©Alexandre Lamoureux / Vendée Expansion

AIDER LES HOMMES à manger mieux CHAQUE JOUR

Fleury Michon

Maison Familiale & Vendéenne depuis 1905

Communication sur le progrès

2021

Maison Familiale & Vendéenne · depuis 1905 ·

15/10/2021

SOMMAIRE

Première partie

La déclaration de notre Directeur général, Billy SALHA, exprimant le renouvellement de son soutien au Pacte Mondial des Nations Unies.

Deuxième partie

Notre Déclaration de Performance Extra-Financière 2020 présentant notre contribution aux Objectifs de Développement Durable grâce à notre projet d'entreprise « *Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour* ».

Déclaration de soutien au pacte mondial des Nations Unies du directeur général

Billy SALHA
Directeur Général du Groupe Fleury Michon

En 2021, Fleury Michon, entreprise familiale alimentaire française, réaffirme son projet d'Entreprise « *Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour* » à travers une stratégie de développement orientée vers ses parties prenantes.

Le Groupe communique sur ses contributions aux Objectifs de Développement Durable, réaffirmant ainsi son engagement aux côtés des Nations Unies depuis 2003.

La politique RSE de Fleury Michon s'inscrit dans une démarche de **progrès durable** pour l'ensemble de ses **parties prenantes**, à travers le **dialogue** et **l'identification des attentes**, de manière **responsable** et **équilibrée**.

C'est pourquoi elle est structurée autour de 5 axes majeurs :

- Nos **consommateurs** en proposant des produits toujours plus savoureux et sains, pratiques, à des prix accessibles à tous.
- Nos **filières** en contribuant à des pratiques agricoles, d'élevage et de pêche plus durables et respectueuses.
- Notre **environnement** en limitant notre empreinte environnementale.
- Nos **collaborateurs** en promouvant la qualité de vie au travail.
- Nos **territoires** en contribuant à leur vie et au développement territoriale.

2020
9E REPORTING RSE

100 %
TAUX DE COUVERTURE
DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES
(HORS ACQUISITION 2020)

43
CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS

2

Déclaration de performance extra-financière

Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

AVIS AU LECTEUR 58

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE DE REPORTING 59

Le choix des informations et indicateurs publiés et périmètre de reporting RSE 59

Conformité aux lois et règlements 59

2.1 FLEURY MICHON INTÈGRE LA RSE AU COEUR DE SA RÉFLEXION STRATÉGIQUE, DE SON DÉVELOPPEMENT ET DE SON ORGANISATION 60

2.1.1 Un enjeu inscrit dans l'ADN du Groupe et au cœur de ses préoccupations depuis 1905 60

2.1.2. Une démarche écrite et portée par la Direction Générale 61

2.1.3 Une volonté d'intégrer les attentes de nos (principales) parties prenantes 62

2.1.4 Une Gouvernance qui permet d'assurer le suivi des enjeux RSE et de dynamiser la démarche 67

2.1.5 La gouvernance responsable et respects de l'éthique 68

2.2 LA DÉFINITION DU PROJET D'ENTREPRISE : AIDER LES HOMMES À MANGER MIEUX CHAQUE JOUR 71

2.2.1 Fleury Michon se saisit du Mieux Manger 71

2.2.2 Un développement des offres pour atteindre un public toujours plus large 71

2.2.3 Une volonté de s'impliquer au-delà des offres produits 71

2.3 LES 5 AXES PRIORITAIRES POUR STRUCTURER LA POLITIQUE RSE ONT ÉTÉ PRÉCISÉS, DE MANIÈRE À INTERAGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ET DURABLE AVEC NOS PARTIES PRENANTES 72

2.3.1 Nos Consommateurs : Proposer des produits toujours plus savoureux et sains, pratiques à des prix accessibles à tous 73

2.3.2 Nos filières d'approvisionnement : Contribuer à des pratiques agricoles, d'élevage et de pêche plus durables et respectueuses 82

2.3.3 Notre Environnement : Limiter notre empreinte environnementale 88

2.3.4 Nos Collaborateurs : Promouvoir la qualité de vie au travail 98

2.3.5 Nos Territoires : Contribuer à la vie de nos territoires 115

2.4 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT ET TABLEAU DE CORRESPONDANCE 119

2.4.1 Le rapport du vérificateur indépendant 119

2.4.2 Le tableau de correspondance 121

AVIS AU LECTEUR

Le chapitre 2 du Rapport annuel est consacré à la Déclaration de Performance extra-financière et à l'exercice de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale de Fleury Michon. Il a été construit pour rendre compte des actions mises en place par l'entreprise et pour refléter au mieux la démarche RSE déployée depuis 2010.

Conçu en trois parties principales, il présente dans la première (2.1) la vision de Fleury Michon pour le développement durable et la place de la RSE dans la stratégie de l'entreprise.

Les parties 2.2 et 2.3 exposent les politiques et les réalisations de Fleury Michon dans chacun de ses domaines à enjeu, selon une structure par partie prenante : les consommateurs, les clients, l'environnement naturel, les salariés Fleury Michon et l'écosystème économique de l'entreprise – ses fournisseurs, ses territoires d'implantation, ses communautés.

Enfin la partie 2.4 présente les tableaux d'indicateurs et la correspondance avec les principaux référentiels, ce qui permettra au lecteur de retrouver rapidement les indicateurs stratégiques de Fleury Michon et leur correspondance avec les différents référentiels.

Depuis sa publication, le rapport RSE a évolué, conformément aux textes, vers une Déclaration de performance extra-financière intégrant notamment un modèle d'affaires, une matrice de matérialité et l'étude des risques. Ces nouveaux éléments sont situés dans le chapitre 1 du présent Rapport annuel. Pour l'édition de la Déclaration de Performance extra-financière du Groupe, indépendante du Rapport annuel, ces éléments sont réintégrés dans son chapitre 1 « Vision, Stratégie et Organisation ».

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

LE CHOIX DES INFORMATIONS ET INDICATEURS PUBLIÉS ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING RSE

Au niveau du périmètre France, le périmètre de reporting 2020 intègre tant que possible l'entité Paso, acquise en avril 2018. La société Arometsaveurs, acquise en septembre 2020, n'est pas intégrée à ce périmètre.

Au niveau du périmètre International, le périmètre 2020 intègre les sociétés du groupe Marfo, acquises en juillet 2019, tant que possible.

Le reporting de Fleury Michon s'appuie sur un protocole de reporting pour les données quantitatives qui permet de normer les formules de calcul, ainsi que les définitions et les méthodologies de collecte des données et leur consolidation.

Ce protocole définit également de manière nominative le rôle des contributeurs, des validateurs, des consolidateurs et des vérificateurs des données.

Les indicateurs publiés par Fleury Michon sont le résultat d'une démarche de progrès continu : année après année de nouveaux indicateurs sont disponibles, d'autres sont fiabilisés ou couvrent un périmètre élargi. Certains sont construits au fur et à mesure de la définition de la démarche, afin de rendre compte de l'atteinte des objectifs fixés pour chaque axe.

Les informations qualitatives publiées ont été choisies pour refléter au mieux les performances de l'entreprise sur les enjeux-clés et évaluer les progrès de la démarche. Elles font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant (voir rubrique 2.4 du présent Rapport).

Le chapitre « Responsabilité sociétale » du présent Rapport annuel couvre les activités France du Groupe - hors Arometsaveurs acquise en 2020 - (soit environ 95 % du chiffre d'affaires consolidé et 88 % des effectifs CDI et CDD), ainsi que les activités internationales intégrées à 100 %.

Les données publiées sont celles des activités France et International du Groupe. Ce périmètre comprend :

- l'unité économique et sociale Vendée (UES Vendée). L'UES Vendée, à elle seule, représente plus de 80 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2020 ;
- la société Paso, basée à Olonnes sur mer et aux Achards (Vendée) ;
- la Société d'Innovation Culinaire (SIC) basée à Tilloy-lez-Cambrai dans le Nord ;
- les Charcuteries Cuisinées de Plélan (CCP) installées à Plélan-le-Grand en Ille-et-Vilaine ;
- la société Room Saveurs à Paris ;
- la société Fleury Michon Amérique, ex DDFC, au Canada, Province de Québec ;
- les sociétés du groupe Marfo, basées à Lelystad, aux Pays-Bas ;
- la société Proconi en Slovénie à Murska Sobota ;
- la société Fleury Michon Suisse.

Cet ensemble recouvre quatorze sites de production en propre: Montifaut Jambons, Montifaut Traiteur, Chantonnay Charcuterie, Chantonnay Traiteur de la Mer, Mouilleron Plats Cuisinés, Pouzauges Aides Culinaires, Cambrai, Plélan-le-Grand, les 2 sites Paso (Les Achards et Olonnes sur mer) ainsi que la plateforme logistique et le siège social à Pouzauges Gare; et à l'international, Fleury Michon Amérique, Marfo et Proconi. Room Saveurs est une activité de services sans site industriel en propre.

Lorsque certains indicateurs sociaux et environnementaux ne sont pas mesurés pour des raisons techniques ou légales, les précisions sont mentionnées au fur et à mesure de ce reporting.

Fleury Michon n'inclut pas dans son périmètre de reporting les entités dont il n'a pas le contrôle opérationnel :

- Platos Tradicionales en Espagne ;
- Frais Émincés en France.

Ainsi que les activités qui ont été cédées ou abandonnées courant 2020 :

- Piatti Freschi Italia en Italie ;
- De Gente Kluis en Belgique.

Egalement, le reporting 2020 n'intègre pas l'entité Arometsaveurs, acquise en septembre 2020 par Fleury Michon.

CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Fleury Michon met tout en œuvre pour se conformer aux lois et aux règlements en vigueur dans tous les domaines : social, environnemental, sanitaire…

Le Comité audit et risques dresse la cartographie des risques et examine le plan d'audit interne et les systèmes de contrôle interne de l'entreprise comme mentionné au chapitre 3 du Rapport annuel.

Fleury Michon respecte et protège la confidentialité des données personnelles des membres de son personnel, des consommateurs, clients et toute autre partie prenante, de façon équitable et selon les lois en vigueur dans les territoires où la Société est présente. Les procédures informatiques protègent les droits, les libertés fondamentales et la dignité des personnes concernées.

2.1 FLEURY MICHON INTÈGRE LA RSE AU COEUR DE SA RÉFLEXION STRATÉGIQUE, DE SON DÉVELOPPEMENT ET DE SON ORGANISATION

« Depuis 1905, Fleury Michon s'est toujours développé avec un grand respect envers ses parties prenantes. Nous avons su concilier performance économique et responsabilité sociétale afin de devenir un acteur majeur de l'industrie alimentaire française, tout en conservant notre indépendance. Aujourd'hui, Fleury Michon est riche de plus de cent années d'expérience au plus proche de nos consommateurs, de nos filières, de nos collaborateurs et de notre territoire. Ceci nous permet, depuis plus de 100 ans, de proposer des produits alliant qualité, goût et préoccupation de l'environnement.

Notre démarche RSE est au cœur de notre stratégie. Elle a été retravaillée et restructurée durant les 10 dernières années sur la base de la norme ISO 26000 et de ses 7 questions centrales. Nous continuerons à la faire vivre et, le cas échéant, à la faire évoluer. En tant que Directeur général, je suis fier d'avoir rejoint une entreprise qui place depuis sa création en 1905 les notions de RSE au cœur de sa stratégie, bien avant qu'elles aient été définies juridiquement.»

Billy Salha, Directeur général

2.1.1 UN ENJEU INSCRIT DANS L'ADN DU GROUPE ET AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS DEPUIS 1905

Depuis ses origines en 1905 et bien avant que le mot ne soit d'actualité, Fleury Michon développe ses affaires de manière responsable. Fleury Michon a su rester fidèle à ses valeurs : celles d'un groupe familial, vendéen et responsable porté par la conviction que nous pouvons allier « développement économique et responsabilité sociétale » (Grégoire Gonnord - Président du Conseil d'Administration).

Le conseil d' Administration qui a collaboré à la définition du projet d'Entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour » est plus que jamais attentif à la réalisation des actions du Groupe. Ce projet est pleinement porté par l'entreprise depuis 2015, grâce aux 5 piliers de notre stratégie qui demeure inchangée :

- mettre nos clients au cœur de notre démarche ;
- proposer des produits bons, sûrs et sains, à des prix abordables ;
- développer l'entreprise de manière responsable ;
- travailler davantage ensemble pour plus d'efficacité, de performance et d'innovation ;
- conserver notre indépendance.

L'indépendance de Fleury Michon est au coeur de son modèle depuis sa création en 1905. Elle nous permet d'être la 3ème marque la plus consommée par les consommateurs français, présente dans 23 millions de foyers (Source : Kantar fin 2020) et leader sur ses 3 secteurs d'activité : charcuterie, traiteur de la mer et plats cuisinés. Cette indépendance nous permet également de mettre en œuvre notre projet d'entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour ».

La santé et la nutrition ont fait l'objet d'importants investissements au cours des 20 dernières années, permettant l'obtention de résultats concrets dont nous nous réjouissons : diminution des additifs et des conservateurs dans nos gammes, commercialisation du jambon Zéro Nitrite, réduction du sel dans nos produits, … Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin sur un autre volet : celui de l'économie circulaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental.

Dans le contexte économique actuel, fortement impacté par la crise de la Covid-19, une marque populaire à l'image de Fleury Michon se doit de rester accessible. À travers notre offre GMS, nous souhaitons proposer une offre de produits accessible au plus grand nombre, avec une qualité gustative supérieure, tout en apportant la garantie qualitative et sanitaire d'une marque nationale, en intégrant les attentes sociétales.

2.1.2. UNE DÉMARCHE ÉCRITE ET PORTÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

Dans notre feuille de route, nous nous engageons à : « concilier performance économique et responsabilité sociétale d'entreprise ». Fleury Michon a toujours été très soucieux d'éthique et a su opérer et se développer en répondant à sa responsabilité envers toutes ses parties prenantes.

Dès 2011, Fleury Michon a retravaillé et restructuré ses actions en partenariat avec SupCo la Rochelle sur la base de la norme ISO 26000 et de 7 questions centrales.

Aujourd'hui, Fleury Michon reporte déjà 43 indicateurs RSE imposés par la réglementation (loi Grenelle), qui sont audités dont :

- le Nutri-Score ;
- le taux de fréquence et de gravité des accidents de travail ;
- la gestion des énergies et des emballages.

Fleury Michon, avec la volonté de la Direction Générale, continue à être une entreprise à forte responsabilité sociétale et durable depuis sa création en 1905, bien avant que les notions de RSE soient définies juridiquement. La démarche RSE sert la vision et la stratégie, le projet d'entreprise ainsi que la valorisation de nos produits.

Notre organisation intègre :

- 1 comité de pilotage RSE, émanation du Comex ;
- 5 axes qui permettent de structurer la démarche RSE ;
- 5 « champions » (un par axe) responsables de définir la politique et d'assurer l'avancée des projets, faisant partie du Comex (ou étant directement rattachés au Comex).

Plus de dix ans d'engagements en RSE

2011 à 2014	2015	2016	2017	2018	2019-2020
• **Autoévaluation** sur les 7 questions centrales de l'**ISO 26000** • Création du poste de **Responsable RSE** **1er plan d'actions** **1er reporting RSE** • Nouvelle **gouvernance RSE** Création du **Comité RSE** **2e reporting RSE** **Politique QSE** Engagement en **ISO 50001** Création du poste de **Directeur environnement** **1re place au Gaïa Index** • **Politique achats** **Politique ancrage** territorial Code **Conduite Éthique** Calcul **empreinte économique et sociale** **3e reporting RSE** **2e plan d'actions** **1re place au Gaïa Index*.**	• Déploiement du projet Fleury Michon **« aider les Hommes à manger mieux chaque jour »** qui encapsule la démarche RSE **Gaïa Index** **Prix Or AGEFI** **4e reporting** **RSE élargi à l'international.**	Elargissement du Reporting sur les Gaz à effet de serre au **scope 3** : report sur l'impact amont et aval de Fleury Michon sur l'émission Alignement de l'organisation du Groupe avec le Projet : **création des Pôles** GMS Libre-Service, International, Ventes avec Services, renforcement des services transverses de soutien Ouverture aux consommateurs à travers les **Parcours du Manger Mieux** ou le choix d'une communication bilatérale via les outils du digital.	Intégration des données environnementales de Room Saveurs au Reporting **Création du Code Anti-corruption** du groupe Lancement de nouvelles activités dans le Pôle Vente avec Services : « Par ici cuisine d'artisan » et « La Saucisserie » Ouverture aux consommateurs à travers les **Parcours du Manger Mieux** et les opérations Portes Ouvertes des sites industriels **Chantonnay : Manger Mieux tous acteurs, tous gagnants :** 2 jours pour rassembler l'ensemble des parties prenantes du Manger Mieux et dresser un état des lieux.	**Parcours du Manger Mieux :** 700 visites Grand Public 1re participation au **Salon de l'Agriculture** Lancement des **Salad Jars.** Création du Règlement général de Protection des données du groupe Travail sur la matérialité des enjeux du groupe avec enquête auprès des parties prenantes Versement d'une **Prime exceptionnelle de Pouvoir d'achat aux salariés** d'un montant de 1,6M€, en complément des dispositifs existant d'intéressement et de participation Création d'une cellule emballage dont la mission consiste à inventer les emballages du Manger Mieux. Fleury Michon, ETI Familiale, reçoit le **Trophée Défis RSE 2018.**	Développement des gammes de jambon **Zéro Nitrite**. Développement des gammes de plats cuisinés emballés **en barquettes en bois** permettant de **réduire de 84 % la quantité de plastique** utilisée dans l'emballage. Lancement en 2019 des plateaux **Twist par Room Saveurs,** nouvelle génération de Plateau-repas **Zéro plastique.** Depuis 2019, Room Saveurs publie sa propre **Déclaration de Performance Extra-Financière**, certifiée par un cabinet indépendant, sans obligation réglementaire. Amélioration continue du **Nutri-score** sur les produits commercialisés et de leur notation. Depuis 2019, Fleury Michon continue sa stratégie de diversification avec l'acquisition du groupe **Marfo** (Pays-Bas) sur l'activité catering aérien et sa prise de participation (50 %) de la société **Frais Emincés**, (44 – France), spécialisée dans la découpe de légumes et fruits frais. En 2020, Fleury Michon continue d'investir dans son offre RHD/Santé, et se voit être récompensé par le **label Indice A Vert++**. La filiale hollandaise, Marfo, remporte un contrat significatif auprès des cliniques allemandes Askelpios. **Volonté d'information** avec partage de données nutritionnelles à destination des applications consommateurs. En 2019, une **prime exceptionnelle** de Pouvoir d'Achat, dite "Prime Macron", a été versée aux salariés du groupe France, pour un montant collectif de 1,6 million d'euros. En 2020, une **prime de reconnaissance** a également été versée, dans le contexte de la crise de la Covid-19, pour un montant de 1,1 million d'euros.

2.1.3 UNE VOLONTÉ D'INTÉGRER LES ATTENTES DE NOS (PRINCIPALES) PARTIES PRENANTES

Notre ambition est de nous développer en étroite collaboration avec nos parties prenantes.

POLITIQUE RSE FLEURY MICHON

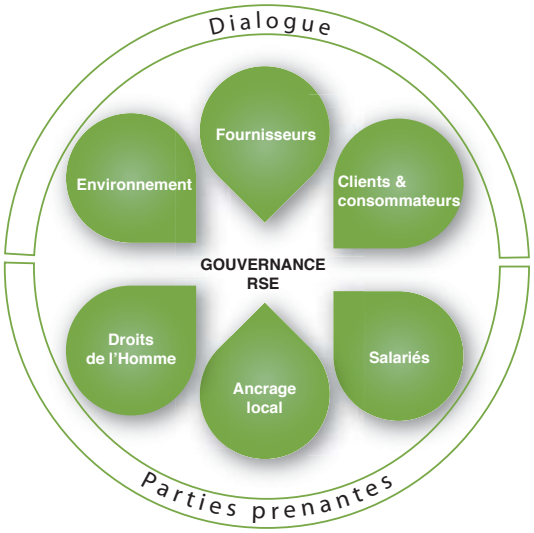

Nous avons pour cela redéfini courant 2020 les 5 axes prioritaires de notre démarche RSE afin d'assurer la meilleure cohérence entre nos actions et les attentes de nos consommateurs :

- des produits toujours plus savoureux et sains, pratiques à des prix accessibles à tous ;
- des pratiques agricoles, d'élevages et de pêche plus durables et respectueuses ;
- limiter notre empreinte environnementale ;
- promouvoir la qualité de vie au travail.

Les 5 axes donnent lieu à une « politique » validée en Comex et renouvelée chaque année avec :

- la politique générale associée ;
- l'équipe opérationnelle dédiée et son référent ;
- des KPI permettant un suivi de la performance dans le temps avec des objectifs sur les 12 et 24 prochains mois ;
- les actions déjà menées et celles à mener.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Niveau d'importance de la partie prenante :
1 Indispensable à l'existence de l'entreprise
2 Impacts significatifs sur un projet ou une activité majeure du Groupe
3 Impacts limités ou ponctuels sur un projet ou une activité du Groupe

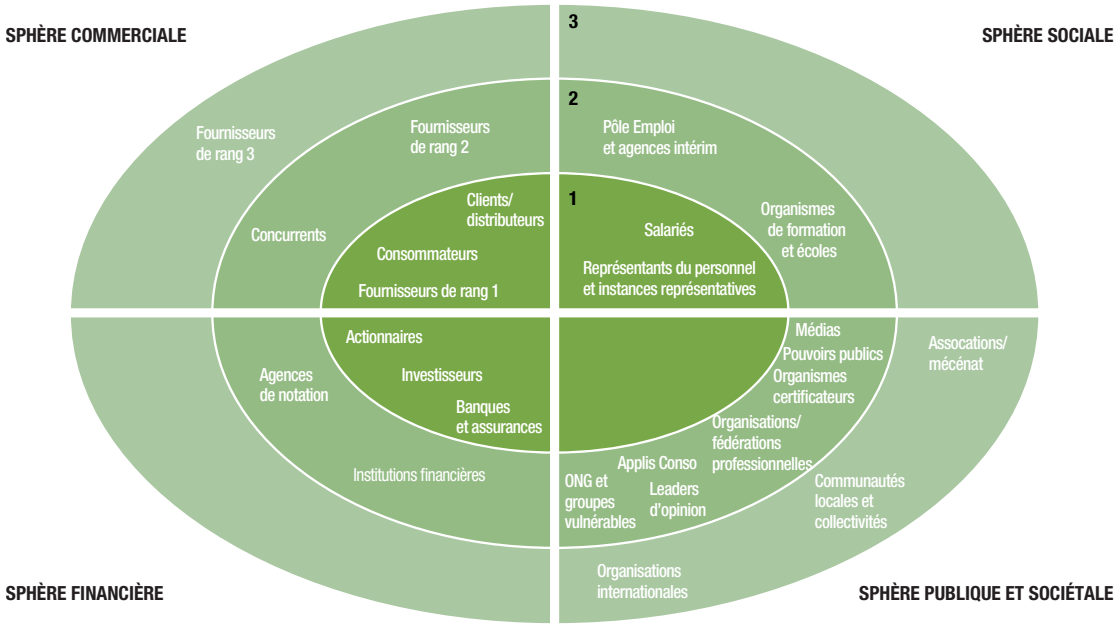

NIVEAU D'IMPORTANCE 1

Parties prenantes	Leurs attentes	Leurs impacts sur Fleury Michon	Actions menées par Fleury Michon
Salariés	• Juste rémunération et partage de la valeur • Maintien de l'emploi • Santé & Sécurité au travail et conditions de travail • Formation professionnelle et employabilité • Opportunités d'évolution • Compréhension du projet d'entreprise et de la stratégie • Respect des valeurs de l'entreprise • Reconnaissance et fierté d'appartenance • Information accessible et communication claire • Protection sociale	• Sur la qualité du travail et des produits • Sur le service aux clients • Sur la réputation de l'entreprise • Sur le climat social • Sur l'implication au travail et dans la vie de l'entreprise • Sur le niveau de turn-over • Sur le respect de l'outil de travail	• Réunions de libre-échange • Entretiens professionnels annuels individuels • Management de proximité • Dispositif de communication interne dynamique • Réunions d'information (équipe, unité, activité, Groupe) • Dispositif d'intéressement et de participation • Taux de formation supérieur aux obligations légales • Politique de ressources humaines basée sur le bien vivre ensemble • Académie Fleury Michon et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences • Plan de distribution d'actions gratuites pour 100 % des salariés • Mobilisation générale pour la sécurité au travail à travers le Plan Zéro Accident • Promotion de la pratique sportive auprès des salariés à travers de nombreuses actions sportives, installation d'équipements dédiés
Représentants du personnel et instances représentatives	• Reconnaissance des instances représentatives du personnel • Respect des réglementations et du droit social • Capacité de négociation • Reporting, information, consultation • Moyens pour exercer leurs attributions • Dialogue	• Climat social • Réputation de l'entreprise • Qualité de vie au travail • Garantie des intérêts des salariés	• Accords collectifs • Respect des dispositifs légaux de représentation du personnel • Mise à disposition des moyens nécessaires • Promotion de la gouvernance sociale
Clients/Distributeurs	• Des produits rentables qui attirent et fidélisent les consommateurs • Proposer une offre responsable et de qualité aux consommateurs • Pouvoir informer sur les produits qu'ils commercialisent • Pouvoir informer sur les marques/entreprises qu'ils référencent • Une logistique fiable et performante	• Économiques • Visibilité des produits auprès des consommateurs	• Équipes commerciales de 160 personnes • Dont 120 commerciaux sur le terrain • Écoute permanente • Audits qualité des sites de production • Visites des sites • Réponses aux questionnaires spécifiques

Parties prenantes	Leurs attentes	Leurs impacts sur Fleury Michon	Actions menées par Fleury Michon
Consommateurs	• Qualité et sécurité alimentaire • Caractéristiques organoleptiques • Bénéfices nutritionnels • Naturalité • Accessibilité prix • Information claire et honnête sur les produits : besoin de transparence • Engagement des marques : comportement éthique, recherche d'une relation de confiance	• Économiques • Sur la réputation • Sur la notoriété • Sur la confiance • Sur les innovations (attentes d'innovations et succès/échecs des lancements)	• Informations sur le site internet • Présence et dialogue sur les réseaux sociaux • Informations sur les packagings • Communication dans les médias classiques • Articles dans la presse • Informations sur les lieux de vente • Réunions de consommateurs pour connaître leurs attentes, remarques, idées… • Enquêtes quantitatives auprès des consommateurs • Panels de dégustation • Écoute, réponses et actions du Service consommateurs • Organisation de journées portes ouvertes sur les sites de production, présentation du travail de la R&D, de la collaboration avec les fournisseurs
Fournisseurs de rang 1	• Juste rétribution • Respect des délais de paiement • Pérennité de la relation commerciale • Perspectives de développement • Partenariat	• Économiques • Sur la qualité, la sécurité, la sûreté alimentaire • Sur les innovations, les avancées techniques et technologiques	• Dialogue, conseil avec acheteurs et qualiticiens • Audits et contrôles qualité • Visites des sites, des élevages, des cultures… • Groupes de travail sur des projets de développement
Actionnaires	• Valorisation financière • Croissance, rentabilité et pérennité de l'entreprise • Information sur la gouvernance et la gestion des risques • Informations sur les résultats et objectifs extra-financiers de l'entreprise et sur les moyens mis en œuvre pour les atteindre	• Sur la valeur du titre • Sur les décisions en Assemblée générale • Sur la réputation	• Assemblée générale des actionnaires au siège • Informations financières disponibles sur internet et boîte mail spécifique pour les questions
Investisseurs	• Croissance, stabilité financière, rentabilité et pérennité du Groupe • Valorisation financière • Pertinence de la stratégie	• Sur les apports de capitaux • Sur le soutien au développement	• Réunions, rencontres avec le management • Envoi des communiqués et des documents financiers et institutionnels • Réponses aux questionnaires spécifiques • Visites des sites de production
Banques et assurances	• Croissance, stabilité financière, rentabilité et pérennité du Groupe • Limitation des risques • Solvabilité	• Sur les apports de capitaux • Sur le soutien au développement • Sur la couverture des risques	• Envoi des communiqués et des documents financiers et institutionnels • Rencontres avec le management • Réponses aux sollicitations spécifiques et aux questionnaires

NIVEAU D'IMPORTANCE 2

Parties prenantes	Leurs attentes	Leurs impacts sur Fleury Michon	Actions menées par Fleury Michon
Fournisseurs de rang 2	• Juste rétribution • Respect des délais de paiement • Pérennité de la relation commerciale • Perspectives de développement • Partenariat	• Économiques • Sur la qualité, la sécurité, la sûreté alimentaire • Sur les innovations, les avancées techniques et technologiques	• Dialogue, conseil avec acheteurs et qualiticiens • Audits et contrôles qualité
Concurrents	• Se différencier • Gagner des parts de marché • Croître • Contribuer collectivement aux avancées de la profession	• Économiques • Sur l'émulation commerciale, marketing, R&D…	• Participation aux syndicats professionnels ou sectoriels
Organismes certificateurs	• Coopération de l'entreprise • Disponibilité (accès facile) et transparence des informations, des procédures, des process…	• Sur la labellisation, la certification de l'entreprise ou de certains sites, activités • Sur la réputation, la crédibilité de l'entreprise	• Audits qualité, environnement, sécurité alimentaire…
Enseignement, formation	• Partage et mise à disposition des expertises de l'entreprise • Financement de travaux de recherche • Financement de filières d'apprentissage, de formation… • Partenariats et débouchés professionnels pour les étudiants, les apprentis	• Formation de jeunes, d'adultes, de salariés • Apport de nouvelles formations, filières…	• Participation aux forums et aux salons d'établissements de formation et d'enseignement • Implication dans des instances académiques • Implication dans des groupes projets pour l'insertion, la réinsertion, la formation, la qualification… • Accueil de stagiaires et d'apprentis • Financements de chaires
Pôle emploi et agences d'intérim	• Offres d'emplois	• Recherche des profils adaptés • Force de proposition (profils, techniques de recrutement…) • Source de diversité	• Réunions, rencontres, groupes projets
Pouvoirs publics : • Orientation ressources humaines • Orientation environnement • Orientation santé/sécurité des consommateurs • Orientation financière et fiscale	• Dynamisme du tissu économique, création de richesses et d'emplois • Rentrées fiscales • Respect des réglementations en vigueur	• Cadre législatif • Niveau de pression fiscale • Attribution de subventions • Financement de projets	• Participations à des programmes publics • Participations à des réunions, conférences, groupes de travail • Réponses à des appels à projets • Réponses aux sollicitations spécifiques et aux questionnaires
Fédérations professionnelles	• Participation aux actions collectives • Partages d'idées, de pratiques	• Représenter collectivement les intérêts de l'entreprise	• Rencontres, échanges • Participation aux instances représentatives
Agences de notation	• Coopération de l'entreprise • Disponibilité et transparence des informations	• Sur la réputation et la notoriété institutionnelle • Sur la confiance • Sur la valeur du titre	• Réponse aux questionnaires spécifiques • Rencontres et interviews
Médias	• Informations claires, fiables et pertinentes • Disponibilité des interlocuteurs	• Sur la réputation • Sur la notoriété • Sur la confiance • Sur les succès/échecs des innovations • Économiques • Sur la valeur du titre	• Communiqués de presse • Conférences de presse • Réponses à des sollicitations spécifiques • Visites de sites de production • Réponses aux interviews

Parties prenantes	Leurs attentes	Leurs impacts sur Fleury Michon	Actions menées par Fleury Michon
Applications consommateurs	• Partager les données sur les produits alimentaires en magasins • Transparence et fiabilité des données	• Sur la réputation • Sur la confiance • Sur la qualité, la sécurité et la sûreté alimentaire	• Partage volontaire et automatique des données produits Fleury Michon avec l'ensemble des applications consommateurs qui en font la demande (Yuka, Scan Up, Open Food Facts, UFC Que Choisir…)
Leaders d'opinions (réseaux sociaux, professionnels de santé, etc.)	• Actualités Fleury Michon	• Sur la réputation • Sur la confiance • Sur la notoriété • Sur les pratiques de l'entreprise	• Mise en avant de nos actualités *via* les réseaux sociaux corporate • Guide des valeurs nutritionnelles pour les professionnels de santé
ONG et groupes vulnérables	• Amélioration continue de la façon dont l'entreprise adresse l'ensemble de ses enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux • Communication transparente sur les sujets qui les concernent directement (sujets différents selon les ONG)	• Sur la réputation • Sur la notoriété • Sur la confiance • Économiques • Sur la valeur du titre • Sur les pratiques de l'entreprise	• Signataire de la Charte de la diversité • Signataire du Livre orange de la Halde (Le défenseur des droits) • Signataire du Passeport avenir • Participation aux Journées du handicap • Mécène et soutien de diverses associations sur des thèmes humanitaires, de la maladie, du handicap, de l'insertion…

NIVEAU D'IMPORTANCE 3

Parties prenantes	Leurs attentes	Leurs impacts sur Fleury Michon	Actions menées par Fleury Michon
Fournisseurs de rang 3	• Juste rétribution • Respect des délais de paiement • Pérennité de la relation commerciale • Perspectives de développement • Partenariat	• Économiques • Sur la qualité, la sécurité, la sûreté alimentaire	• Dialogue, conseil avec acheteurs et qualiticiens • Audits et contrôles qualité
Associations/mécénats	• Financement de partenariat, sponsoring, mécénat • Apport de compétences	• Sur la réputation • Sur la notoriété	• Financement de multiples associations sous forme de mécénat, sponsoring, aide • Membre de Conseils d'administration d'associations • Dons alimentaires
Communautés locales et collectivités	• Contribution aux enjeux locaux • Protection de l'environnement • Création d'emplois • Appui au développement local (économique, infrastructures, formation, associatif, etc.)	• Attribution de subventions • Financement de projets • Attractivité du territoire	• Envoi de documentation institutionnelle • Participations à des événements locaux, à des associations locales • Rencontres avec les élus locaux

2.1.4 UNE GOUVERNANCE QUI PERMET D'ASSURER LE SUIVI DES ENJEUX RSE ET DE DYNAMISER LA DÉMARCHE

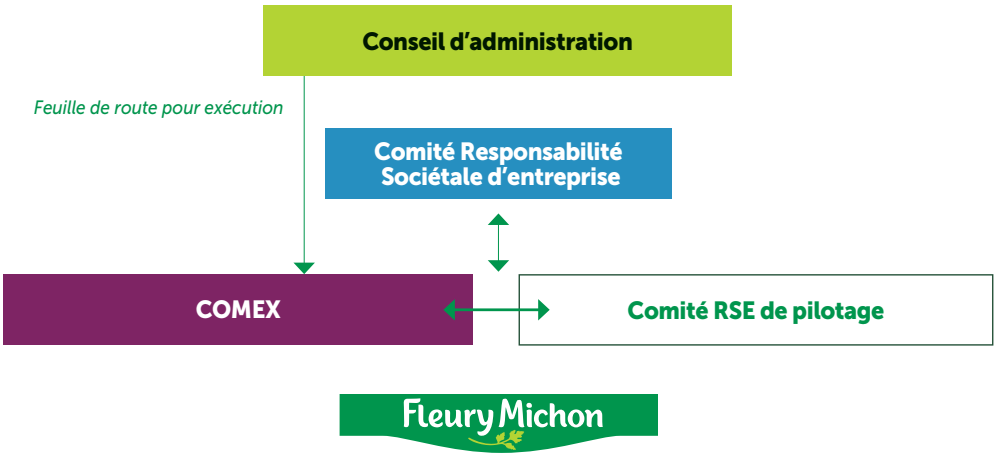

AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, UN COMITÉ RSE CHARGÉ DE CONSEILLER LA DIRECTION DANS LA DÉFINITION DE LA DÉMARCHE RSE

Le Conseil d'administration, constitué de 9 administrateurs, a intégré au sein de son organisation le comité Responsabilité Sociétale d'Entreprise (comité RSE). Comme présenté dans le paragraphe 3.2.1 du Rapport annuel, ce comité a pour mission de participer à la définition de la politique RSE de l'entreprise, de ses objectifs associés et d'assurer le suivi de l'application de cette politique.

Le comité interne de pilotage de la RSE et la Direction Générale communiquent de manière régulière avec ce comité RSE, et se réunissent 2 fois par an pour statuer sur les principales décisions. Le comité RSE est composé de 4 administrateurs : Nadine Deswasières (Présidente), Claire Gonnord, Vincent Roquebert (membre salarié) et Olivier Fuzeau (membre salarié).

UN COMITÉ INTERNE POUR PILOTER OPÉRATIONNELLEMENT LES 5 AXES RSE

La Direction Générale de Fleury Michon et son Comité Exécutif s'appuient sur le comité interne de pilotage de la RSE pour définir les enjeux à court, moyen et long termes, les actions associées et leurs objectifs. Ce comité se réunit 4 à 6 fois par an et reporte à la Direction Générale. Il intègre les Directeurs Généraux, Commerciaux, Financiers, Communication, RSE et des Opérations du Groupe.

UN ESPACE DE RÉFLEXION À PARTIR DE PARTENARIATS (SUP DE CO LA ROCHELLE)

Entre 2010 et 2016, Fleury Michon a co-animé avec le groupe Sup de Co La Rochelle (Excelia) une chaire « Ingénierie de la Responsabilité sociétale et Innovation ». Lieu de convergence d'idées et de réflexions, cette chaire a d'abord permis de poser les bases de l'intégration de la démarche RSE et de la norme ISO 26000 au sein de Fleury Michon. La collaboration a notamment porté sur l'autoévaluation, l'appropriation de sujets tels que les achats responsables, la lutte contre la corruption, la cartographie des risques, l'évaluation du capital immatériel, les référentiels RSE…

En 2017, Fleury Michon et le groupe Sup de Co La Rochelle se sont réengagés pour trois années supplémentaires autour d'un nouveau sujet d'étude : « Évaluer la performance globale d'une entreprise », afin de poser les bases qui serviront à élaborer et mettre en place un nouveau système comptable donnant à voir de la performance financière comme extra-financière de Fleury Michon. Les travaux, dirigés par Monsieur Pierre Baret, se basent sur « The Care Model », permettent d'étudier la performance, d'un site test de l'entreprise, situé à Cambrai, en alliant ses indicateurs financiers et extra financiers. Ces travaux sont en cours d'élaboration, un premier bilan sera réalisé courant 2021.

Fleury Michon affiche un intérêt prononcé pour l'approche intégrée de la performance. La Direction Générale a signé en mai 2020 une Tribune de présentation afin de promouvoir la nécessité de « Faire évoluer la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) en connectant données financières et extra-financières, dans une recherche de performance intégrée et d'accompagnement de la transition écologique. Cette Tribune, intitulée « Comment (ré)concilier relance économique et transition écologique : Appel pour une déclaration de performance intégrée », a également été co-signée par d'autres groupes tels que Auchan Retail France, Camif, Carrefour, WWF France, etc. Elle est parue dans Les Echos et Le Monde au deuxième semestre 2020.

2.1.5 LA GOUVERNANCE RESPONSABLE ET RESPECTS DE L'ÉTHIQUE

LES RÈGLES DE GOUVERNANCE DU MODÈLE FLEURY MICHON

Le tableau ci-dessous résume les recommandations de gouvernance d'entreprise de MiddleNext et présente l'organisation de Fleury Michon au regard de ces recommandations. Des informations complémentaires concernant le Conseil d'administration et ses comités spécialisés, et le Comité de Direction sont présentées dans le chapitre 3 du rapport annuel.

Règles de gouvernance Fleury Michon

Le Conseil d'administration	Dissociation des fonctions de Président et de Directeur général	Oui		
	Nombre d'Administrateurs indépendants (n'entretenant aucune relation avec le Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement) (1)	3 sur 9		
	Nombre d'Administrateurs présents au Comité de direction Groupe (séparation des pouvoirs)	0 sur 9		
	Nombre d'Administrateurs représentants les salariés actionnaires	2 sur 9 Pour une obligation légale de 1		
	Nombre de femmes au Conseil d'administration	3 sur 9		
	Nombre de réunions du Conseil d'administration au cours de l'exercice (1)	7		
	Taux moyen de présence	94 %		
	Rémunération des Administrateurs	Oui		
	Durée du mandat des Administrateurs	3 ans, renouvelable		
	Cumul des mandats (1)	Tous les Administrateurs respectent la règle de non-cumul des mandats		
	Rémunération des Administrateurs	Rubrique 3.2 du chapitre 3 du Rapport annuel		
Et ses comités spécialisés	Existence de comités spécialisés	Comité d'audit et risques	Comité des rémunérations et des nominations	Comité RSE
	Nombre de réunions au cours de l'exercice	4	2	1
	Taux moyen de présence	100 %	100 %	100 %
Actionnaires	Quorum aux Assemblées générales	Assemblée générale du 24 septembre 2020 : 86,30 % des actions et 91,48 % des voix étaient représentées		

(1) Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext.

UN CODE DE CONDUITE ANTICORRUPTION ET DES PRINCIPES DE CONDUITE ÉTHIQUE POUR ENCADRER L'ACTIVITÉ DE CHACUN

Nous avons rédigé en 2017 dans le cadre de la mise en conformité à la loi SAPIN II, un code de conduite anticorruption qui vient compléter nos Principes de Conduite Éthique des collaborateurs du groupe Fleury Michon. Ce code corédigé avec Middlenext, exprime les bonnes pratiques à adopter dans les relations d'affaires. Il se réfère à la convention des Nations Unies contre la corruption et s'attache à lutter contre toutes les formes de corruption.

Le code de conduite anticorruption et les principes sont disponibles sur le site Fleury Michon dans la rubrique : Groupe – Engagement responsable et éthique. Ce code et ces principes marquent la volonté de l'entreprise de donner à chacun les moyens d'agir dans le meilleur intérêt du Groupe et de sa réputation et de conduire ses activités en toute légalité. Au-delà des obligations réglementaires, les principes couvrent trois domaines :

- le respect et la promotion d'une vision loyale des affaires avec les clients, les fournisseurs, les concurrents, les prestataires, les actionnaires, renforcé par la mise en place du code conduite et le dispositif d'alerte ;
- la protection et la promotion de l'entreprise à travers ses actifs matériels et immatériels, son image et sa réputation ;
- le respect de l'intégrité des Hommes à travers les consommateurs, les salariés et la société civile en général.

Fleury Michon

PRINCIPES DE CONDUITE ÉTHIQUE

« Agir en conscience, mettre ses actes en perspective, se questionner sur son comportement, tels sont les objectifs de nos principes de conduite éthique à l'usage de tous les collaborateurs du Groupe. Egalement communiqués en interne, ils sont notre cadre de référence et viennent renforcer notre démarche d'entreprise responsable.

En faisant le choix de formaliser ces principes, nous officialisons et affichons l'engagement du Groupe et de ses collaborateurs. C'est à chacun de nous de faire vivre ces principes de conduite éthique pour la pérennité de Fleury Michon, de son écosystème et la conduite de notre mission : « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour ».

Billy Salha, Directeur Général

Notre objectif s'inscrit dans la volonté de renforcer la confiance et la réputation dont bénéficie Fleury Michon pour agir dans le meilleur intérêt du Groupe et conduire nos activités en toute légalité. Nous nous engageons à respecter et attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les lois, réglementations, conventions ou traités en vigueur dans toutes nos actions et nos échanges avec nos parties prenantes. Au-delà de la Loi, nos principes de conduite éthique couvrent trois grands domaines : **les affaires, l'Entreprise et les Hommes.**

RESPECTER ET PROMOUVOIR LA LOYAUTE DES AFFAIRES,
avec nos clients, nos fournisseurs, nos concurrents, nos actionnaires

Nous sommes convaincus que le bon modèle repose sur l'instauration de relations d'affaires fondées sur la **confiance et le respect servant les intérêts communs.** C'est en promouvant un tel cadre, juste et équitable, que nous voulons établir des relations professionnelles loyales.

- RESPECTER les contrats établis : prix, délais de paiement, clauses, etc…
- FAVORISER la concurrence loyale : nos activités respectent la réglementation pour éviter d'agir de manière anticoncurrentielle ou d'en être complice,
- FOURNIR aux actionnaires des informations justes et sincères,
- RESPECTER les droits de propriété:
  - intellectuelle : brevets, dessins, modèles, droits d'auteur, marques,
  - foncière : biens immobiliers (terrains nus, bâtiments résidentiels ou industriels),
  - mobilière : propriété personnelle de biens mobiliers (matériels et effets personnels),
- S'INTERDIRE tout acte et situation de trafic d'influence ou de corruption active ou passive, qui, mêlant intérêts personnels et professionnels compromettrait sa liberté de jugement et son indépendance ou celle de sa partie prenante:
  - ne pas tirer un avantage personnel de sa fonction, de sa position professionnelle,
  - éviter les situations de conflits d'intérêt. Quand celles-ci se présentent, en référer à son responsable direct qui statuera et gérera la relation d'affaires,
  - ne pas se mettre en situation de redevabilité,
  - proscrire les cadeaux et invitations à titre d'avantage personnel. Si toutefois une telle situation ou approchante se produisait, le collaborateur devrait en avertir sa hiérarchie afin de statuer,
  - s'interdire le blanchiment d'argent,
  - prohiber tout acte de délit d'initiés,

Le code de conduite anti-corruption détaillé adopté par Fleury Michon est disponible sur le site internet.
Un dispositif d'alerte pour recueillir les signalements est mis en place : codedeconduite@fleurymichon.fr.

PROTEGER ET PROMOUVOIR L'ENTREPRISE
à travers ses actifs matériels, immatériel, son image, sa réputation

Nous nous engageons à fournir à nos collaborateurs **des conditions de travail sûres** ainsi que des moyens et des outils adaptés pour remplir leur mission. Nous attendons d'eux qu'ils **respectent ces conditions et ces matériels**. Par ailleurs, nous rappelons que la réputation de l'entreprise est l'affaire de tous.

- RESPECTER et promouvoir l'image et la réputation de l'entreprise en se comportant en ambassadeurs par ses propos, son comportement, son attitude,
- GARANTIR la confidentialité des informations connues dans le cadre de son emploi,
- RESPECTER les actifs de Fleury Michon :
  - protection de l'outil de travail et des biens en général,
  - usage responsable du matériel confié dans le cadre de son emploi,
- RESPECTER les droits de la vie privée des personnes et leur image en limitant aux stricts besoins l'utilisation de leurs données personnelles et en s'assurant de les obtenir de manière légale avec leur consentement.

RESPECTER LES HOMMES ET LES FEMMES
à travers nos consommateurs, nos partenaires, nos salariés, la société civile en général

Nous sommes convaincus que le respect de l'intégrité des femmes et des hommes est un droit et un devoir réciproque qui profite à l'équilibre de la société et à la bonne marche des affaires.

- RESPECTER et faire respecter les Droits de l'Homme : économiques, sociaux, culturels, civils et politiques,
- PROMOUVOIR, respecter et faire respecter les conventions et droits fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail :
  - liberté d'association des travailleurs,
  - liberté de négociation des organisations des travailleurs,
  - élimination des discriminations à l'embauche : âge, sexe, race, appartenance sexuelle, politique, nationalité, origine ethnique ou sociale, religion, etc,
  - abolition du travail forcé et obligatoire,
  - éradication effective du travail des enfants et respect de l'âge minimal légal des enfants dans leur pays,
- S'INTERDIRE toute forme de harcèlement.

COMMENT VIVRE CE CODE DE CONDUITE ?

Ces principes de conduite ont pour vocation de définir le cadre éthique dans lequel nous exerçons nos activités et nos décisions en renforçant notre démarche d'entreprise responsable. En complément des valeurs du Groupe, que sont l'excellence du service, la confiance réciproque, le respect mutuel, l'adaptation continuelle, le dialogue permanent et l'intérêt collectif durable, ces principes s'appuient sur l'honnêteté, la loyauté et la responsabilisation de chacun dans le cadre de son travail et de sa mission. Ces principes contribuent à la mise en place d'un environnement de travail juste et équitable, par la promotion des bonnes pratiques des affaires et du respect de chacun. Ils participent également au bon fonctionnement du Groupe, à sa pérennité et au bien vivre ensemble.
Ce document n'a pas vocation à remplacer les lois ou les réglementations pour lesquelles il convient d'alerter sa hiérarchie et/ou son responsable des ressources humaines en cas de dérive constatée. C'est un cadre de référence commun pour la plupart des situations sans pour autant prétendre à l'exhaustivité. En cas de questionnement, de doute, de dilemme, il convient de partager avec sa hiérarchie et/ou son responsable des ressources humaines pour prendre une décision réfléchie et collective.

Ces principes sont applicables de façon uniforme aux sociétés détenues en propre par Fleury Michon. Dans ses co-entreprises, Fleury Michon s'engage à promouvoir ces principes auprès de ses partenaires locaux. Ces principes de conduite éthique sont aussi portés à la connaissance des parties prenantes sur consultation du site internet du Groupe.
Les membres du Comité Exécutif, par leur signature, s'engagent à appliquer ces principes et à les promouvoir auprès de leurs équipes et à en vérifier leur application. Ils sont communiqués et expliqués aux managers qui eux-mêmes les relaient auprès de leur équipe dans le cadre habituels des réunions de service, d'équipe, des réunions métiers, libre échange voire lors du bilan individuel annuel. Ce document est mis à la disposition sur l'intranet ou auprès des ressources humaines sur simple demande.
Le Comité exécutif révise autant de fois que nécessaire ce document et fait une revue annuelle de sa diffusion, de sa connaissance et de son respect.

Direction financière et RSE – Janvier 2020

LE CHOIX D'UNE FISCALITÉ RESPONSABLE ET D'UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE SURE

Fleury Michon est transparent concernant sa fiscalité et souhaite que sa politique fiscale s'inscrive pleinement dans sa stratégie de responsabilité d'entreprise. L'entreprise adopte donc un comportement citoyen consistant, non seulement à respecter la législation mais surtout à apporter une juste contribution aux pays dans lesquels elle exerce son activité. Ainsi, Fleury Michon s'acquitte des impôts dus dans les pays où il est implanté. Il contribue ainsi à leur développement et à y maintenir un environnement économique stable, avec des services publics de qualité (santé, éducation, sécurité, transport…) qui profitent à tous, y compris à l'entreprise elle-même. Dans la même logique, Fleury Michon entretient une stratégie financière sûre, basée sur des principes de gestion « en bon père de famille ». Les financements mis en place pour couvrir les investissements sont réalisés avec des partenaires bancaires avec lesquels Fleury Michon entretient une relation régulière, bilatérale et de long terme. Enfin, l'entreprise reste attentive afin de maintenir un niveau de trésorerie significatif lui assurant sécurité et agilité.

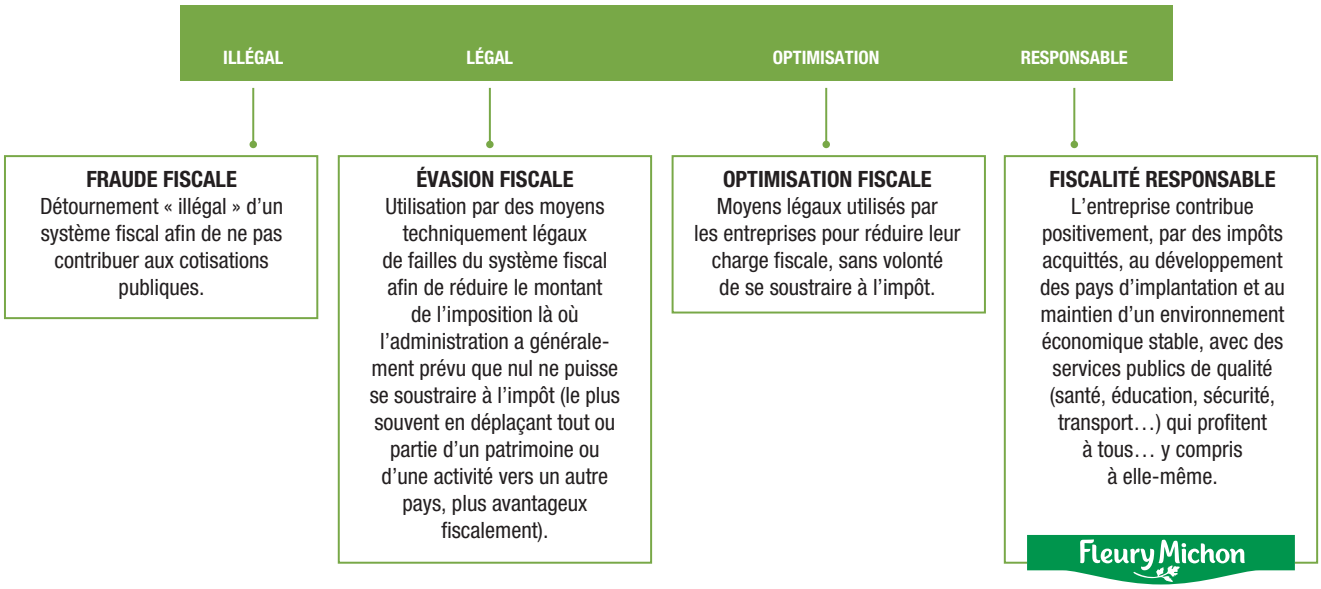

FAIRE PREUVE DE VIGILANCE EN MATIÈRE DE CORRUPTION

D'après l'indice annuel de perception de la corruption de l'organisation Transparency International, les activités de Fleury Michon s'exercent essentiellement, en 2020, dans des pays à risque moyen voire faible de corruption.

Fleury Michon considère que le risque de corruption reste à ce jour peu significatif pour l'entreprise sur ses zones géographiques d'implantation mais demeure néanmoins vigilant. Les Principes de Conduite Éthique, qui encadrent de longue date les activités de chacun et formalisés en 2014, participent de cette vigilance. Pour renforcer sa vigilance, l'entreprise a créé en 2018 une procédure de lancement d'alerte, diffusée aux salariés, ainsi qu'un Comité Ethique chargé de répondre aux éventuelle alertes reçues.

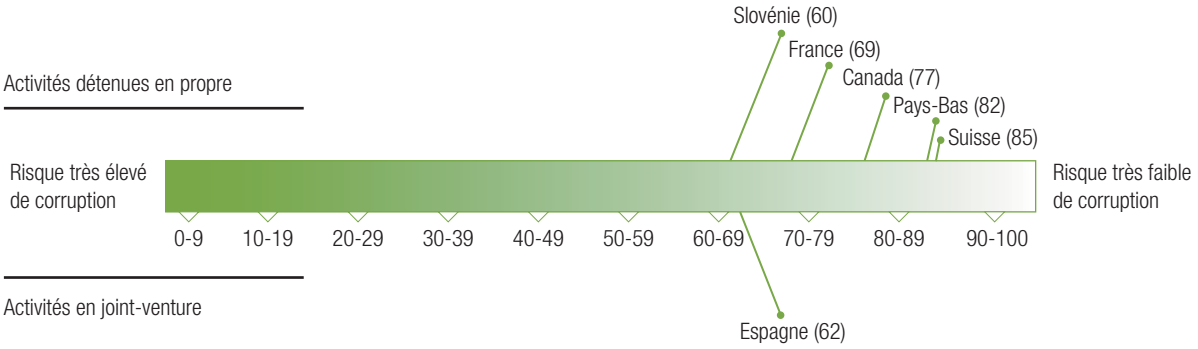

2.2 LA DÉFINITION DU PROJET D'ENTREPRISE : AIDER LES HOMMES À MANGER MIEUX CHAQUE JOUR

2.2.1 FLEURY MICHON SE SAISIT DU MIEUX MANGER

Ce projet, nous l'avons porté à travers plusieurs initiatives : un travail de concertation constant avec nos éleveurs et agriculteurs pour mieux les rémunérer, créer de l'emploi dans les territoires et offrir une alimentation saine et accessible aux Français. Nous nous sommes engagés pour la transparence à travers « Venez Vérifier ». Nous avons été précurseurs dans la généralisation de l'étiquetage Nutri-Score sur nos produits. Nous avons pris des engagements en matière de réduction de sel et d'additifs et avons optimisé la majorité de nos recettes.

2.2.2 UN DÉVELOPPEMENT DES OFFRES POUR ATTEINDRE UN PUBLIC TOUJOURS PLUS LARGE

L'objectif principal de l'entreprise à travers ses offres est de proposer aux consommateurs des produits sains et naturels, contribuant à leur bonne santé, riches en goût et plaisir et correspondant à leurs modes de vie. Le développement des offres prend donc, le plus possible, en considération les attentes de tous les consommateurs.

Fleury Michon a redéfini ses gammes Jambons fin 2020 (commercialisation début 2021) afin de rendre plus lisible le positionnement de chacun de ses produits Jambons. Les gammes s'articulent dorénavant à partir de 3 familles :

- jambon classique : regroupant les jambons du quotidien, la qualité accessible à tous ;
- jambon charcutier : Le jambon riche en goût, inspiré des recettes traditionnelles ;
- jambon engagé : Le jambon qui s'engage pour les Hommes, les animaux et la planète.

Fleury Michon, en tant que 3e marque nationale, se doit de rester accessible au plus grand nombre. C'est dans cet esprit que l'entreprise a travaillé une refonte de sa gamme de jambons pour répondre aux archipels de ses consommateurs (accessibilité prix, plaisir, engagements sociétaux, etc.) et ainsi assurer son positionnement à partir de produits de qualité à des prix accessibles. Dans un contexte économique fragilisé par la crise de la Covid-19, nous mesurons pleinement la nécessité de répondre à l'ensemble des consommateurs.

2.2.3 UNE VOLONTÉ DE S'IMPLIQUER AU-DELÀ DES OFFRES PRODUITS

Le projet d'entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour » a également vocation à confirmer le rôle de l'entreprise auprès de ses territoires, à travers notamment des actions éducatives menées auprès d'associations locales (exemple : programme d'éducation à l'équilibre alimentaire et à l'activité physique).

2.3 LES 5 AXES PRIORITAIRES POUR STRUCTURER LA POLITIQUE RSE ONT ÉTÉ PRÉCISÉS, DE MANIÈRE À INTERAGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ET DURABLE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Notre politique RSE est basée sur une démarche de progrès durable pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre relation est construite sur le dialogue et l'identification de leurs besoins, de manière responsable et équilibrée. Ces parties prenantes sont considérées comme nos interlocutrices privilégiées.

Fleury Michon a ainsi défini un projet qui s'appuie sur

5 PILIERS

NOS CONSOMMATEURS
Proposer des produits toujours plus savoureux et sains, pratiques à des prix accessibles à tous

NOS TERRITOIRES
Contribuer à la vie de nos territoires

AIDER LES HOMMES à manger mieux CHAQUE JOUR

NOS FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT
Contribuer à des pratiques agricoles, d'élevage et de pêche plus durables et respectueuses

NOS COLLABORATEURS
Promouvoir la qualité de vie au travail

NOTRE ENVIRONNEMENT
Limiter notre empreinte environnementale

2.3.1 NOS CONSOMMATEURS : PROPOSER DES PRODUITS TOUJOURS PLUS SAVOUREUX ET SAINS, PRATIQUES À DES PRIX ACCESSIBLES À TOUS

Le consommateur est au cœur de notre mission : en tant que marque du quotidien des Français, Fleury Michon s'engage depuis 1905 à proposer des produits bons, sûrs et sains, à des prix abordables pour donner accès à tous à des produits de grande qualité.

2.3.1.1 UN ENGAGEMENT CONCRET : PLUS DE 40 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DU MANGER MIEUX

1973
LABEL ROUGE

1987
PARTENARIAT AVEC JOËL ROBUCHON

1999
1ère CHARTE NUTRITIONNELLE FLEURY MICHON

2001
BLEU BLANC CŒUR

2002
RÉDUCTION DE SEL
1er jambon-25% de sel en libre service

2003
ALLERGIES ALIMENTAIRES
Engagement auprès de l'Association Française pour la Prévention des Allergies (AFPRAL)

2004
BIO
1er jambon Bio libre-service

SUPRESSION DE L'HUILE DE PALME & DES HUILES HYDROGÉNÉES

SUPPRESSION DES ADDITIFS ALLERGISANTS
Rouge de cochenille, tartrazine, canthaxanthine, érythrosine, BHA, BHT,…

2009
CHARTE D'ENGAGEMENTS PNNS

2010
SURIMI CLEAN LABEL
Suppression des polyphosphates, exhausteurs de goût et sorbitol du surimi

2012
SANS GLUTEN
Collaboration avec l'Association Française des Intolérants au Gluten (AFDIAG)

2013
PÊCHE RESPONSABLE
Approvisionnement responsable auprès de pêcheries certifiées.

2E CHARTE D'ENGAGEMENS AUPRÈS DU PNNS

2015
FILIERE J'AIME
Animaux nourris sans OGM (<0,9%) et élevés sans traitement antibiotique

REDUCTION DES ADDITIFS
Définition d'une liste restreinte de 20 additifs autorisés

2016
ORIGINE DES VIANDES
Affichage systématique sur l'ensemble de nos produits

2017
NUTRI-SCORE
1er industriel à signer la charte d'engagement pour le Nutri-score

2018
CHARTE BIEN-ÊTRE ANIMAL

LA NOTE GLOBALE
Note de performance sociétale des produits sur 6 critères (nutrition, bien-être animal, origine, responsabilité sociétale, traçabilité, environnement)

2019
JAMBON ZERO NITRITE

PLATS CUISINES EN BARQUETTE BOIS
80% de plastique en moins

2020
FILIÈRE FRANÇAISE D'ÉLEVEURS ENGAGÉS
J'aime devient Filière française d'éleveurs engagés et se développe

2020 : LA MISE EN PLACE DE CONTRATS DE BASE POUR L'ENSEMBLE DES PRODUITS FLEURY MICHON

En 2020, Fleury Michon s'est doté d'un nouvel outil afin de garantir aux consommateurs un niveau de qualité allant au-delà de la réglementation en vigueur, pour chacun de ses produits : le Contrat de base. Défini pour chaque marché, il recense les exigences auxquelles chaque produit Fleury Michon doit répondre, et identifie les exigences complémentaires par segment de marché afin de répondre à nos différents archipels de consommateurs. Ces exigences nous permettent d'assurer le développement de produits associant les bénéfices suivants : plaisir, sécurité, équilibre, accessibilité et responsabilité envers l'ensemble de nos parties prenantes. Les contrats de base encadrent les exigences appliquées à nos produits, de la sélection des matières premières à l'emballage :

Les contrats de base sont construits autour de 5 bénéfices

Ces 5 bénéfices constituent le socle des contrats de base s'appliquant à l'ensemble des produits Fleury Michon. En complément, des exigences supplémentaires en lien avec un ou plusieurs de ces axes peuvent s'ajouter selon les différents segments afin de répondre plus particulièrement aux différents archipels de consommateurs identifiés.

LE PLAISIR : Proposer des produits toujours plus gourmands

Depuis 1905, Fleury Michon cultive « l'Obsession du Bon » de génération en génération avec comme objectif majeur de satisfaire ses consommateurs.

- Notre cuisine d'essai, conçue selon les conseils de Grands Chefs, est dotée de moyens performants et innovants pour l'élaboration des nouvelles recettes.
- Dans le respect de la naturalité, nous mettons en œuvre des ingrédients rigoureusement sélectionnés et des savoir-faire uniques (bouillons, procédés de cuisson…) pour assurer le goût de nos produits.
- Afin d'assurer sa supériorité organoleptique, Fleury Michon met en place un panel expert chargé de suivre la qualité organoleptique des produits. Il se fixe pour objectif d'atteindre un niveau de satisfaction supérieur ou égal à la concurrence sur le plan sensoriel pour l'ensemble de ses produits.

Nos équipes travaillent au quotidien pour garantir toujours plus de goût et de plaisir avec une variété de recettes qui répondent aux envies de nos différents profils de consommateurs. Nous innovons en travaillant de nouvelles recettes et de nouveaux ingrédients, mais aussi de nouveaux process, nouvelles technologies et nouveaux savoir-faire.

LA SANTÉ : Garantir des produits sains, avec de bons ingrédients

Nous sommes engagés depuis 1999 dans une démarche nutritionnelle volontaire et transparente pour proposer aux consommateurs une alimentation variée et équilibrée au quotidien, dans le respect de la naturalité.

Naturalité

- Les seuls additifs autorisés chez Fleury Michon sont ceux dont l'utilisation est indispensable à la sécurité ou pour des raisons techniques telles que la tenue du produit, avec une utilisation spécifique justifiée.
- Un objectif de 3 additifs maximum par produit, pour prévenir le risque potentiel d'effet cocktail (interactions entre additifs).
- Au total, moins de 20 additifs différents sont autorisés dans nos produits sur la base d'une liste d'additifs autorisés définie dans chaque contrat de base (sur plus de 300 additifs autorisés au sein de l'Union Européenne).

- Priorité aux additifs d'origine naturelle : lorsqu'ils sont indispensables, les colorants et les arômes sont naturels/d'origine naturelle, et les additifs issus d'OGM ou avec des nanoparticules sont exclus.
- Mise en place d'une liste de substances interdites ou à éviter, dans les listes d'ingrédients basée sur 3 critères : l'évaluation réglementaire, l'évaluation scientifique et l'évaluation médiatique.

Depuis 2017, nous avons ainsi doublé le nombre de références sans aucun additif ajouté et supprimé plusieurs additifs controversés de nos produits. Les ¾ de nos plats cuisinés sont formulés sans ajout d'additif. En charcuterie, la poursuite des travaux de recherche sur les nitrites a permis de mettre sur le marché une nouvelle gamme de charcuteries Zéro Nitrite sans aucun ajout de conservateur (sans sel nitrité ni nitrite d'origine végétale), à la couleur rose pâle et à la durée de conservation moins longue qu'un jambon classique.

Au-delà des additifs, nous travaillons également dans une démarche de progrès visant à réduire l'utilisation des ingrédients ultra-transformés afin de proposer des produits avec les listes d'ingrédients les plus simples possible.

Nutrition

Fleury Michon met en œuvre une démarche rigoureuse d'expertise nutritionnelle afin d'assurer que chaque produit mis sur le marché s'intègre dans une alimentation équilibrée et variée au quotidien :

- Fleury Michon s'engage depuis 2017 à indiquer le Nutri-Score sur l'ensemble de ses produits. Notre objectif : proposer au moins 90 % de notre offre en Nutri-Score A, B ou C et moins de 10 % en Nutri-Score D ou E. Depuis 2017, nous avons déjà augmenté de 40 % le nombre de nos références notées A ou B au Nutri-score ;
- réduction des teneurs en sel de nos produits à l'aide de substituts naturels (bouillons, épices) : Fleury Michon propose une vingtaine de références de charcuteries à teneur en sel réduite et nous nous fixons des seuils maximums en sel pour l'ensemble de nos produits ;
- absence d'huile de palme et d'huiles hydrogénées de l'ensemble de nos produits. Nous optimisons la qualité des matières grasses utilisées dans nos recettes en privilégiant l'utilisation d'huiles telles que l'huile de colza et l'huile d'olive.

L'ACCESSIBILITÉ : Garantir des produits accessibles à tous

Car le prix reste le premier critère d'achat des produits alimentaires, Fleury Michon œuvre depuis toujours à rendre le « Manger Mieux » accessible à tous. Nos contrats de base par marché nous permettent d'assurer un niveau de qualité allant au-delà de la réglementation en vigueur, garantissant à l'ensemble de nos consommateurs des produits d'une qualité a minima équivalente ou supérieure au marché, au bon rapport qualité prix.

Pour répondre aux attentes spécifiques de nos différents profils de consommateurs, nous proposons en complément des produits adaptés par segment de marché afin de couvrir toutes les attentes des consommateurs.

Fleury Michon s'engage à poursuivre l'amélioration continue de la qualité de ses produits tout en garantissant leur accessibilité au plus grand nombre.

LA RESPONSABILITÉ : Répondre aux attentes des consommateurs engagés grâce à une démarche encore plus responsable

Pas de bons produits sans de bonnes matières premières : nos fournisseurs sont sélectionnés sur la base de critères stricts et précis détaillés dans des cahiers des charges spécifiques à Fleury Michon, pour assurer à nos consommateurs des produits au niveau requis de qualité.

La charte Achats Fleury Michon favorise les achats durables et responsables. Elle donne la priorité aux approvisionnements français à chaque fois que possible tout en assurant la qualité sanitaire et technique, la disponibilité et la sécurité de nos approvisionnements. Elle vise également l'accessibilité prix pour le consommateur tout en favorisant des relations mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs. Nous appliquons les mêmes exigences de cahier des charges et de traçabilité à l'ensemble de nos approvisionnements, sans distinction d'origine.

Notre politique Bien-être animal, mise en place en 2018, se traduit par des applications concrètes sur nos produits :

- tous les œufs et ovoproduits mis en œuvre directement dans nos recettes sont exclusivement issus d'élevages hors cage ;
- la chair de poisson de notre surimi est certifiée Pêche Responsable ;
- nous développons des filières de charcuterie de qualité : Bio, Label Rouge, Bleu Blanc Cœur…

Notre Filière Française d'Eleveurs Engagés a pour vocation d'aller au-delà de la réglementation en vigueur sur le respect du bien-être animal et de l'environnement : le cahier des charges comprend plusieurs volets, tels que l'alimentation des animaux (alimentation non-OGM et à base de céréales françaises), la santé (absence de l'utilisation d'antibiotiques) ou encore le bien-être des animaux (proximité entre les élevages et l'abattoir). Nous sommes par ailleurs engagés auprès de "l'étiquette Bien-être animal" (http://www.etiquettebienetreanimal.fr/) qui définit un niveau de A (bio) à E (produits standards) sur la base de plus de 230 critères allant des conditions d'élevage à l'abattage.

Dans le cadre de notre politique Emballages, nous travaillons également activement à l'optimisation et la réduction de nos emballages plastiques, en développant notamment de nouvelles gammes de produits mettant en œuvre des solutions d'emballages alternatives (exemple : gamme de plats cuisinés disponibles dans des barquettes en bois).

L'INFORMATION : Assurer la transparence et l'accessibilité à l'information pour nos consommateurs et nos parties prenantes

Fleury Michon est pleinement engagé pour instaurer la confiance et aider les consommateurs à prendre en main leur alimentation. Notre rôle est aussi de les aider à faire les bons choix grâce à des informations transparentes et accessibles.

En plus des informations d'étiquetage obligatoires, Fleury Michon va plus loin en apportant des informations complémentaires volontaires et accessibles pour les consommateurs :

- étiquetage systématique de l'origine des viandes depuis 2016, avant la réglementation ;
- 1er industriel à s'engager pour l'étiquetage volontaire du Nutri-score en 2017 ;
- des conseils sur la portion et la fréquence de consommation recommandées, propositions d'intégration de chaque produit dans un repas équilibré (disponible sur l'emballage et/ou le site internet Fleury Michon) ;
- mise en place depuis 2018 de solutions de partage automatique de nos données produits auprès des applications de scan alimentaire (Yuka, Openfoodfacts, Scan Up, Allergobox…) qui en font la demande, afin de garantir la fiabilité et la traçabilité des données communiquées aux consommateurs.

Nous contribuons par ailleurs à la réflexion autour d'une information complémentaire transparente et sociétale : la Note Globale (https://lanoteglobale.org/), qui évalue la qualité des produits alimentaires sur les critères de bien-être animal, environnement, nutrition, origine & contribution à l'économie, traçabilité & transparence et RSE.

Notre Politique Santé a également vocation à proposer des produits qui prennent en compte tous les consommateurs. Nous collaborons avec plusieurs associations de patients, notamment l'AFDIAG (Association Française Des Intolérants au Gluten) et l'AFPRAL (Association Française pour la Prévention des Allergies), afin de mieux comprendre les problématiques inhérentes aux alimentations particulières. Le logo « épi de blé barré » de l'AFDIAG informe par exemple de l'absence de gluten sur nos plats cuisinés.

Le Nutri-Score, système plébiscité par les pouvoirs publics et les associations de consommateurs

Nous avons été le **premier industriel à annoncer notre engagement à appliquer le logo Nutri-Score** sur tous nos produits dès la prise de position du ministère de la Santé en faveur de ce système en 2017, aux côtés de plusieurs acteurs de la distribution. Le Nutri-Score est aujourd'hui reconnu comme le système d'évaluation répondant le mieux aux attentes des consommateurs et le plus efficace en termes de santé publique.

Ce logo, apposé volontairement sur les emballages, permet d'identifier d'un coup d'œil la qualité nutritionnelle d'un produit sur une échelle de 5 couleurs allant de « A » (vert foncé), le plus favorable sur le plan nutritionnel, à « E » (orange foncé), le moins favorable sur le plan nutritionnel.

Nous avons investi plus d'un million d'euros pour renouveler nos packagings et faire apparaitre dès 2017 le Nutri-Score sur nos emballages. À fin 2020, plus de 90 % de nos produits affichent désormais ce logo sur la face avant, dont la totalité de nos plats cuisinés et surimis. Le déploiement complet sur l'ensemble de la gamme de produits de charcuterie sera effectif en 2022 (à fin 2021 : 99 % des produits indiqueront le Nutri-Score).

Le Nutri-Score, un indicateur de pilotage du Manger Mieux pour Fleury MIchon

Le Nutri-Score est devenu en 2018 le premier indicateur de Responsabilité Sociétale de Fleury Michon. Nous menons un plan d'optimisation des recettes, dans le cadre de notre charte nutritionnelle. En 2020, nous atteignons 90 % de nos produits notés « A », « B » ou « C » sur l'échelle de notation du Nutri-Score.

Nos 5 bonnes raisons d'opter pour le Nutri-Score...

1) Faciliter la vie de tous ceux qui souhaitent Manger Mieux.
2) Répondre aux interrogations légitimes des consommateurs sur la qualité nutritionnelle des produits qu'ils achètent.
3) Proposer des informations nutritionnelles claires et lisibles.
4) Rendre accessible sans zone d'ombre la qualité nutritionnelle de nos produits.
5) Être transparent et révéler aux consommateurs nos bonnes pratiques.

Si l'étiquetage nutritionnel simplifié est un élément fondateur pour rendre le Manger Mieux accessible à tous, il a toutefois ses limites car une alimentation favorable à la santé ne se résume pas uniquement à la simple composition nutritionnelle des aliments.

Fleury Michon a ainsi mis en place en 2018 sur ses emballages et en 2019 sur son site internet des informations complémentaires au Nutri-Score avec l'indication de repères de portions, de fréquences de consommation et d'associations au sein d'une alimentation équilibrée. Ces repères, déterminés sur la base des recommandations officielles de santé publique, sont personnalisables par catégorie d'âge pour s'adapter aux besoins de chacun.

Aller encore plus loin

Pour répondre à l'essor des applications mobiles, dont la vocation est d'aider les consommateurs dans leurs choix alimentaires, Fleury Michon a pris le parti de coopérer pour le partage des informations produits avec les applications de scan alimentaire (OpenFoodFacts, Yuka, Scan Up, Allergobox...). La maîtrise des données produits nous permet de garantir aux consommateurs une information fiable et complète, pour amener chacun à faire des choix éclairés, selon ses critères de sélection.

Plus loin demain : notre démarche de progrès pour nos consommateurs

Les contrats de base Fleury Michon sont des outils évolutifs ayant vocation à intégrer progressivement l'avancement des plans de progrès définis dans une démarche d'amélioration continue de l'ensemble de nos produits. Dans le cadre de notre démarche RSE, notre démarche de progrès concernant la composition de nos produits porte sur 3 axes prioritaires :

#1 Valoriser la qualité nutritionnelle de nos produits à travers le Nutri-Score

Nous poursuivons nos efforts pour optimiser le Nutri-Score de nos produits, en poursuivant la réduction progressive des teneurs en sel, en matières grasses, en sucres, etc.

#2 Restreindre les additifs dans la composition des produits

Engagée depuis plus de 20 ans, notre démarche de réduction des additifs dans nos produits est plus que jamais au cœur de nos développements.

#3 Promouvoir la réduction des ingrédients « ultra-transformés »

Nos équipes Recherche & Développement mettent en place de nouveaux projets pour aller vers la suppression des marqueurs d'ultra-transformation : texturants, sucres transformés… afin d'assurer des produits avec les listes d'ingrédients les plus simples possible.

2.3.1.2 DES PRODUITS QUI PRENNENT EN COMPTE TOUS LES CONSOMMATEURS AVEC LE DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

La gamme Fleury Michon Santé a été conçue il y a 10 ans (écriture du cahier des charges de la gamme et premiers développements en 2009-2010). Fleury Michon s'est ainsi engagé à « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour » dans le secteur de la santé en proposant des solutions repas aux divers établissements de santé (hôpitaux publics, cliniques privées, services médico-sociaux notamment via le portage à domicile). L'objectif est d'apporter notre savoir-faire culinaire et nutritionnel aux patients/résidents, dans les moments importants de leur vie, en ne négligeant jamais les valeurs essentielles de la cuisine : le goût au bénéfice du plaisir.

Le contexte de la restauration de santé en France

Chaque année, les 3 000 établissements de santé français accompagnent et soignent près de 14 millions de patients. Le nombre de repas patients servis par an dans les centres hospitaliers publics et cliniques privées est estimé à 70 millions. À cela s'ajoute le portage à domicile qui permet d'accompagner les soins réalisés en ambulatoire et d'aider les personnes dépendantes à se maintenir à domicile.

Les contraintes et exigences portées aux établissements de santé en matière d'alimentation sont nombreuses :

- normes règlementaires, en matière d'hygiène et d'offre (HACCP, Loi Egalim) ;
- importance du rôle de l'alimentation dans le parcours de soin et le combat contre la dénutrition ;
- typologies de patients très diverses (durée de séjour, ambulatoire, pathologies, allergies, aversion…) ;
- complexité dans l'organisation interne des établissements ;
- tout cela dans un contexte de fortes pressions budgétaires.

Fleury Michon s'organise pour répondre à ces besoins

Fleury Michon s'est emparé du sujet dès 2010 en souhaitant apporter des produits répondant à toutes ces exigences en y incluant : de la qualité, de la variété, du goût, de la sécurité alimentaire et une largeur d'offre répondant à la majorité des pathologies. Nous travaillons également sur les aspects visuels et gustatifs de nos plats. Notre objectif : faire du repas à l'hôpital un moment de plaisir et de détente.

En s'appuyant sur notre savoir-faire culinaire, nous avons développé une offre complète de plats préparés avec la plus grande des exigences. Nos recettes sont ainsi garanties avec le minimum d'additifs possible :

- sans matières grasses hydrogénées ;
- sans huile de palme ;
- sans OGM ;
- sans conservateurs ;
- sans gomme de guar et Xanthane.

Notre offre a été élaborée pour répondre à de nombreuses exigences liées aux soins, dont les régimes thérapeutiques. Pour cela, nous nous sommes basés sur les exigences de nos clients et prospects afin de leur proposer une offre qui soit au plus près de leurs besoins. La collaboration avec les professionnels de santé est assurée par notre diététicienne-nutritionniste dédiée et permet de voir mûrir de nombreux projets en partenariat. De plus, nos plats répondent à certaines normes, référentiels et recommandations spécifiques comme :

- la réglementation européenne ;
- le GEMRCN (Groupement d'Études des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) ;
- la HAS (Haute Autorité de la Santé) ;
- le PNNS (Programme National Nutrition Santé) ;
- le CERIN (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Information Nutritionnelle) et d'autres...

Ainsi, notre gamme couvre près de 80 % des régimes thérapeutiques rencontrés à l'hôpital (pauvres en sel, sans gluten (labellisation AFDIAG), pauvres en matières grasses,…), et s'intègre parfaitement dans des plans de menus de plusieurs semaines.

Ce sont près de 150 plats surgelés qui composent notre gamme.

Notre offre convient à des établissements déléguant totalement leurs solutions repas, mais aussi à des établissements recherchant une solution pour du court terme, des plats d'appoint ou une complémentarité afin de ne pas multiplier les différents menus.

En 2020, nous servions 110 établissements de santé avec pas moins de 4 millions de plats !

Fleury Michon innovateur

En parallèle des réponses aux appels d'offre avec des cahiers des charges stricts, Fleury Michon intègre également un plan d'innovation afin de proposer aux établissements de santé des recettes dans l'air du temps. Ainsi, nous avons développé :

- **une gamme pour les services ambulatoires** : ce type d'hospitalisation se développant, il nous semblait important de répondre aux besoins de praticité et d'efficacité. Ainsi nous avons travaillé 6 recettes se consommant froides ou chaudes, avec un grammage adapté à ce type d'hospitalisation ;
- **une gamme « plaisir »** : cette gamme a été développée en collaboration avec des chefs étoilés et meilleurs ouvriers de France afin d'abonder l'offre de cliniques privées de recettes chef. Elle se compose de 8 recettes originales et gourmandes élaborées avec des ingrédients de qualité soigneusement sélectionnés ;
- **une gamme végétarienne** : ces recettes se composent de céréales et de légumineuses qui, associées ensemble, apportent des protéines de qualité comparables à celles de protéines animales. Gourmandes, variées et équilibrées ces recettes viennent compléter notre offre avec un nouveau régime « sociétal ».

Un engagement RSE maintenu

Pour cette activité, Fleury Michon maintient le même niveau d'exigence RSE et d'achats responsables que pour le reste de ses activités, c'est-à-dire limiter au maximum notre impact sur l'environnement.

Nous participons chaque année à l'Indice Vert CAHPP* (*Centrale d'achats pour les hôpitaux privés et publics). Cet indice nous permet de nous situer par rapport à notre environnement concurrentiel et de connaître nos axes d'amélioration. En 2020, nous avons obtenu la notation A++, avec une note de 91,4/100, ce qui place Fleury Michon en 2e position des fournisseurs de restauration.

Une acquisition qui fait sens : Marfo

En 2019, Fleury Michon a fait l'acquisition du groupe Marfo (Pays-Bas). Cette opération fait sens avec l'activité Santé puisque Marfo est capable de servir le secteur de la santé, à l'image du contrat avec les cliniques allemandes Askelpios et d'autres établissements de santé (longs et courts séjours) néerlandais et allemands.

Des synergies et développements sont à l'étude afin de s'appuyer sur les compétences de chacun.

Notre contribution dans le contexte de la Covid-19

Nous avons souhaité participer à l'élan national de générosité en réalisant des donations à près de 70 établissements de santé. Nous avons ainsi eu le privilège d'offrir 71 000 plats cuisinés à destination du personnel soignant tant sollicité durant la crise sanitaire.

2.3.1.3 NE JAMAIS TRANSIGER AVEC LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

Une politique qualité exigeante pour la satisfaction élémentaire des consommateurs

À travers sa Politique, Fleury Michon s'engage toujours, afin de satisfaire ses clients, à répondre aux exigences réglementaires et à assurer :

- la sécurité des aliments : maîtrise des dangers bactériologiques, physiques, chimiques, allergènes et éthiques, par la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), les bonnes pratiques d'hygiène ainsi que la traçabilité à chaque étape ;
- la qualité organoleptique : maîtrise et régularité des produits finis ;
- la qualité du service : service « produits » en veillant à la praticité et à la facilité d'utilisation et service « clients » en veillant à toujours maintenir un taux de service optimal ;
- la qualité nutritionnelle par la prise en compte de la santé des consommateurs, et par l'affichage du Nutri-Score sur les recettes commercialisées au rayon Libre-Service ;
- la prise en compte des enjeux d'un développement durable.

La Politique de l'entreprise Fleury Michon s'ancre dans la mise en œuvre de Systèmes de Management de la Qualité et de la Sécurité des Denrées Alimentaires, reconnus par l'obtention de certifications IFS ou FSSC22000.

Le Directeur QSE est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et de la coordination du Système de Management de la Qualité, épaulé par le Directeur Qualité et Sécurité des Aliments sur les domaines et expertises spécifiques à la conformité, qualité et salubrité des produits élaborés sur les sites.

Lors des revues de Direction, il est effectué une évaluation du Système de Management de la Qualité ainsi qu'une revue régulière des objectifs. Ces revues sont faites chaque semestre sur chaque site.

Des certifications gage d'assurance qualité et d'exigence

Pour les sites de production en France :

- Aides culinaires : FSSC22000 + ISO 50001 + ISO9001 ;
- Montifaut (jambon) FSSC22000 + ISO 50001 + ISO9001 ;
- Chantonnay (charcuterie) : FSSC22000 + ISO 50001 + ISO9001 ;
- Cambrai : FSSC22000 + ISO9001 + ISO50001 ;
- Plélan le grand : FSSC22000 + ISO9001 + ISO50001 ;
- Mouilleron en Pared : ISO 50001 + ISO9001 + IFS ;
- Montifaut (traiteur) : ISO 50001 + ISO9001 + FSSC22000 ;
- Traiteur de la Mer (Chantonnay) : ISO 50001 + IFS + ISO9001.

Pour la logistique :

- Plateforme logistique : FSSC22000 + ISO 50001 + ISO9001.

Pour le siège social :

- Fleury Michon SA : ISO 50001 + ISO9001 + FSSC22000 + IFS.

Pour les sites de production internationaux :

- Proconi (Slovénie) : IFS.

L'organisation de la prévention et de la gestion de crise

Depuis notre création en 1905, notre entreprise a toujours été soucieuse de préserver ses activités et l'intérêt de ses parties prenantes. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de mettre en œuvre les organisations nécessaires à la bonne maitrise des risques inhérents à notre activité. Fleury Michon s'engage à mettre à disposition tous les moyens pour prévenir, agir et minimiser les effets d'une crise sur l'entreprise et son environnement (consommateurs, clients, salariés, collectivités). Fleury Michon identifie six grandes catégories de risques :

- les risques alimentaires : microbiologique, chimique, corps étrangers, allergènes, éthiques, filières d'approvisionnement, liés à l'environnement agroalimentaire ;
- les risques industriels : incendie, pollution, catastrophe naturelle, etc. ;
- les risques sociaux : grève, accident, rumeur, etc. ;
- les risques organisationnels : disparition d'un dirigeant, risques réglementaires, etc. ;
- les risques informatiques : cyber attaque, ransomware, etc. ;
- les risques réputation/médias.

Fleury Michon a mis en place une cartographie des risques. Les risques les plus significatifs font l'objet d'une revue régulière par la Direction de l'entreprise, le Comité d'audit et risques et par le comité de prévention de crise.

Une rubrique spécifique est disponible en 1.4 du Rapport annuel.

Le processus de prévention et de gestion s'organise autour de six domaines :

1. l'analyse des risques potentiels inhérents à l'activité de l'entreprise, qu'il s'agisse de risques produits, industriels, sociaux, organisationnels, informatiques et réputation/ médias ;
2. la mise en place de moyens de maîtrise et de contrôle grâce aux dossiers de prévention, aux veilles sanitaires, aux veilles médiatiques et scientifiques et à la méthode HACCP ;
3. les actions de formation et de sensibilisation avec des actions de formation à la gestion de crise, des stages de mediatraining et des exercices de simulation de crises ;
4. la détermination des procédures à suivre en cas d'alerte ou de crise avérée ;
5. les actions de vérification avec des simulations de retrait de produits, de gestion des appels ;
6. les actions correctives pour empêcher la reproduction d'un nouvel incident lié aux mêmes causes.

L'ensemble de ce processus est suivi par la cellule de crise, composée de trois personnes : le Président de la cellule en la personne du Directeur général, le Coordinateur et l'Assistant coordinateur.

Les missions de cette cellule en cas de crise :

- prendre des décisions et piloter leur mise en œuvre ;
- préparer et coordonner la communication ;
- préserver la santé et la sécurité des consommateurs ainsi que la pérennité et réputation de l'entreprise.

La cellule de crise peut avoir recours à des intervenants externes (agence de communication de crise, cabinets juridiques, fédérations professionnelles et Pouvoirs Publics).

Pour la réussite de cette cellule, Fleury Michon a mis en place plusieurs moyens :

- la politique de sécurité des aliments ;
- la méthode HACCP et les procédures ;
- les certifications Qualité et Sécurité des Aliments ;
- l'identification des risques ;
- les dossiers de prévention ;
- le respect du cadre commun applicable à toute nouvelle entité de Fleury Michon afin d'intégrer les critères d'exigences et définir un plan de progrès permettant de garantir la sécurité immédiate des consommateurs et répondre au projet d'entreprise ;
- les veilles alertes sanitaires ;
- les veilles médiatiques et scientifiques.

En plus de ces moyens, des actions de formation et d'information sont mises en place :

- sessions de formation :
  - mediatraining,
  - gestion des appels à risque,
  - formation des équipes à la gestion de crise ;
- modules de formation en ligne ouverts à l'ensemble des collaborateurs ;
- information et sensibilisation des salariés :
  - sécurité des aliments,
  - manuel de crise ;
- actions de vérification :
  - la simulation de retrait produit,
  - la simulation de gestion des appels,
  - les numéros d'urgence,
  - la revue de prévention et de gestion de crise,
  - les audits de sites et des organisations.

En 2020, nous avons sensibilisé plus de 500 collaborateurs à la prévention et à la gestion de crise à travers des exercices de simulation de crise, sur la sécurité des aliments, des formations aux outils de gestion de crise et du media training.

Notre dispositif gestion de crise nous a permis de gérer au mieux la crise sanitaire et d'assurer la continuité de l'activité tout au long de l'année.

2.3.1.4 UNE CAPACITÉ D'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

Parce que les consommateurs sont également des citoyens. Parce que la maturité générale sur les sujets de société s'est fortement accrue. Parce qu'ils décryptent les éléments de langage et les ressorts de la communication. Parce qu'ils sont très informés et connectés. Pour toutes ces raisons, on ne peut plus s'adresser à eux avec les artifices usés et utilisés pendant des décennies de communication.

Chez Fleury Michon, la communication a laissé la place à la relation consommateurs et aux messages bien adressés.

Le digital et les réseaux sociaux, un moyen de communication directe avec nos Consommateurs

Dès 2014, Fleury Michon a redéfini sa stratégie de communication. Afin d'amplifier au mieux sa mission « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour », l'entreprise crée son pôle digital, ce qui représente un vrai tournant dans sa démarche de communication. La télévision reste un canal primordial mais Fleury Michon développe fortement son écosystème digital afin de toucher tous les consommateurs via les canaux qu'ils privilégient.

Désirant des échanges personnalisés avec tous ses consommateurs, la marque utilise les réseaux sociaux et internet afin d'expliquer en profondeur ses actions, ses convictions et son histoire.

En 2020, Fleury Michon s'appuie encore plus sur le digital pour adapter son message en fonction des différentes attentes des consommateurs. Facebook et Instagram deviennent les canaux privilégiés pour échanger autour des produits et des valeurs de la marque. Une nouvelle ligne éditoriale et un nouveau plan media ont été adoptés sur ces deux réseaux sociaux à l'été 2020 avec trois objectifs :

- être un fil rouge permettant une présence en continu auprès du consommateur ;
- installer le nouveau positionnement de la marque en tant que Maison familiale et vendéenne depuis 1905 ;
- engager nos communautés de fans autour de la marque et de ses valeurs.

Les campagnes de communication digitales sont par ailleurs très ciblées pour adresser le bon message à la bonne personne et au bon moment et ainsi ne pas « polluer » les personnes qui ne sont pas susceptibles d'être intéressées par un message publicitaire non pertinent pour elles.

Le service consommateurs

Le service consommateurs reste au cœur des activités de Fleury Michon.

Le service consommateurs, comme le hub consommateurs précédemment, a toujours l'ambition de mettre les attentes consommateurs au cœur de l'attention et la relation en conservant un nom accessible à tous.

Que ce soit via les réseaux sociaux, les e-mails, le téléphone ou bien le courrier, le service consommateurs met un point d'honneur à répondre rapidement aux consommateurs sur les problématiques rencontrées ou bien les questions posées.

L'objectif est bien entendu de maintenir le consommateur au cœur de l'entreprise :

- instaurer un contact privilégié avec lui ;
- innover en créant un lieu de collecte et de partage d'informations ;
- améliorer nos produits, nos process et notre communication.

Cette relation consommateur doit nourrir l'entreprise, la faire grandir et la faire évoluer.

Notre engagement : 100 % des consommateurs satisfaits

Pour cela, 4 actions sont d'ores et déjà mises en place :

1. Répondre à réception de la demande.
2. Personnaliser l'échange avec le consommateur.
3. Échanger régulièrement avec nos consommateurs.
4. Impliquer tous nos services : informer, échanger, sensibiliser !

Le temps de réponse et la satisfaction des consommateurs sont les 2 indicateurs qui pilotent les actions de notre service consommateurs.

Fleury Michon initie également des actions concrètes pour proposer le plus de transparence possible au profit de ses parties prenantes :

- l'affichage du Nutri-Score ;
- le programme Venez Vérifier qui a permis l'accueil de visiteurs au coeur de l'entreprise de 2010 à 2019 ;
- le programme « Dans le bon sens » afin d' incarner la posture pragmatique de bon sens qui guide les actions de l'entreprise.

2.3.2 NOS FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT : CONTRIBUER À DES PRATIQUES AGRICOLES, D'ÉLEVAGE ET DE PÊCHE PLUS DURABLES ET RESPECTUEUSES

2.3.2.1 NOTRE VISION DES FILIÈRES ET NOTRE ORGANISATION

Avec son projet d'entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour », Fleury Michon poursuit et donne une nouvelle ampleur à sa vocation : proposer aux consommateurs les produits les meilleurs, les plus sûrs, au prix juste. Pour cela, l'entreprise a opté depuis de nombreuses années pour une stratégie de création de filières : progressivement, Fleury Michon approfondit ses relations et tisse des liens étroits avec les fournisseurs à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement de manière à y impulser une dynamique de qualité, d'hygiène, de sécurité et de responsabilité qui reflète son propre engagement. Cette exigence se traduit par des audits qualité, des plans de progrès, des actions d'accompagnement des fournisseurs, la mise en place de partenariats long terme. Cette stratégie de filières est la clé de voûte d'une chaîne de valeurs capable de répondre aux attentes multiples des consommateurs.

Une présence historique auprès des 3 principales filières

Fleury Michon a mis en place des filières d'approvisionnement pour ses principales matières premières (porcs, volailles, poissons). Par « filière », Fleury Michon désigne un nombre restreint de fournisseurs auprès desquels l'entreprise s'approvisionne selon des cahiers des charges très précis en termes de qualités sanitaire et technique, de traçabilité et de modes de production. Les exigences des cahiers des charges établis par Fleury Michon concernent chaque étape : conception, production, fabrication, transformation. Le niveau d'exigence élevé que l'entreprise réussit à obtenir au sein de ses filières n'est possible que grâce à la relation de proximité qu'elle entretient sur le long terme avec ses fournisseurs.

Fleury Michon : Un partenaire et prescripteur pour l'amélioration et la valorisation des filières

NOS INVESTISSEMENTS DIRECTS ET INDIRECTS AU SEIN DE FILIÈRES INDÉPENDANTES

Fleury Michon contribue à travers ses investissements au développement de ses principales filières, à partir de son expérience, son expertise et son positionnement au sein de la chaine de valeurs des produits alimentaires. Au profit des filières non intégrées et indépendantes, il investit de manière directe et indirecte.

Nos investissements directs

Fleury Michon contribue également à la création de filières qu'elles soient végétales et porcines :

- Le Champ du Possible : Fleury Michon investit auprès d'agriculteurs locaux, à travers un contrat cadre, leur permettant l'écoulement de leur production bio ;
- Théligny / Vallégrain Bio : A travers sa filiale (50 %) Vallégrain Développement, Fleury Michon a mis en place un modèle d'exploitation (naissage et engraissement) de porcs bio, à partir d'un actif couvrant en 2020 : 23 hectares, un élevage de 300 truies, 3 parcs maternité plein air sur 15 hectares, une alimentation bio sans OGM, etc. Cette structure a pour objectif de développer un modèle viable socialement et économiquement tout en répondant aux attentes des consommateurs sur les conditions d'élevage, le bien-être animal, l'origine France, etc.

Nos investissements indirects

Fleury Michon formalise ses relations à travers des contrats cadres avec ses principales filières, notamment porcine et avicole. Ces contrats ont notamment pour objectifs de garantir une rémunération des éleveurs en adéquation avec leurs contraintes d'élevage/de culture et des plans de progrès qui leur sont adressés.

Nos filières de poissons, surimi et des produits de la mer sont certifiées par les organismes indépendants pour protéger l'environnement, maintenir la diversité de l'écosystème et pour ne pas diminuer les populations d'espèces sauvages.

La filière végétale est soutenue à partir d'accords avec des groupements locaux. Pour ses approvisionnements de lentilles et de petits pois Fleury Michon travaille avec des acteurs locaux qui réalisent la mise en culture sur les terres vendéennes, font la récolte et le conditionnement. Cela permet à Fleury Michon d'avoir 100 % de ses lentilles et de ses petits pois issus d'une agriculture locale et vendéenne !

DES INVESTISSEMENTS QUI REPRÉSENTENT UN ENJEU COMMERCIAL POUR FLEURY MICHON

Fleury Michon s'engage sur des volumes fermes de porcs répondant au cahier des charges de la filière française des éleveurs engagés, sur une base de rémunération reflétant les engagements pris par les éleveurs.

Fleury Michon, à travers sa marque et la qualité de ses produits, s'engage à valoriser au maximum la matière produite par ses filières et à contribuer à une rémunération à la juste valeur de chacun des intervenants de la filière. En tant que transformateur, Fleury Michon, qui garantit à ses éleveurs des volumes et une rémunération sur du long terme, se doit de sensibiliser ses clients (principalement grande distribution) et ses consommateurs sur la qualité des filières, afin de répartir au plus juste la contribution financière de chacun de ces acteurs présents au sein de la chaine de valeurs de produits.

Des atouts pour répondre aux enjeux

LA CHARTE ACHATS DU GROUPE FLEURY MICHON

La Charte Achats Fleury Michon s'appuie sur le système des valeurs de l'entreprise qui place l'excellence du service client et consommateur au centre de ses préoccupations. Les pratiques d'achat et la qualité des approvisionnements sont intimement liées comme en témoignent les quatre engagements de la Charte Achats.

Les quatre engagements de la Charte Achats.

Ces quatre engagements sont une déclinaison directe de la stratégie de l'entreprise. Le quatrième est l'expression de l'implication de Fleury Michon dans une démarche de responsabilité :

1. Garantir les approvisionnements en maîtrisant la sécurité des aliments dans les filières :

- sélectionner les meilleures filières d'approvisionnement grâce à un processus de référencement permettant d'évaluer les risques associés à chaque produit ;
- développer les moyens et les plans d'actions adéquats pour maîtriser les risques à tous les stades de la filière, basés sur une analyse de risques ;
- établir un programme d'audit des fournisseurs et des différents acteurs des filières qui tient compte de l'évaluation des risques ;
- à chaque fois que nécessaire, diversifier les fournisseurs pour réduire les risques de rupture ;
- connaître les schémas de fonctionnement des filières (origine des matières premières, usines de transformation, prestataires intermédiaires) afin de se prémunir contre les risques de fraudes et de tromperies ;
- s'impliquer dans les filières de production des matières premières les plus impactantes pour les activités de l'entreprise et mettre en place une veille active qui intègre l'analyse des signaux forts et faibles.

2. Assurer le niveau de qualité en établissant des standards Fleury Michon :

- établir des cahiers des charges et/ou fiches de spécifications en collaboration avec les fournisseurs ;
- mesurer la conformité aux spécifications par des contrôles à réception ou à expédition et des plans de surveillance basés sur l'analyse des risques ;
- évaluer la performance des fournisseurs et si besoin, mettre en place avec eux des plans d'amélioration continue par le dialogue.

3. Assurer la compétitivité et la création de valeur en favorisant des relations mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs :

- obtenir le meilleur prix d'achat dans le respect de la qualité attendue du produit et/ou du service et de la performance globale du produit et/ou du service tout au long de son utilisation ;
- privilégier les filières avec le moins d'intermédiaires possible où la valeur apportée par chacun est réelle ;
- réévaluer à chaque fois que nécessaire les sources d'approvisionnement et/ou les produits : appels d'offres, diversification, analyse de la valeur ;
- encourager la co-innovation avec les fournisseurs pour la création de nouvelles solutions en vue de trouver des avantages concurrentiels compétitifs et à valeur ajoutée. Par exemple, des emballages nouvelle génération réalisés avec des matériaux plus recyclables ou encore des matières premières sans conservateurs ni additifs.

4. Favoriser les achats durables et responsables en diffusant les bonnes pratiques Fleury Michon dans les affaires :

- agir en ambassadeur de l'entreprise et de ses valeurs ;
- privilégier la logique de partenariats sur la durée avec les fournisseurs ;
- veiller à établir et maintenir des relations commerciales équilibrées basées sur l'échange et le dialogue dans la recherche de l'intérêt réciproque ;
- rester vigilant à la dépendance économique réciproque de Fleury Michon avec ses fournisseurs ;
- prévoir le cas échéant un plan d'arrêt progressif de sortie de contrat ;
- participer à la lutte contre la corruption ;
- contribuer dans la sphère d'influence de Fleury Michon, à évoluer vers des pratiques équitables, respectueuses des droits sociaux, humains et environnementaux ;
- ne pas pratiquer d'achats opportunistes, dit « achats spot » qui mettraient en péril notre démarche drastique en matière de qualité et de traçabilité.

La Charte Achats est amenée à évoluer pour, graduellement, mieux intégrer des critères sociaux et environnementaux en complément des critères actuels centrés sur la qualité, la traçabilité et les aspects techniques des matières premières et des services achetés.

RÉPARTITION DES ACHATS EN 2020 TOUTES PROVENANCES (FRANCE + INTERNATIONAL - HORS PAYS-BAS)

en tonnes	2019	2020	Variation
Porc	32 794	37 326	+ 13,8 %
Volaille	26 020	26 102	+ 0,3 %
Poissons et produits de la mer	7 966	11 187	+ 40,4 %
Légumes, féculents, épices et autres ingrédients	21 420	18 277	- 14,7 %
TOTAL CONSOLIDÉ	88 200	92 894	+ 5,3 %

L'évolution des volumes achetés est liée à l'augmentation des volumes produits en 2020 par rapport à 2019.

RÉPARTITION DES ACHATS EN 2020 *(EN % DES VOLUMES)*

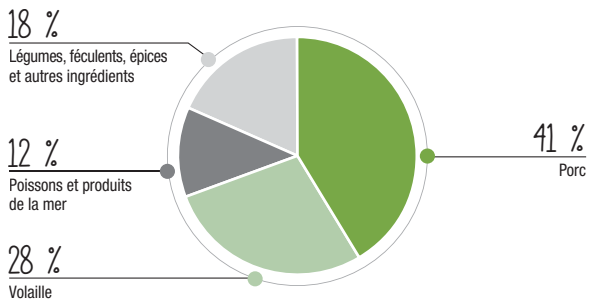

Les responsables de pôle achats, le responsable du pôle filière, le Directeur QSE et les responsables qualité achats mettent en œuvre toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité et la qualité des matières premières, ingrédients et emballages en cohérence avec les exigences réglementaires, les exigences des clients, des unités de production et de la qualité des produits finis.

Les acheteurs assurent également le rôle de contrôleur qualité et garantissent ainsi le respect des normes d'approvisionnement rédigées à travers la charte achats, lors des commandes. Leur indépendance vis-à-vis des organisations R&D, commerce ou finance est primordiale et contribue à la qualité de nos matières premières.

UNE ORGANISATION DÉCISIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE QUI GARANTIT DES ACHATS RESPONSABLES DEPUIS 2000

La Charte Achats Fleury Michon, ainsi que la stratégie achats sont validées par la Direction générale de l'entreprise. La mise en œuvre de la Charte Achats, le pilotage opérationnel et les plans d'actions des achats Fleury Michon sont sous la responsabilité du Directeur général des opérations .

2.3.2.2 DES ENJEUX IDENTIFIÉS ET DES ACTIONS CONCRÈTES MENÉES PAR FLEURY MICHON AU PROFIT DE SES FILIALES

Des enjeux identifiés et qui mènent à des projets en développement

Le bien-être animal

Le bien-être animal est au cœur de notre projet d'entreprise : « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour ». Nous sommes convaincus qu'il est possible de faire évoluer collectivement notre modèle agroalimentaire. Nous pensons qu'en favorisant les filières et en travaillant avec les parties prenantes concernées pour améliorer les conditions de bien-être animal, nous contribuerons, par notre action et à notre niveau, à faire progresser les filières d'élevage et les motiver à se préoccuper du bien-être animal.

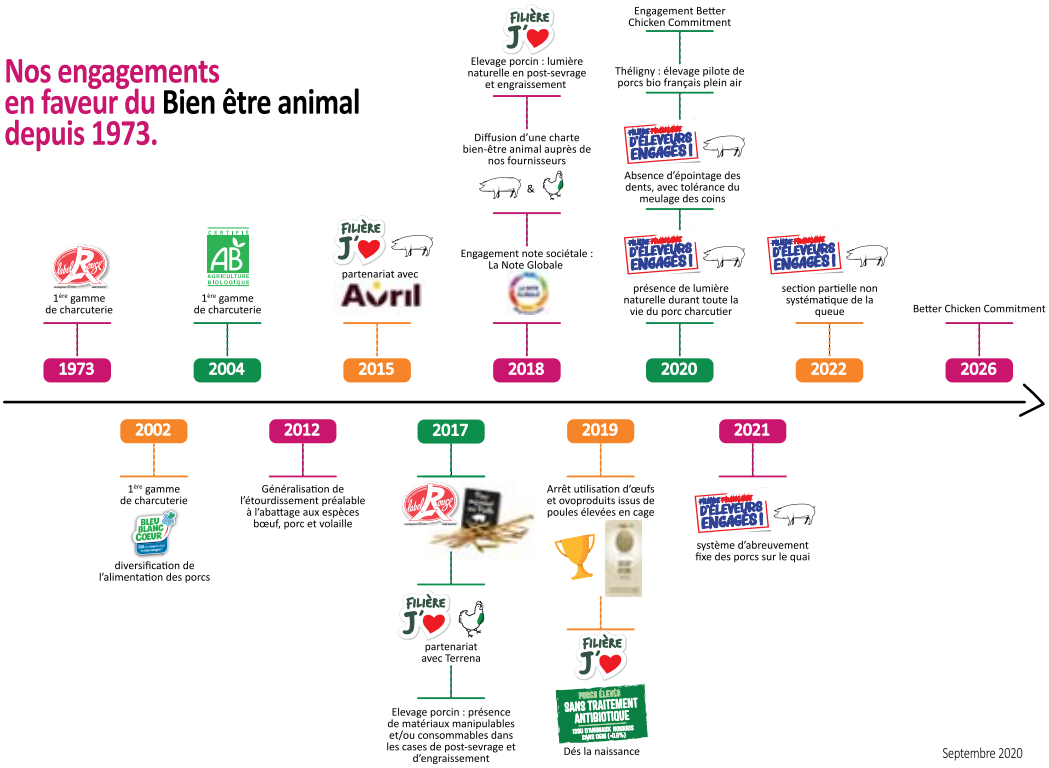

Nos convictions nous ont conduits à rédiger dès 2018 notre politique du bien-être animal. Pour Fleury Michon, il est essentiel que les animaux qui permettent l'élaboration de nos produits soient bien traités à toutes les étapes de leur vie en respectant les 5 libertés fondamentales définies par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE).

1. **Ne pas souffrir de faim et de soif** – Grâce au libre accès à de l'eau fraîche et à un régime alimentaire apte à entretenir pleine santé et vigueur.
2. **Ne pas souffrir de contrainte physique** – Grâce à un environnement approprié, comportant des abris et des zones de repos confortables.
3. **Être indemne de douleurs, de blessures et de maladies** – Grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapide.
4. **Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux** – Grâce à un espace et à des équipements adéquats, et au contact avec des animaux de la même espèce.
5. **Être protégé de la peur et de la détresse** – Grâce à des conditions d'élevage et à un traitement évitant la souffrance mentale.

Il est également important que les éleveurs soient fiers de leur métier et que nous puissions à notre niveau en apporter la preuve par des produits de qualité, bons pour la santé des Hommes, des animaux et des éleveurs.

Signature du BCC

Nous avons décidé de signer le Better Chicken Commitment. D'ici 2026 au plus tard, 100 % de l'approvisionnement de Fleury Michon en viande de poulet sera issu d'élevages et d'abattoirs respectant l'ensemble des critères du Better Chicken Commitment, pour toutes ses activités européennes. De manière additionnelle, en France, 20 % au moins de ces volumes proviendront d'élevages garantissant aux animaux, en outre, un accès au plein air ou à un jardin d'hiver. Nous continuons à coopérer activement avec CIWF (https://www.ciwf.fr/) pour la mise en œuvre de cet engagement.

Participation à L'association Etiquette AEBEA

En adhérant à l'Association Étiquette Bien-Être Animal avec d'autres acteurs de la filière porcine, nous travaillons sur un étiquetage qui permet de progresser collectivement sur le bien-être animal du porc pendant toutes les étapes de sa vie, de la naissance à l'abattage, tout en informant le consommateur de manière claire, fiable et robuste.

Les œufs ponte au sol (hors cage)

Depuis 2019, Fleury michon s'est engagé dans l'arrêt de l'utilisation d'œufs et ovoproduits issus de poules élevées en cage. Dans le cadre de cet engagement, la marque Fleury Michon a reçu en juin 2019 le trophée Œuf d'Or par CIWF, l'ONG internationale dédiée au bien-être des animaux d'élevage.

La rémunération des éleveurs

Afin de travailler en faveur de la plus juste rémunération des éleveurs de ses filières porcine et avicole, Fleury Michon a développé dès 2015 la filière J'Aime, devenue en 2020, la Filière Française des Eleveurs Engagés. Cette filière garantit la juste rémunération des éleveurs à travers le versement d'une prime par porc éligible à la filière en contrepartie du respect d'engagement d'une règlementation, assujettie à un audit (minimum un par an) et basée sur 55 points de contrôle spécifique en élevage. Cette règlementation intègre notamment des critères tels que :

- porcs sans traitement antibiotiques ;
- animaux nourris sans OGM ;
- céréales et colza français.

La prime qui est reversée aux éleveurs a notamment vocation à financer les coûts directs du cahier des charges, ainsi que les différents plans de progrès (BEA, environnement, alimentation des animaux, santé, etc.).

Le respect de la biodiversité (sous-marine)

L'engagement de Fleury Michon auprès des filières couvre également les filières poissons, qui regroupent :

- le label Pêche responsable : développé par Fleury Michon en 2013, à destination des produits surimi à marque Fleury Michon ;
- la filière sélectionnée de saumon d'élevage : fournisseurs de Saumon en provenance de Norvège pour les plats préparés ;
- les filières sélectionnées pour le poisson blanc sauvage : fournisseurs qui respectent un cahier des charges pour la pêche durable.

Nos approvisionnements en filières de poissons à destination des plats préparés, assurent le respect de 3 principes :

1. assurer la pérennité des populations de poissons à travers la gestion des stocks de poissons disponibles ;
2. maintenir la structure, la productivité, la fonction et la diversité de l'écosystème ;
3. respecter les lois en vigueur et avoir un système de gestion permettant de s'adapter aux différents changements.

Ces principes ont pour objectif de préserver la biomasse en s'engageant sur des quantités de pêche inférieures ou égales aux quotas de pêche.

Le label « Pêche responsable », à destination du colin d'Alaska, lieu noir et le merlu du Pacific, à direction du surimi, associe les engagements de la pêche durable aux respects de l'Homme : à la fois de nos fournisseurs grâce à des partenariats de long terme et aussi de nos consommateurs en leur proposant des produits de qualité, sans conservateurs ni additifs.

La filière sélectionnée de saumons d'élevage d'origine norvégienne qui répond aux exigences Fleury Michon et qui permet le référencement de fermes, sous forme de partenariats long terme, répondant aux critères :

- liste restrictive de fermes d'élevage sélectionnées par Fleury Michon ;
- alimentation sans protéine animale terrestre ;
- pas de traitement d'antibiotiques.

La réduction d'utilisation d'antibiotiques chez les animaux

À partir de la filière J'Aime, devenue Filière Française des Éleveurs Engagés, Fleury Michon s'engage dès 2015 pour soutenir l'agriculture française basée sur des élevages partenaires avec des porcs nourris sans OGM (< 0.9 %) avec des céréales françaises et élevés sans antibiotiques après le 1er âge (42e jour/sevrage). Depuis 2017, la filière avicole assure l'absence d'antibiotiques dès la naissance des poulets. Aujourd'hui, la filière porcine intègre les mêmes exigences pour les porcs.

Des exemples de filières sur lesquelles s'appuie Fleury Michon

Label Rouge

Le Label Rouge a permis la création de produits de qualité supérieure à travers des cahiers des charges auprès de nos fournisseurs. Ce label, à travers la filière « Porc Label Rouge engraissé sur Paille », permet notamment de s'approvisionner auprès de notre fournisseur Vallégrain en porcs élevés sur paille, ce qui contribue notamment au bien-être animal.

Pêche responsable

Depuis 2013, les poissons, colin d'Alaska, lieu noir et le merlu du Pacific, à destination du surimi, sont approvisionnés selon un cahier des charges strict, inscrit dans le cadre de partenariats de long terme avec nos fournisseurs. Ces critères ont été écrits par Fleury Michon et les procédures font l'objet d'une certification indépendante. Parmi les critères de ce label, nous intégrons la qualité des poissons, garantis sans conservateur et sans additif et la valorisation des déchets utilisés.

Filière Française des Éleveurs Engagés

En partenariat avec le groupe Avril (filière porcine) et le groupe Terrena (filière avicole), la Filière Française des Eleveurs Engagés contribue à la rédaction et au respect d'un cahier des charges permettant de garantir des conditions d'élevage et une qualité de la viande, valorisées par Fleury Michon à travers ses produits de la gamme engagée FFEE.

Théligny / Vallégrain Bio

Au sein de la société Vallégrain Développement qu'il détient à hauteur de 50 %, Fleury Michon s'est donné pour missions de développer de nouvelles pratiques d'élevage, de répondre aux attentes des consommateurs mais également de valoriser la filière porcine française. C'est dans ce cadre qu'est née la volonté de créer une filière porcine biologique française socialement et économiquement viable, à partir de la création de la structure Vallégrain Bio et aux côtés d'éleveurs engagés. L'objectif est d'assurer à Fleury Michon et Vallégrain Distribution un approvisionnement de qualité issu d'une filière 100 % française tout en développant des valeurs spécifiques (maternité plein air, liberté de mouvement des animaux, etc.). Cette exploitation maitrise tous les stades de production : du naissage à l'engraissement en passant par l'alimentation. Cette exploitation a pour objectif d'ouvrir ses portes à d'autres éleveurs afin qu'ils aient accès aux éléments techniques et financiers. Ce modèle (respectant l'éleveur et la filière) pourra alors être développé pour répondre si nécessaire aux besoins du marché bio.

Le Champ du possible

Pour renforcer ses filières d'approvisionnement Fleury Michon a créé la SAS Le Champ du Possible en 2016 avec des agriculteurs locaux, sructurée à partir de 2 collèges : producteurs / transformateurs, distributeurs. Ensemble nous partageons la volonté d'un projet local de développement durable à travers la production de légumes 100 % Bio, avec la rédaction d'une charte commune. C'est une société voisine à Fleury Michon qui compte aujourd'hui 8 producteurs basés à moins de 50 km de nos usines. En 2020, Le Champ du Possible a produit 760 tonnes de légumes sur 8 exploitations : 80 T de poireaux, 500 T de pommes de terre, 100 T d'oignons et 80 T de carottes, produits destinés majoritairement à Fleury Michon mais également à d'autres transformateurs distributeurs. C'est peu au regard des 8 000 tonnes de légumes que nous achetons chaque année, mais l'enjeu est de mettre sur pied une filière de proximité, d'expérimenter ce type de circuit court et d'acquérir le savoir-faire sur le fonctionnement des réseaux bio.

2.3.2.3 NOS ENJEUX POUR DEMAIN

Comme démontré lors de ces dernières années, Fleury Michon a vocation à investir par la création de filières ou par son implication dans leur développement, afin de promouvoir le progrès continu sur les thématiques liées à :

- la juste réallocation de la valeur de ses produits ;
- l'application du Better Chicken Commitment à horizon 2026 (100 % de l'approvisionnement de Fleury Michon en viande de poulets sera issu d'élevages et d'abattoirs respectant l'ensemble des 12 critères du Better Chicken Commitment, pour toutes ses activités européennes) ;
- la préservation de la biomasse sous-marine et la qualité des poissons ;
- l'approvisionnement local en légumes avec l'extension des accords (petits pois et lentilles) à d'autres légumes.

2.3.3 NOTRE ENVIRONNEMENT : LIMITER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Les impacts environnementaux de Fleury Michon sont ceux d'un industriel de l'agroalimentaire : consommations de matières premières, notamment agricoles, mais aussi de matériaux d'emballages, d'eau et d'énergies ; production de déchets et émissions d'effluents. Au-delà du respect des normes et réglementations environnementales applicables, très strictes dans l'industrie agroalimentaire, l'entreprise se doit, pour pérenniser son activité, d'optimiser l'usage des matières premières dans la mise en œuvre de ses processus de fabrication et ce, dès la conception de ses recettes ou de ses emballages. Fleury Michon s'attache également à réduire les quantités de déchets, d'effluents et de gaz à effet de serre liés à son activité industrielle, en particulier à ses activités de logistique et de stockage, ainsi qu'à sensibiliser son personnel aux enjeux environnementaux.

La plupart des indicateurs environnementaux couvrent les activités françaises, canadiennes, néerlandaises et slovènes. Lorsque ce n'est pas le cas, une mention en signale la raison au niveau des indicateurs concernés.

Les champs d'actions prioritaires définis par Fleury Michon sont :

- la réduction de la part du plastique dans les emballages ;
- la réduction de l'empreinte carbone dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques avec les scopes 1 et 2, soit le périmètre directement associé à l'activité du Groupe [(1)];
- l'utilisation durable des ressources nécessaires à l'activité (énergies, eau, matières premières, emballages).

L'entreprise prévoit une prise en compte de plus en plus intégrée des enjeux environnementaux dans les modes de management et de prise de décision, en particulier en matière de consommation d'énergie et d'emballages. Des objectifs chiffrés de réduction des impacts environnementaux ont été fixés et portent sur 3 grands domaines :

- l'efficacité énergétique ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- le recyclage des déchets industriels.

Compte tenu de la multiplicité des facteurs influençant ces objectifs, une vision globale pour une période donnée nous semble plus pertinente qu'une vision annuelle de ces mêmes objectifs. En parallèle chaque site de production fixe ses objectifs annuels d'efficacité énergétique et de recyclage des déchets industriels en prenant en compte l'objectif global du groupe et les perspectives d'évolution et d'activité propres au site.

2.3.3.1 NOTRE DÉMARCHE DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Responsabilités et moyens mis en œuvre

La Politique générale de l'entreprise est validée par le Directeur Général et le Comité Exécutif.

Ils valident également les plans d'actions et les moyens à mettre en œuvre. Le déploiement et le pilotage opérationnels de ces plans d'actions sont délégués à chaque Directeur de site, Responsable de processus ou de fonction.

La cohérence de l'ensemble des actions est assurée par la direction QSE.

Ainsi, la direction QSE accompagne les activités dans la mise en œuvre opérationnelle des mesures de protection de l'environnement, assure le suivi de leurs plans d'amélioration, favorise le partage des bonnes pratiques et suit l'évolution des indicateurs.

De plus, la fonction responsable qualité, responsable sécurité et responsable environnement est représentée localement sur chaque site de production.

La Politique générale de l'entreprise est donc déclinée annuellement sur chacune des entités. Une évaluation du système de management et une révision des objectifs sont effectuées régulièrement lors de revues ou en Comités de direction.

La règlementation environnementale française est très stricte notamment pour les industries agroalimentaires (IAA). Ainsi, chaque site de production fait l'objet, avant sa mise en service, d'une autorisation administrative des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) suite à un dépôt de dossier d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Pour les usines implantées à l'étranger, nous nous conformons aux réglementations en vigueur dans les pays concernés.

Systèmes de management

La mise en œuvre de la Politique générale de l'entreprise est portée par des systèmes de management qui s'appuient sur une démarche d'amélioration continue consistant à :

- définir des objectifs intégrant les exigences règlementaires et leurs évolutions ;
- allouer les moyens adaptés à l'atteinte de ces objectifs ;
- mettre en œuvre les plans d'actions ;
- mettre en place les actions correctives nécessaires ;
- mesurer l'efficacité et pérenniser la démarche d'amélioration.

Fleury Michon s'appuie ainsi sur les référentiels ISO 9001, FSSC 22000 et IFS pour la mise en œuvre des systèmes de management dans ses unités de production en priorisant les référentiels en relation directe avec son cœur de métier : l'hygiène et la sécurité alimentaire des produits.

L'entreprise s'appuie également sur le référentiel ISO 50001 pour le management de l'énergie. Toutes les usines de l'UES Vendée sont certifiées ISO 50001 depuis 2019. En 2020, les sites des Charcuteries Cuisinées de Plélan (CCP) et de la Société d'Innovation Culinaire (SIC) de Cambrai ont été également certifiés, soit la totalité du périmètre Fleury Michon LS France, hors Paso.

(1) Le scope 1 correspond aux émissions directes de GES générées par l'activité du Groupe et intègre en plus les facteurs d'émission des combustibles (qui prennent en compte la part amont de l'utilisation des combustibles : extraction, raffinage, distribution). Le scope 2 prend en compte les émissions associées à la consommation d'électricité et les facteurs d'émission correspondant à la moyenne française pour produire l'électricité.

La sensibilisation et les formations en matière de protection de l'environnement

Les salariés de Fleury Michon sont sensibilisés régulièrement à la lutte contre toute forme de gaspillage et aux bonnes pratiques environnementales, qu'il s'agisse de l'optimisation des consommations d'eau et d'électricité, du tri et de la valorisation des déchets. Pour preuve, dans le cadre du plan de formation 2020, nous avons réalisé 200 formations en France sur des domaines en relation avec l'environnement. Ces formations abordent entre autres les thèmes des risques incendie, du fonctionnement des installations frigorifiques, le tri des déchets, la recyclabilité des matériaux plastiques, la norme ISO 50001, etc.

2.3.3.2 LA RÉDUCTION DE LA PART DU PLASTIQUE DANS LES EMBALLAGES

L'emballage - un rôle clé alimentaire

Il est important de rappeler que l'emballage a trois fonctions primordiales dans l'activité de Fleury Michon :

- il garantit la protection et la préservation du produit afin d'assurer la santé et la sécurité des consommateurs ;
- il assure des conditions optimales de transport et de stockage pour garantir aux clients et consommateurs un produit de qualité ;
- il informe le consommateur et permet de communiquer sur les données essentielles (informations légales et obligatoires, informations nutritionnelles, tri des emballages, idées recettes…).

Une volonté ancrée dans l'organisation de l'entreprise et au cœur de sa réflexion quotidienne

Une équipe multidisciplinaire (R&D, achat, emballages, industrie, marketing) œuvre au quotidien au service de la réduction des emballages afin d'atteindre les objectifs ambitieux de transformation de nos emballages tout en garantissant la bonne conservation et le bon goût de nos produits. Cette équipe met tout en œuvre pour faire évoluer toute la chaîne de valeur au même rythme afin que ces évolutions soient concrètes, durables et réellement vertueuses pour l'environnement.

L'ambition

Conscient de l'impact environnemental que peuvent avoir nos emballages, Fleury Michon s'est fixé pour objectif de rendre 100 % de ses emballages recyclables ou réutilisables d'ici 2025.

Pour atteindre cet objectif ambitieux dans un délai court, nous agissons à toutes les étapes du cycle de vie de l'emballage en nous appuyant sur une politique 3R de Réduction, Réutilisation et Recyclage des emballages en nous focalisant en premier lieu sur les emballages à base de plastique.

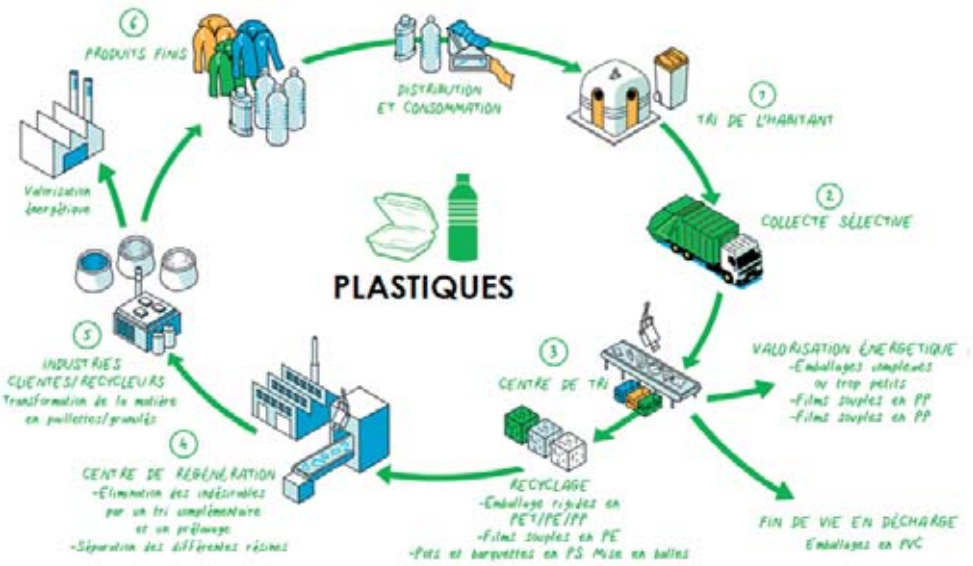

DES EMBALLAGES ÉCO-CONÇUS

Tous nos nouveaux emballages sont travaillés dans une logique d'éco-conception. Nous veillons à chaque fois à utiliser des matériaux intégrant une filière de recyclage existante ou en cours de construction et à réduire le poids global de l'emballage.

Nos produits étant en majorité des produits frais avec un taux d'humidité élevé et nécessitant une date de conservation relativement longue, nous ne sommes pas, à date, en mesure de nous passer complètement du matériaux plastique. Nous avons donc fait le choix de :

- réduire le plastique à la seule fonction de conservation des aliments en le rendant recyclable dès que cela est techniquement possible ;
- le remplacer par un autre matériau recyclable pour remplir la fonction de rigidité nécessaire à la vente en GMS.

Le chemin parcouru

Dans un premier temps nous avons réduit l'épaisseur de plastique utilisé dans nos emballages.

Comme évoqué précédemment, depuis quelques mois, nous avons engagé une démarche de remplacement du matériau plastique lorsqu'il est utilisé pour d'autres raisons que pour la conservation des aliments.

RÉPARTITION DES MATÉRIAUX D'EMBALLAGES UTILISÉS PAR FLEURY MICHON EN 2020 - GROUPE (HORS PASO & HORS MARFO)

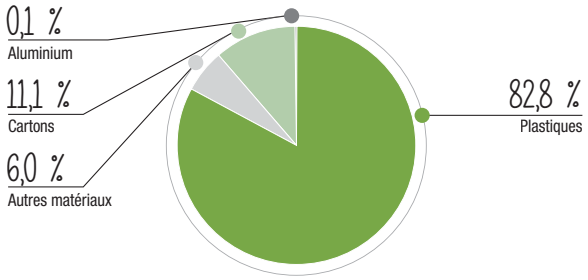

EMBALLAGES MIS SUR LE MARCHÉ EN 2020 - GROUPE (HORS PASO & HORS MARFO)

En tonnes	2019	2020	Variation
Plastiques	8 300	8 274	- 0,3 %
Cartons	1 177	1 104	- 6,2 %
Aluminium	50	9	- 81,2 %
Autres matériaux	589	599	+ 1,7 %
Ratio quantité d'emballage par kg de produit, en g/kg	107	104	- 3,1 %
Quantité totale d'emballages consolidés	10 116	9 986	- 1,3 %

En octobre 2019, nous avons mis sur le marché une barquette en bois emballée dans un film plastique. Dans cet exemple, nous avons fait le choix d'utiliser du bois pour assurer la fonction de rigidité de l'emballage et nous avons conservé le plastique pour la fonction de protection du produit afin de garantir la sécurité alimentaire et la date limite de consommation attendue par nos consommateurs. Nous réduisons de 80 % le poids de plastique mis en œuvre par rapport à un emballage classique. Nous avons ainsi évité la mise sur le marché de 73 tonnes de plastique en 2020.

Nos emballages de jambon intègrent 25 % de matériau recyclé. Toutes nos cagettes de transport sont constituées de carton 100 % recyclé.

Et demain

En 2021, nous continuons la même démarche de réduction du plastique en remplaçant pour notre gamme de jambon bio et notre gamme de filets tranchés, une partie de l'emballage plastique par un emballage carton.

RECYCLAGE DE NOS EMBALLAGES INDUSTRIELS

Le chemin parcouru

Au sein de nos usines, nous générons des déchets d'emballage liés à nos process. Depuis de nombreuses années nous travaillons à la diminution du poids de déchets et pour la part restante, nous avons volontairement mis en place un tri poussé de nos déchets d'emballages et tissé des partenariats pour la reprise et le recyclage de ces matériaux.

Et demain

En 2021, nous allons mettre en place une boucle d'économie circulaire sur le site de Chantonnay Charcuterie. Le principe sera de trier et récupérer les chutes de nos emballages de charcuterie afin qu'elles soient recyclées pour être réutilisées. Ce site deviendra la première usine agroalimentaire en France certifiée ECOSENSE en 2021 grâce à l'utilisation de plastique PET au sein des emballages fabriqués par cette usine (boucle reliant Fleury Michon, ses fournisseurs de films en aPET et son recycleur d'emballages aPET).

FAVORISER LE RECYCLAGE ULTIME APRÈS CONSOMMATION

À ce jour, moins de la moitié du territoire français est concerné par les consignes de tri étendues. CITEO a pour objectif de déployer ces consignes de tri rapidement sur tout le territoire. Cette étape est fondamentale pour un bon recyclage des emballages ménagers car le recyclage n'est possible que si l'emballage est capté puis trié correctement afin d'intégrer une filière de recyclage.

Le chemin parcouru

En plus de la contribution CITEO (plus de 3 millions d'euros en 2020), nous mettons tout en œuvre pour informer au mieux nos consommateurs en indiquant les bonnes consignes de tri sur nos emballages en accord avec les recommandations de CITEO.

Cette année nous avons fait évoluer la composition des emballages plastiques de nos plats cuisinés en barquettes. Nous avons retiré le noir de carbone afin de rendre possible le tri de ces barquettes et leur orientation vers la bonne filière de recyclage. Grâce à cette action, 550 tonnes de plastique supplémentaires pourront être recyclées chaque année.

D'autre part, dans cette même démarche, nous avons également remplacé l'intégralité de nos cassolettes en grès par des cassolettes en verre. Le consommateur peut alors faire le choix de conserver son contenant verre pour lui donner une seconde vie à domicile. Dans le cas contraire, ces emballages pourront être triés et intégrer la filière de recyclage verre opérationnelle depuis de nombreuses années.

Et demain

Afin de favoriser le recyclage de nos matériaux de demain, nous travaillons en collaboration avec d'autres industriels, la FICT (Fédération française des Industriels Charcutiers Traiteurs), l'ADEPALE (Association Des Entreprises de Produits ALimentaires Elaborés) et le CELENE à des projets de développement de nouveaux emballages mono matériaux et donc facilement recyclables tout en permettant la bonne conservation de nos produits frais.

Nous continuons gamme par gamme à analyser la recyclabilité des emballages de nos produits et à faire évoluer les matériaux qui les constituent pour faire en sorte qu'ils intègrent des filières de recyclage.

Afin de toujours mieux informer nos consommateurs, nous travaillons en partenariat avec l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) et d'autres industriels de l'agroalimentaire à la réflexion sur un affichage concernant l'impact environnemental global de nos produits, basé sur l'analyse du cycle de vie.

2.3.3.3 RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE NOS ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES

Gérer durablement les ressources

UNE GESTION DES DÉCHETS INTÉGRÉE À NOS SITES DE PRODUCTION

Les activités de Fleury Michon génèrent deux types de déchets :

- **les déchets industriels non dangereux (DIND)** correspondent aux emballages des matières premières, lisières de films de conditionnement, cartons et papiers, métaux et bois. Par exemple : nos palettes Europe sont intégrées dans une filière de valorisation dont une partie est effectuée au profit d'une association pour l'emploi de personnes en situation de handicap. Ils font l'objet d'une valorisation soit par recyclage, réutilisation ou en Combustible Solide de Récupération (ou CSR : combustible produit à partir de déchets n'ayant pu être triés et recyclés). Les déchets organiques proviennent des opérations de préparation et de fabrication dans les différentes unités de production de Fleury Michon. Ils sont traités dans des filières spécialisées, à destination de l'alimentation animale et en méthanisation. Fleury Michon fournit les déchets organiques produits par ses usines vendéennes à une centrale de biométhanisation implantée localement (à moins de 30 km). Celle-ci produit du biogaz qui est réinjecté dans le réseau gaz GRDF permettant l'alimentation des usines ;
- **les déchets industriels dangereux (DID)** sont peu présents dans les process Fleury Michon, ils proviennent des activités de maintenance : huiles usagées, solvants, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) dont les consommables pour l'éclairage. Ces déchets sont triés à la source et recyclés par des prestataires spécialisés.

Concernant les invendus consommables restants (date limite de consommation trop courte, suremballages abîmés, écarts de poids…), il existe une boutique de déstockage « Fleury Shop » (dotée d'un site internet) pour les salariés France et les retraités, qui propose à des prix attractifs les produits invendus encore consommables. Pour aller plus loin, nous sommes partenaires d'associations à but caritatif dont l'objectif est d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis (Banque Alimentaire, Secours Populaire, Restos du Cœur, Halte du Cœur…). Nous leur avons remis en 2020, 357 tonnes de produits.

RÉPARTITION DES DÉCHETS PRODUITS PAR NATURE EN 2020 (EN % DU VOLUME) : FRANCE (BASE 11 265 TONNES) ET GROUPE (BASE 12 763 TONNES)

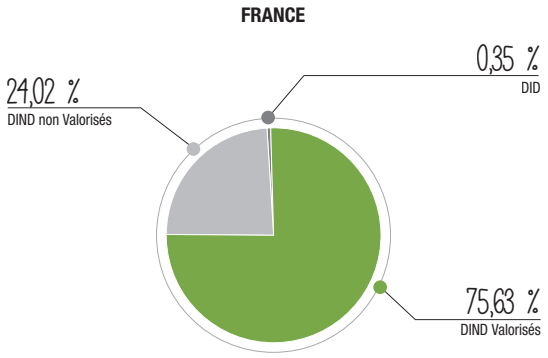

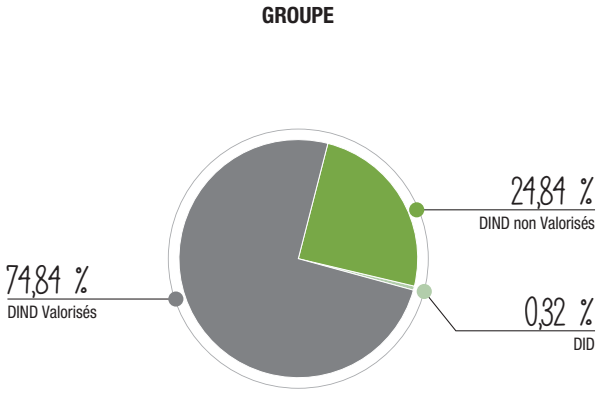

TRAITEMENT DES DÉCHETS

	2019*	2020	Variation
FRANCE			
Quantité totale de déchets générés *(en tonnes)*	11 870	11 265	- 5,09 %
Ratio quantité totale de déchets générés par kg de produit *(en g/kg)*	137	122	- 10,95 %
Quantité totale de déchets éliminés par filière de valorisation *(en tonnes)*	9 418	8 557	- 9,14 %
Proportion de déchets traités par filières de valorisation	79,34 %	75,96 %	- 3,38 pts
CANADA + SLOVÉNIE + PAYS-BAS			
Quantité totale de déchets générés [1] *(en tonnes)*	1 242	1 498	+ 20,65 %
Ratio quantité totale de déchets générés par kg de produit [1] *(en g/kg)*	166	207	+ 24,70 %
Quantité totale de déchets éliminés par filière de valorisation [1] *(en tonnes)*	467	1 033	+ 121,30 %
Proportion de déchets traités par filières de valorisation [1]	37,59 %	68,98 %	+ 31,39 pts
CONSOLIDÉ GROUPE [1]			
Quantité totale de déchets générés *(en tonnes)*	13 111	12 763,15	- 2,66 %
Ratio quantité totale de déchets générés par kg de produit *(en g/kg)*	139	128	- 7,91 %
Quantité totale de déchets éliminés par filière de valorisation *(en tonnes)*	9 885	9 591	- 2,98 %
Proportion de déchets traités par filières de valorisation	75,39 %	75,14 %	- 0,25 pt

(1) Hors déchets papier Canada.
** Les données 2019 n'intègrent pas les données de l'entité Marfo (Pays-Bas).*

Tous les sites de production ont pour objectif de réduire la quantité de déchets produits en optimisant l'utilisation des matières et des emballages. Le traitement des déchets est pris en compte, au niveau de chaque unité de production, par le tri à la source pour le recyclage et la valorisation en filière de traitement spécifique pour les cartons, papiers, plastiques, matières organiques et métaux.

En 2020, 76 % des déchets industriels générés par le périmètre France ont été valorisés. L'objectif d'amélioration de valorisation des déchets industriels pour la France fixé à 85 % en 2020 n'a donc pas été atteint. Cela s'explique en partie à cause de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a freiné la filière de revalorisation en CSR (combustibles solides de récupération), les gros utilisateurs ayant vu leur activité ralentir.

PROPORTION DE DÉCHETS TRAITÉS PAR FILIÈRE DE VALORISATION

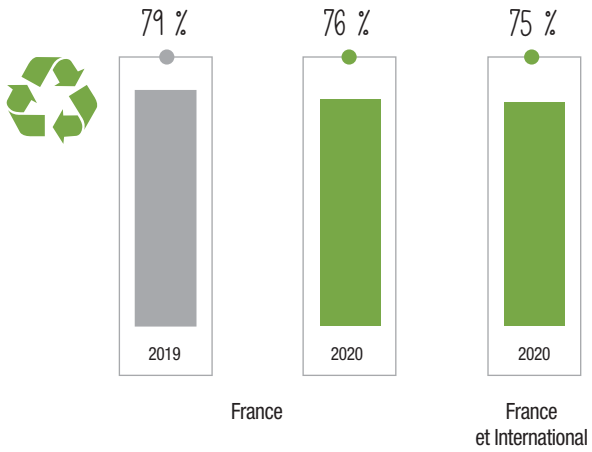

PROPORTION DE DÉCHETS TRAITÉS PAR FILIÈRE DE VALORISATION - FRANCE

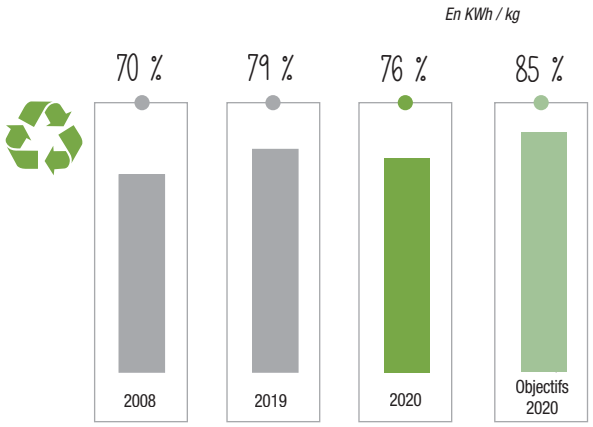

LA GESTION DE L'EAU

La maîtrise des rejets dans l'eau, une préoccupation essentielle du Groupe

Compte tenu de son activité, Fleury Michon est particulièrement concerné par les rejets dans l'eau.

L'entreprise attache donc une attention toute particulière à la gestion et au traitement des eaux usées afin de limiter l'impact sur le milieu naturel.

Les sites Fleury Michon basés en Vendée sont raccordés sur leurs propres stations d'épuration. Celles-ci sont dimensionnées pour réduire les flux de pollution organique, azotée et phosphorée, permettant ainsi d'obtenir des concentrations conformes aux prescriptions des arrêtés d'autorisation d'exploiter. Les effluents sont traités sur trois stations situées à Mouilleron, Chantonnay et Pouzauges Gare. De juin à novembre, en période d'étiage, les eaux traitées des stations de Mouilleron et de Pouzauges Gare servent à l'irrigation des terres agricoles.

Les stations sont soit pilotées en interne par des techniciens Fleury Michon assistés de sociétés spécialisées en traitement des eaux usées soit directement par ces mêmes sociétés. Les installations sont toutes équipées de dispositifs de mesure et d'autosurveillance.

Les unités de production de Cambrai et Plélan-le-Grand, Paso, ainsi que notre site slovène, assurent le prétraitement de leurs effluents qui sont ensuite épurés dans les stations communales.

LA DEMANDE CHIMIQUE EN OXYGÈNE (DCO)*

	2019	2020	Variation
Rejet final de DCO en rivière *(en tonnes)*	17,16	15,16	- 11,6 %
Rejet final de DCO en irrigation *(en tonnes)* (Mouilleron et Pouzauges Gare)	5,65	6,86	+ 21,3 %
Rejet total DCO au milieu naturel *(en tonnes)*	22,81	22,02	- 3,5 %
Ratio DCO rejet total au milieu naturel *(en mg/kg de produit)*	266,04	241,18	- 9,3 %

* *Il s'agit de la somme de la DCO relevée sur les stations d'épuration exploitées en propre par Fleury Michon (Mouilleron en Pareds, Pouzauges gare et Chantonnay TLM) et des effluents traités par les stations communales (Cambrai, Plélan et Proconi). La DCO totale exclut donc les activités des entités Paso (France), Fleury Michon Amérique (Canada) et Marfo (Pays-Bas).*

Consommer l'eau efficacement pour minimiser l'impact de nos prélèvements

Les sites de production sont approvisionnés par les réseaux de distribution du service public de l'eau potable. L'eau est majoritairement utilisée dans les process de fabrication, de nettoyage des lignes de production et de la production du froid qui sert à réfrigérer les usines et les produits. Chaque site de production a mis en place un suivi des consommations d'eau et détermine chaque année des objectifs et des plans d'actions associés dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources.

Par suite des derniers épisodes de sécheresse estivale, des études visant à analyser l'utilisation de l'eau, les économies pérennes potentielles, les moyens de contrôle ainsi que les possibilités de s'en passer pour tout ou partie ont été lancées, en lien avec la préfecture, afin d'anticiper sur de potentielles pénuries d'eau potable.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DEPUIS 2010 - PÉRIMÈTRE FRANCE (SOIT 86 % DU PÉRIMÈTRE CONSOLIDÉ)

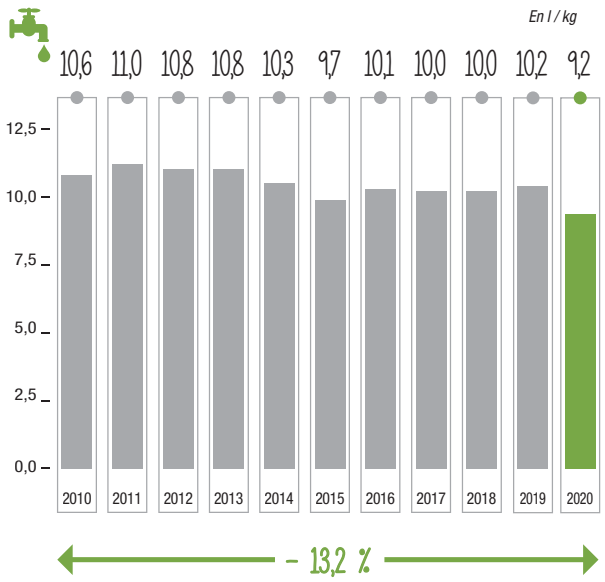

	2019	2020	Variation
FRANCE			
Consommation d'eau *(en m³)*	887 277	854 432	- 3,7 %
Intensité de la consommation d'eau *(en l/kg de produit)*	10,21	9,24	- 9,5 %
CONSOLIDÉ GROUPE			
Consommation d'eau *(en m³)*	1 045 874	991 507	- 5,2 %
Intensité de la consommation d'eau *(en l/kg de produit)*	11,08	9,95	- 10,2 %

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (GAZ, FIOUL, GAZOIL, ÉLECTRICITÉ)

Le gaz naturel est utilisé pour la production de vapeur qui intervient dans les process de cuisson. L'électricité est utilisée pour la production de froid sur les sites de production et la plateforme logistique ainsi que pour le fonctionnement des équipements et matériels. Le carburant est utilisé pour les équipements de transport.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR TYPE (EN % DE MWH) FRANCE + INTERNATIONAL

FRANCE

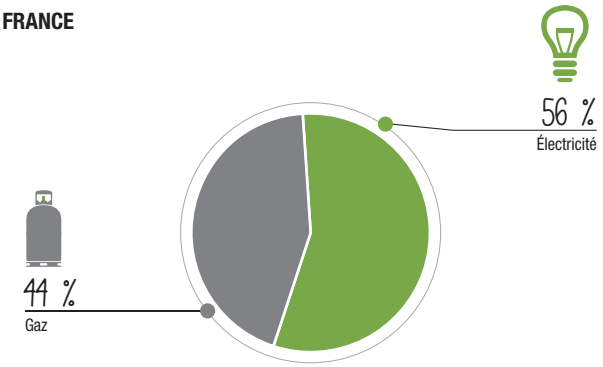

FRANCE + CANADA + SLOVÉNIE + PAYS BAS

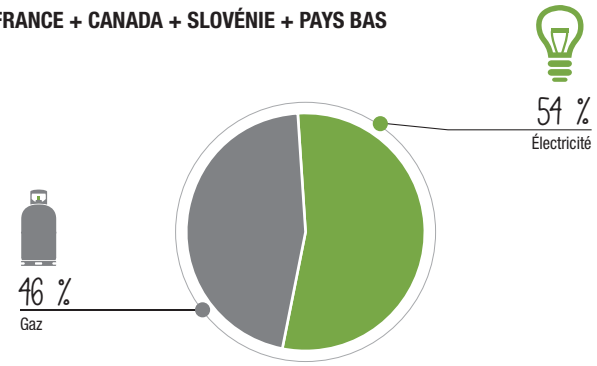

EFFIFACITÉ ÉNEGÉTIQUE (EN KWH/KG) EN FRANCE

Fleury Michon suit son efficacité énergétique au travers de ratios énergétiques exprimés en kWh consommés et achetés (gaz et élec) / kg produit. Ces ratios énergétiques englobent une part fixe ou « talon de consommation », qui correspond à la consommation nécessaire pour maintenir en condition de production les usines, indépendamment des quantités produites (maintien de la température, pression des réseaux, etc.), et une part variable directement liée aux volumes produits. L'augmentation des volumes produits dans les usines vient diminuer mécaniquement le ratio. La part variable et la valeur du talon dépendent directement de l'efficacité énergétique. En 2020, l'entreprise a atteint l'objectif d'amélioration d'efficacité énergétique qu'elle s'était fixée pour le périmètre France : 2 kWh/kg, soit 27 % d'amélioration par rapport à son point de départ de 2,73 kWh/kg en 2008.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE SUR LE PÉRIMÈTRE FRANCE

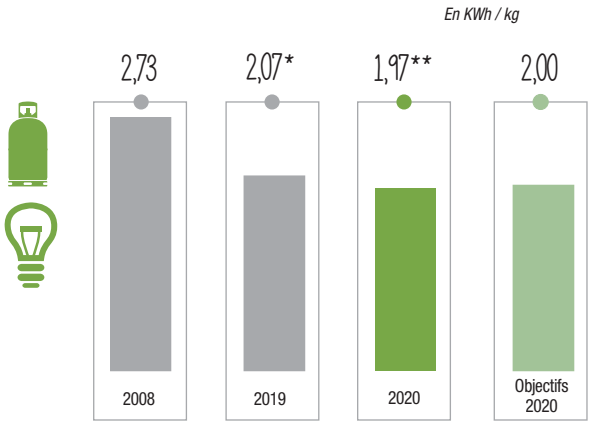

** avec Paso (2,10 hors Paso)*
*** avec Paso (2,00 hors Paso)*

En 2021, Fleury Michon repart avec de nouveaux objectifs pour les 10 prochaines années et l'ambition de réduire de 30 % ce ratio. Cette réduction sera réalisée notamment grâce à des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi qu'en produisant de l'énergie renouvelable qui sera autoconsommée et permettra de réduire d'autant les achats d'énergie. Concernant la production et l'autoconsommation d'énergies renouvelables, l'entreprise s'est engagée auprès d'EDF ENR dans la réalisation de centrales photovoltaïques installées sur des ombrières implantées sur les parkings. Les premières centrales seront opérationnelles en 2022.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DIRECTE

	2019	2020	Variation
FRANCE			
Gaz naturel *(en MWh)*	79 369	79 721	+ 0,4 %
Ratio *(en kWh par kg produit)*	0,91	0,86	- 5,5 %
CONSOLIDÉ			
Gaz naturel *(en MWh)*	97 069	99 366	+ 2,4 %
Ratio *(en kWh par kg produit)*	1,03	1,00	- 2,9 %

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DIRECTE HORS FIOUL DEPUIS 2010 PÉRIMETRE FRANCE (SOIT 80 % DU PÉRIMETRE CONSOLIDÉ)

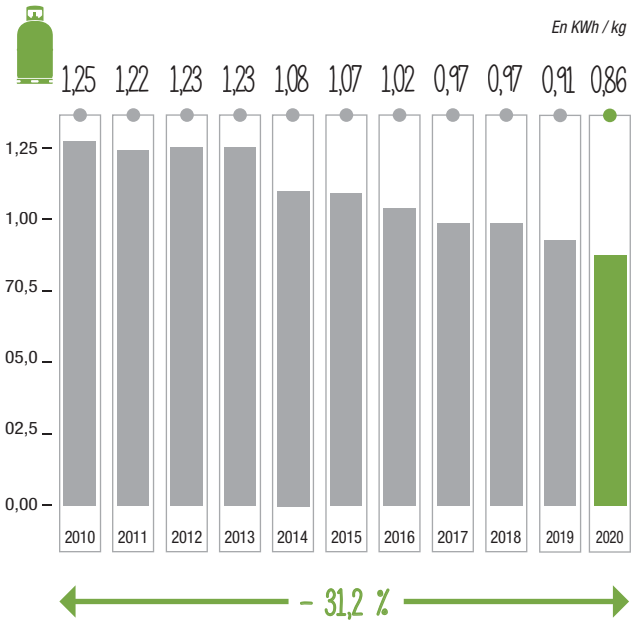

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE INDIRECTE DEPUIS 2010 PÉRIMETRE FRANCE (SOIT 87 % DU PÉRIMETRE CONSOLIDÉ)

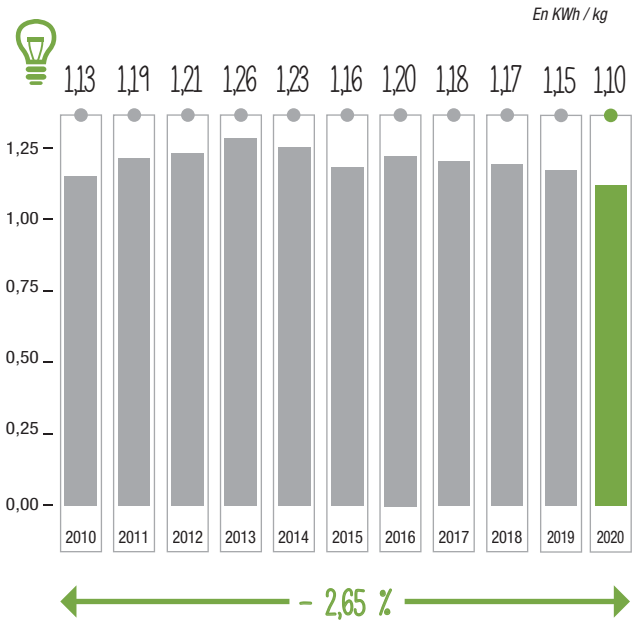

LA CONSOMMATION EN FIOUL (L) PÉRIMÈTRE FRANCE & GROUPE

Le fioul comptabilisé est utilisé principalement pour alimenter les groupes motopompes diésel des installations d'extinction incendie par sprinkleur. Deux bâtiments administratifs sont encore chauffés avec une chaudière fioul. Le litrage présenté ci-dessous intègre les quantités mises en stock, ce qui explique en partie la hausse significative en 2020.

	2019	2020	Variation
France			
Consommation en Fioul *(en litres)*	18 805	26 397	+ 40,4 %
Ratio Fioul *(en L/tonnes produits)*	0,22	0,29	+ 31,8 %
Consolidé			
Consommation en Fioul *(en litres)*	18 805	27 116	+ 44,2 %
Ratio Fioul *(en L/tonnes produits)*	0,20	0,27	+ 35,0 %

LA CONSOMMATION EN GASOIL PÉRIMÈTRE FRANCE (L)

Les consommations de gasoil n'intègrent pas la consommation de la flotte de véhicules commerciaux. La consommation des autres véhicules (navettes assurant la logistique intersites, autres véhicules propres) est prise en compte dans les chiffres ci-dessous. Le périmètre antérieur a été réajusté hors flotte commerciale pour garder des périmètres comparables.

	2019	2020	Variation
FRANCE			
Consommation gasoil *(en litres)*	105 612	98 928	- 6,32 %
Ratio *(en L/tonnes kg produit)*	1,21	1,07	- 11,6 %

Le fret entre la plateforme logistique et les entrepôts des clients est externalisé et les consommations en gasoil de ces prestataires ne sont pas intégrées.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE INDIRECTE

	2019	2020	Variation
FRANCE			
Électricité *(en MWh)*	100 186	102 132	+ 1,94 %
Ratio *(en kWh par kg produit)*	1,15	1,10	- 4,35 %
CONSOLIDÉ			
Électricité *(en MWh)*	113 434	117 492	+ 3,58 %
Ratio *(en kWh par kg produit)*	1,20	1,18	- 1,67 %

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES SCOPES 1 & 2

Le bilan présenté ci-dessous est séparé en deux parties :

- une première partie qui fait l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre issus des activités propres de l'entreprise. Il se réfère pour cela aux périmètres 1 et 2 du bilan réglementaire réalisé l'année précédente. L'inventaire de ces émissions a été réalisé selon l'option dite « détenue ». Le périmètre couvre :
  - les activités françaises de l'entreprise, à savoir les sites de l'UES Vendée, le site Charcuterie Cuisinée de Plélan en Ille-et-Vilaine, la Société d'Innovation Culinaire dans le Nord ainsi que le site Paso de La Chapelle. L'entité Room Saveurs n'est pas intégrée dans ce bilan, les données la concernant sur le périmètre retenu étant non significatives,
  - les activités canadiennes et slovènes, ainsi que cette année les activités néerlandaises de Marfo ;
- une deuxième partie qui étend le bilan GES aux postes du scope 3 les plus significatifs, conformément aux dispositions du décret n° 2017-1138 du 19 août 2016 ;

Nous avons pu déterminer cette significativité en étudiant différents bilans réalisés sur l'entreprise par le passé. Les éléménts suivants ont ainsi été retenus pour le bilan 2020, dans la catégorie « achat de biens » du scope 3 :

- les matières premières carnées les plus importantes de notre activité (porc et volaille) ;
- les emballages.

Le périmètre couvre pour cette extension :

- les activités françaises de l'entreprise, à savoir les sites de l'UES Vendée, le site Charcuterie Cuisinée de Plélan en Ille-et-Vilaine, la Société d'Innovation Culinaire dans le Nord et Paso (site de La Chapelle) ;
- les activités internationales du Canada et de Slovénie. Marfo n'est pas inclus.

Pour chaque partie, le résultat final est exprimé en tonnes équivalent CO_2.

Les facteurs d'émission ayant permis de convertir ces données en tonnes équivalent CO_2 sont ceux de la base carbone, base de données publique développée en coopération avec l'Agence Nationale pour le Développement de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Ces facteurs d'émission ont été mis à jour pour tenir compte des versions les plus récentes publiées sur le site internet www.bilans-ges.ademe.fr.

BILAN GES SCOPE 1 ET 2

Afin de faciliter la lecture suite à l'intégration de Marfo, et en mesurer l'impact sur les données, le tableau intègre un comparatif « hors Marfo ».

	2019	2020 (hors Marfo)	2020 (avec Marfo)	variation (Hors Marfo)	variation (avec Marfo)
FRANCE					
t éq. CO_2	20 145	20 019	20 019	- 0,6 %	- 0,6 %
t éq. CO_2/t	0,23	0,22	0,22	- 6,5 %	- 6,5 %
GROUPE					
t éq. CO_2	26 521	24 746	27 263	- 6,7 %	2,8 %
t éq. CO_2/t	0,28	0,26	0,27	- 8,1 %	- 2,6 %

EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES SCOPES 1 & 2 - FRANCE

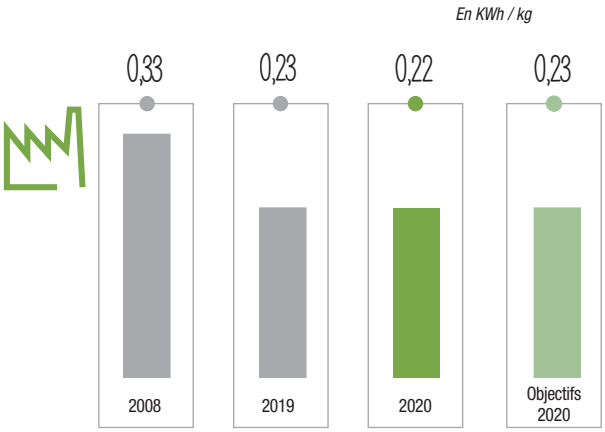

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES SCOPES 1 & 2

- À périmètre constant (hors Marfo), la baisse est importante sur les ratios, principalement expliquée par une bonne performance énergétique des sites français et une meilleure maîtrise des fuites de fluides frigorigènes.
- L'intégration de Marfo engendre une hausse mécanique des émissions totales, mais le faible volume de production de cette activité due au contexte impacte négativement le ratio global.

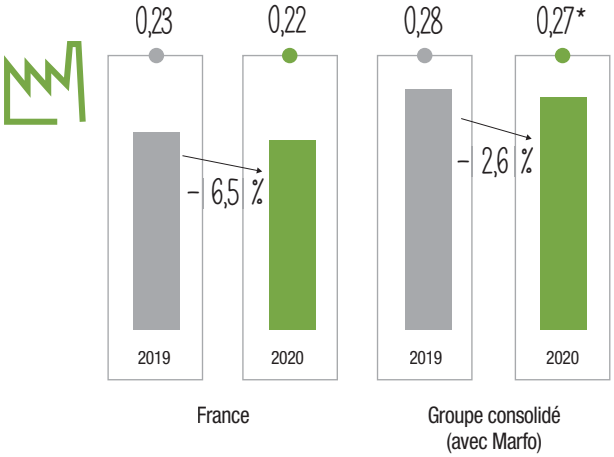

* *Les données 2019 n'intégraient pas Marfo. Hors Marfo, le ratio est de 0,26 en 2020.*

BILAN GES SCOPE 3 (ÉMISSIONS INDIRECTES) – POSTES SIGNIFICATIFS

Comme les années précédentes, ont été retenus comme postes significatifs, les achats de biens suivants :

- porc ;
- poulet ;
- dinde ;
- plastiques ;
- cartons.

Les produits carnés sont, parmi les matières premières, ceux dont les impacts sur les GES sont les plus élevés. Nous avons choisi les facteurs d'émission les plus représentatifs de notre activité parmi ceux disponibles sur la base Carbone.

Extension scope 3	2019	2020	Variation
Somme de teq.CO_2	346 654	373 375	+ 7,7 %
Somme de teq.CO_2/t	3,7*	3,9	+ 6,1 %

* *valeur 2019 corrigée en 2020 : le tonnage du rapport 2019 n'intégrait que les volumes « France » et non « Groupe »*

2.3.4 NOS COLLABORATEURS : PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Fleury Michon cherche continûment à assurer à ses collaborateurs des conditions de travail optimales à travers notamment la sécurité au travail et le développement professionnel. La politique de Ressources humaines de l'entreprise intègre des équipes dédiées à ces deux enjeux, qui assurent un dialogue régulier sur le terrain et la mise en place d'actions concrètes.

2.3.4.1 ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS EN TENDANT VERS LE ZÉRO ACCIDENT

L'origine du projet

Afin de réduire l'accidentologie de ses salariés, Fleury Michon a développé en 2016 un programme exclusivement dédié à la sécurité des collaborateurs, et dont l'écriture émergerait de ses équipes, qui sont confrontées au quotidien aux risques d'accidents.

L'entreprise a alors déployé de mai 2016 à fin 2016 un travail de construction de la démarche de management de la sécurité, à partir de benchmark, validé par la Direction.

En février 2017, la démarche de management de la sécurité « Ensemble vers le zéro accident » a officiellement débuté, en s'appuyant sur le référentiel développé en interne, le COmmun SEcurité Fleury Michon (« COSE FM »).

Les objectifs visés

À partir de ce référentiel, l'entreprise a souhaité inscrire les pratiques nécessaires afin d'assurer le maximum de sécurité envers ses collaborateurs et l'ensemble des utilisateurs des installations du Groupe. Le COSEFM présente les prescriptions organisationnelles en place pour :

- améliorer la Sécurité, la Santé au poste de travail au travers d'un système de management adapté aux activités du groupe ;
- s'organiser, mieux communiquer, en améliorant les conditions d'intervention des salariés ;
- mettre en place un langage commun afin de progresser ensemble ;
- gérer les risques selon des méthodes communes et cohérentes ;
- contribuer à instaurer une culture de performance globale ;

Les principaux axes du projet

Le projet « Ensemble vers le zéro accident » s'articule autour de 5 axes principaux pour lesquels des prescriptions ont été décrites :

COmmuns SEcurité Fleury Michon

A	Engagement visible	Ex :
A1	Engagement visible de l'encadrement	● Entretien de retour Arrêt de Travail
B	Processus Sécurité	Ex :
B1	Analyse et Gestion des AT/IT	● Document Unique
B2	Conformités et contrôles	● Audit, Relais,
B3	Evaluation des risques	● Echange Sécurité
C	Management	Ex :
C1	Formation	● Rituels
C2	Management	● Formation, Accueil
C3	Maintenance & sous traitants	
D	Communication	Ex :
D1	Animation	● Charte graphique commune
D2	Indicateurs	
E	Mobilisation de Tous	
E1	Les règles d'or Fleury Michon	

L'organisation et les moyens affectés

Ce projet a été, dès son initiation, porté par la Direction Générale de l'entreprise, et appuyé par la Direction opérationnelle de chacun des sites.

Également, afin d'assurer le pilotage et l'animation du projet à l'échelle des entités de l'UES Vendée, de la SIC et de CCP, une équipe animatrice Groupe a été nommée, constituée de :

- une Direction QSE, 1 responsable sécurité, 1 ergonome, 1 pilote de la démarche ;
- une équipe Santé au travail : 1 médecin, 7 infirmiers, 1 assistante administrative.

Cette équipe animatrice s'appuie sur les équipes localisées sur sites, dont un animateur sécurité par site de production.

Au titre de la sécurité de ses collaborateurs et des conditions de travail, Fleury Michon a investi plus de 2 millions d'euros en 2020.

Les priorités identifiées

Le projet « Ensemble vers le zéro accident » vise l'amélioration de l'excellence opérationnelle de nos activités, à travers les objectifs suivants :

- 2020
  - structurer et clarifier les actions de chacun,
  - renforcer l'efficience des actions existantes,
  - définir des objectifs efficaces et adaptés (tour terrain, échange sécurité),
  - développer la formation/coaching sécurité.
- 2021
  - accompagner les nouveaux collaborateurs,
  - développer la communication sécurité autour des accidents,
  - améliorer la démarche des remontées d'anomalies.

Les indicateurs définis

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL, UN INDICATEUR CLÉ

Les accidents de travail (manutentions manuelles, chutes de plain-pied et engins de manutention pour les plus fréquents) ainsi que les maladies professionnelles sont analysés tous les trimestres en CSSCT et suivis également selon la même fréquence en Comité Social et Economique. Au Canada, les analyses sont réalisées lors des dix Comités de santé et sécurité au travail.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL 2019 ET 2020 POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ (EN %)

	2019	2020
FRANCE (HORS PASO)		
Taux de fréquence des accidents du travail = nb d'AT. avec arrêt x 1 000 000/heures travaillées (1)	29,27	25,95
CANADA + SLOVÉNIE		
Taux de fréquence des accidents du travail = nb d'AT. avec arrêt x 1 000 000/heures travaillées (1)	76,83	20,42
CONSOLIDÉ GROUPE (HORS PASO, HORS PAYS-BAS)		
Taux de fréquence des accidents du travail = nb d'AT. avec arrêt x 1 000 000/heures travaillées (1)	35,66	25,48

(1) Calcul Heures travaillées : Pour les salariés pointant, les heures travaillées sont comptabilisées grâce aux horaires pointés (et relevées par les logiciels de gestion du temps teams RH pour la France, Time Keeper pour le Canada et Jantar pour la Slovénie).
Pour les salariés non pointant le calcul des heures travaillées se fait au prorata des jours réels travaillées : sur la base horaire de sept heures par jour pour la France, de 152,66 heures mensuelles pour Canada, sur la base de 8 heures par jour et 40 heures par semaine pour la Slovénie.

TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DE TRAVAIL 2019 ET 2020 POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ (EN %)

	2019	2020
FRANCE (HORS PASO)		
Taux de gravité des accidents de travail Nb de jours d'arrêt AT. x 1 000/heures travaillées [1]	1,84	1,54
CANADA + SLOVÉNIE		
Taux de gravité des accidents de travail Nb de jours d'arrêt AT. x 1 000/heures travaillées [1]	2,97	5,43
CONSOLIDÉ GROUPE (HORS PASO, HORS PAYS-BAS)		
Taux de gravité des accidents de travail Nb de jours d'arrêt AT. x 1 000/heures travaillées [1]	1,99	1,87

(1) Les heures travaillées sont calculées de la façon suivante :
- *Pour les salariés pointant, employés, ouvriers, techniciens et la plupart des agents de maîtrise, les heures travaillées sont comptabilisées grâce aux horaires relevés par le logiciel de gestion des temps, Teams RH ;*
- *Pour les salariés non pointant, cadres et quelques agents de maîtrise, le calcul des heures travaillées se fait sur la base horaire de 7 heures par jour au prorata des jours réels travaillés.*

* *Données Fleury Michon Amérique proratisées en jours calendaires.*

MALADIES PROFESSIONNELLES RELATIVES AUX CONTRATS EN CDI ET CDD EN 2019 ET 2020 POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ

		2019	2020
FRANCE (HORS PASO)			
Nombre de maladies professionnelles [1]	Déclarées	42	35
	Reconnues [2]	57	36
CANADA + SLOVÉNIE			
Nombre de maladies professionnelles [1]	Déclarées	0	0
	Reconnues [2]	0	0
CONSOLIDÉ GROUPE (HORS PASO, HORS PAYAS-BAS)			
Nombre de maladies professionnelles [1]	Déclarées	42	35
	Reconnues [2]	57	36

(1) Les valeurs sont exprimées en année civile.
(2) Les maladies professionnelles sont dites « reconnues » lorsque la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a officiellement reconnu dans le courant de l'année civile entre le 1er janvier et le 31 décembre, les maladies professionnelles au préalable « déclarées ».

2.3.4.2 FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES COLLABORATEURS

La gestion des talents

En 2020, Fleury Michon poursuit sa démarche de structuration de gestion des talents et des carrières en accélérant la digitalisation de nombreux processus de développement RH. Ainsi, plusieurs axes de travail ont été déployés ou confortés :

- la tenue d'un parcours d'intégration Groupe pour 60 nouveaux embauchés ; 2 groupes dans un format présentiel et un groupe dans un format virtuel ;
- 30 ouvriers ont participé à 3 sessions de 2 jours sur la connaissance de l'entreprise ;
- l'utilisation de livrets d'intégration collaborateurs et managers pour les nouveaux embauchés pour réussir leur on-boarding. En 2020 ils ont été déployés auprès de quelques collaborateurs et seront disponibles en 2021 pour tous les nouveaux embauchés ;
- la continuité de nos relations écoles avec la participation à plusieurs Forums écoles virtuels, la mise en place d'une démarche Campus Management qui permet de développer des partenariats avec des écoles cibles en impliquant des ambassadeurs internes ;
- l'accès pour tous les collaborateurs à un outil dédié (Talent RH) permettant de gérer les activités de formation, de recrutement et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (entretiens professionnels et de performance…) ;
- les revues des talents pour les cadres et les revues GPEC pour l'ensemble des collaborateurs pour favoriser et anticiper les mouvements et la mobilité professionnelle ;
- le déploiement à tous les collaborateurs d'un nouveau modèle managérial ;
- le déploiement d'un catalogue formations en ligne depuis juin 2020 proposant 187 formations dont 50 en digital et 20 modules distanciels en accès libre ;
- parmi les nombreuses nouvelles formations déployées en 2020, plus de 100 managers du Comex Groupe aux managers de proximité ont pu assister à une formation Management 100 % digitale ;
- un effort particulier a été mis sur l'efficience professionnelle avec le déploiement de sessions internes ou de webinars sur l'accompagnement du changement, le co-développement, la facilitation de groupe ou le télétravail.

Cette démarche qualitative couplée à l'analyse de la pyramide des âges permet de devancer les cycles de recrutement et de dégager les grandes tendances dans l'évolution des effectifs de l'entreprise, dans un contexte de saturation du bassin d'emploi. Tous les ans, elle est analysée en commission GPEC avec les organisations syndicales signataires des accords.

Cette année a vu la signature d'un nouvel accord GPEC qui va permettre de mettre en place en 2021 un Observatoire des métiers et des compétences afin de mieux piloter les évolutions des besoins sur les années à venir.

Ces grandes tendances issues des cartographies de compétences et de la pyramide des âges permettent également d'élaborer des parcours de formation au service des cœurs de compétences à développer. C'est ainsi que, sur 2020, les parcours Leadership, managers et tuteurs se sont poursuivis (2 parcours Leadership, 2 parcours managers avec certification et 1 parcours tutorat avec certification).

Un plan de formation adapté à la gestion des talents

Chaque année, un plan de développement des compétences est défini pour mettre en œuvre les actions de formation permettant d'accompagner le changement. L'enjeu de la GPEC est de conserver la compétitivité de l'entreprise tout en développant les compétences professionnelles des salariés en maintenant leur employabilité. Ainsi, en 2020, un plan de développement des compétences stratégiques, en lien direct avec la stratégie de l'entreprise, a été déployé en complément du plan de formation « classique ». Ce dernier incluant les formations métiers, les formations obligatoires et les formations au poste dans les usines Fleury Michon. Ces plans de développement des compétences s'articulent autour des axes suivants :

- dynamiser la mobilité professionnelle : enrichir les compétences et les talents au travers de parcours collectifs ou individualisés ;
- développer les parcours métiers professionnalisants, certifiants et diplômants : Favoriser ainsi l'employabilité des salariés ;
- déployer la posture manager coach et les démarches d'efficience professionnelle : étendre les accompagnements collectifs, individualisés de l'encadrement, et de nouveaux parcours structurés au management ;
- soutenir le développement des comportements responsables : Poursuivre les actions en matière de sécurité, et de compliance ;
- favoriser l'apprentissage à la culture digitale : Développer les compétences attachées à l'utilisation agile des outils numériques et collaboratifs.

Un des axes de travail majeurs de la GPEC porte sur l'analyse des besoins des sites de production, sur l'évolution de l'emploi (avec prise en compte des départs prévisionnels en retraite et des évolutions de marché) et sur sa structure afin d'évaluer au mieux et d'anticiper le pilotage des effectifs (en nombre et en qualifications).

Pour maintenir et développer l'employabilité, un programme ambitieux de formation est mené chaque année. Depuis 2015, Fleury Michon développe et renforce, entre autres, des parcours de formation ouverts à l'ensemble des catégories professionnelles.

De même, un accompagnement à la mobilité entre les sites de production vendéens est réalisé auprès des salariés en encourageant le volontariat, en reconnaissant financièrement cette mobilité (une prime de mobilité est attribuée selon des critères définis), en affichant chaque semaine les postes disponibles sur les sites de production sur l'espace « Place au Job » qui répertorie les postes à pourvoir et permet de candidater en ligne.

La gestion des parcours professionnels

La GPEC, élément clé de la politique de gestion des ressources humaines, a pour ambition d'optimiser la gestion des ressources internes et d'anticiper l'évolution des métiers avec pour objectif :

- d'accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel, à chaque étape ou évolution de leur carrière ;
- de favoriser la mobilité géographique et professionnelle au sein de l'entreprise ;
- d'encourager le développement des compétences au travers des divers dispositifs d'orientation et de formation.

Ainsi, dans le respect de l'obligation légale, chaque salarié bénéficie tous les ans d'un entretien annuel de performance visant à faire le point sur les missions et les réalisations de la période passée et à fixer les objectifs et les orientations de la période à venir. Tous les deux ans, il a un entretien professionnel au cours duquel, il échangera avec son manager sur ses perspectives d'évolutions professionnelles,

notamment en termes de qualifications et d'emploi. Un bilan sera effectué tous les 6 ans pour vérifier les actions menées pour chaque collaborateur.

En 2020, un entretien annuel digitalisé a été déployé auprès de l'ensemble des cadres, agents de maitrise et techniciens de l'entreprise en France. Plus de 94 % ont été validés. De plus, un pilote d'entretien pour les ouvriers a été réalisé sur un site impliquant 3 managers et leurs équipes (50 collaborateurs). Ce pilote a été un succès qui a validé le lancement d'un entretien annuel et professionnel pour tous les ouvriers en 2021.

Des politiques de formation adaptées à chaque collaborateur

Le plan de développement des compétences stratégiques déployé cette année est composé des domaines suivants :

- compliance : gestion de crise, ententes illicites, anti-corruption, lutte contre le harcèlement ;
- gestion de projet ;
- management : parcours Manager de proximité (Certifiant), parcours leadership, profession Manager 100 % digital, management transversal, management à distance ;
- communication et media-training ;
- efficience professionnelle : télétravail, co-développement, animation de réunions, gestion du changement, etc. ;
- savoirs fondamentaux et socles de compétences pour les ouvriers et les employés.

Il vient s'ajouter aux :

- formations obligatoires : habilitations, sécurité, manutentions d'engins, hygiène, environnement ;
- certificat de qualification professionnel (CQP conducteur de ligne par exemple) ;
- formations métiers certifiantes (Marketing, Commerce) ;
- formations à l'évolution des techniques (maintenance, finance, informatique, etc.) ;
- formations techniques liées au déploiement des nouveaux outils.

Le tutorat qui est intégré au plan de développement des compétences stratégiques est un axe majeur de la politique de GPEC, visant à professionnaliser les formateurs internes et à assurer une meilleure intégration des nouveaux embauchés. Il permet d'accompagner le développement des compétences des salariés dans l'entreprise. Une session de formation tuteurs a été réalisée en 2020. Suite à cette démarche, 7 nouveaux tuteurs ont été certifiés.

Par ailleurs, dans le cadre des engagements GPEC concernant l'emploi des jeunes et des relations écoles, Fleury Michon s'engage chaque année à accueillir des stagiaires, des apprentis et des contrats de professionnalisation.

En 2020, 78 stagiaires, 21 apprentis et 2 contrats de professionnalisation ont intégré l'entreprise en France.

Enfin nous participons régulièrement à des événements écoles pour présenter le monde de l'entreprise et permettre ainsi aux scolaires et/ou étudiants de se projeter dans le parcours qui les conduira vers la vie active.

Digitalisation de la formation

Suite au contexte particulier rencontré en 2020, l'ensemble de l'offre de formation a été fortement digitalisé (de 3 % à 24 % de l'offre en digital) et un effort important a été mis dans l'accompagnement des collaborateurs par des formations et webinars liés au télétravail, au management à distance et à l'utilisation des outils.

Cela a permis à 74 % des collaborateurs de suivre au moins une formation en 2020, dont 41 % ayant suivi au moins une formation digitale et 15 % une formation en management.

En 2020, le nombre d'heures de formation par collaborateur est de 20 heures.

Les moyens consacrés à la formation

Les sociétés françaises du Groupe (hors Paso) ont consacré 4,4 % de la masse salariale à la formation des salariés, avec le double objectif d'employabilité et d'adaptation aux enjeux technologiques et humains.

Malgré le contexte lié à la Covid-19 et à la baisse des effectifs (catering aérien et BtoB), la formation en 2020 a tout de même représenté 59 345 heures pour 4,4 millions d'euros pour ces mêmes sociétés (64 877 heures, soit 3,5 millions d'euros en 2019).

Les quatre grandes catégories de formation se retrouvent autour :

- de la qualification au poste de travail et du développement de compétences ;
- du management ;
- de la sécurité ;
- de la compliance.

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION ENGAGÉES - FRANCE (HORS PASO) & INTERNATIONAL (HORS PAYS-BAS)

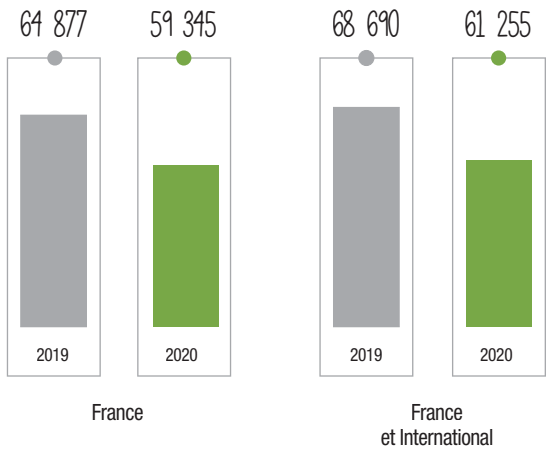

MASSE SALARIALE CONSACRÉE À LA FORMATION - FRANCE (HORS PASO)

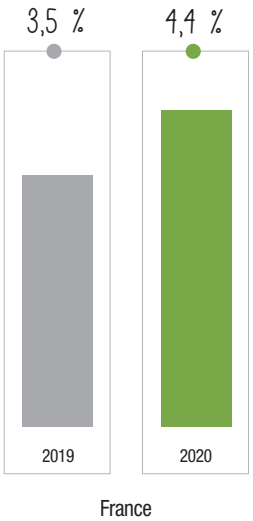

2.3.4.3 FAVORISER BIEN-ÊTRE ET TRAVAIL

Fleury Michon vise la meilleure satisfaction possible des clients et des consommateurs. L'organisation du travail dans son ensemble est bâtie autour des besoins du client afin de répondre aux attentes des consommateurs. Le tout se fait également dans le respect du mode d'organisation de Fleury Michon :

- organiser le travail des équipes au travers des accords d'entreprise ;
- répondre aux besoins des clients tout en équilibrant la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés ;
- s'adapter dès que nécessaire aux besoins ;
- innover socialement en respectant les droits et devoirs de chacun.

L'entreprise travaille également sur l'amélioration de la qualité de vie au travail dans la continuité de l'enquête d'opinion sur le bien vivre ensemble, en intégrant des thématiques comme la nutrition, le sport, la mise à disposition d'espaces détente, etc. Une nouvelle enquête est prévue en 2021 sur une partie des salariés.

Un accord sur le travail à distance avait été mis en place en 2018 sur le périmètre social de l'UES Vendée afin d'initier ce nouveau dispositif avec des mesures ponctuelles dans l'année. En 2020, un accord télétravail a été négocié avec les partenaires sociaux sur l'UES avec de nouvelles mesures d'organisation régulières chaque semaine. La Direction et les organisations syndicales ont prévu de faire le bilan après la première année d'application afin de décider de la reconduction ou bien faire évoluer l'accord. Les autres sociétés françaises ont intégré cette thématique dans le dialogue social des négociations annuelles 2021.

L'entreprise a également lancé depuis 2019 toute une démarche de dématérialisation des outils qui doivent améliorer les conditions de travail des salariés, faciliter la communication sans pour autant perdre la proximité nécessaire au collectif : entretiens professionnels, pose et suivi des congés, gestion du Compte Épargne Temps, boites mail nominatives pour les représentants du personnel, etc. Ces actions contribuent également à limiter la consommation de papier dans l'entreprise.

Le temps de travail : un temps choisi pour équilibrer au mieux vie professionnelle et vie privée

L'horaire collectif est aujourd'hui de 35 heures hebdomadaires pour les sociétés rattachées à la convention collective des industries de charcuterie et traiteur FICT (UES Vendée, CCP, SIC) et Paso (convention collective de la boulangerie patisserie), de 39 heures hebdomadaires pour Room Saveurs (société rattachée à la convention collective des hôtels, cafés, restaurants) et de 40 heures pour FM Amérique et Proconi.

La politique de Fleury Michon est de trouver le juste équilibre entre développement économique et progrès humain. Forte de ces éléments, l'entreprise travaille sur la proximité au quotidien et tente de concilier au mieux, et dans la limite de ses responsabilités, vie professionnelle et vie privée. Cela se concrétise par une politique d'acceptation des temps partiels choisis lorsque l'organisation le permet (congés parentaux, aménagements seniors, aménagements personnels, etc.).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PHYSIQUES TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL EN 2020 POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ - FRANCE (HORS PASO) & INTERNATIONAL (HORS PAYS-BAS)

Sur l'année 2020, pour le périmètre France (hors Paso), nous conservons globalement la même répartition de salariés à temps plein et à temps partiel choisie que les années précédentes.

FRANCE (hors Paso)

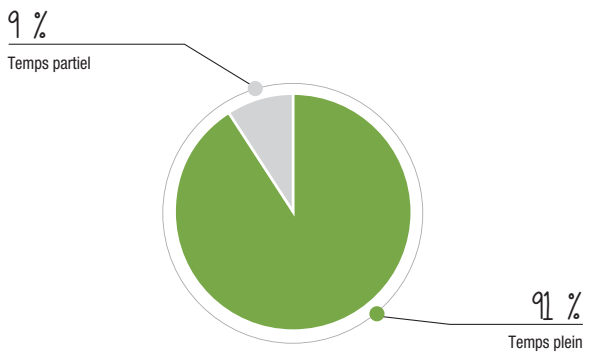

FRANCE + INTERNATIONAL (hors Paso)

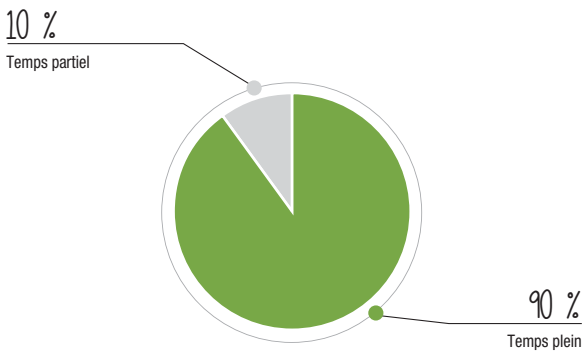

« Manger Mieux & Bouger Mieux » pour nos collaborateurs

La politique de prévention / santé va au-delà des obligations règlementaires. De nombreuses études scientifiques et rapports de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) rappellent la place importante du duo alimentation saine et pratique d'une activité physique pour la santé. Ainsi, Fleury Michon met en place de nombreuses actions en complément de la mise en œuvre des dispositions prises dans le cadre des accords d'entreprise :

- la poursuite de l'offre de restauration en distribution automatique avec la proposition de produits sains dits « EQUILIBRO » (dont jus de fruits 100 % pur jus, fruits secs, compotes en gourde, petits pains aux céréales…) en partie subventionnés par l'entreprise. En 2020, les produits EQUILIBRO ont représenté plus de 41 % des ventes en distribution automatique ;
- la poursuite du concept « Créativ'Salad » par Elior dans les restaurants d'entreprise de l'ensemble des sites vendéens, depuis mars 2019. Ce concept est composé d'un bar à salades, avec la possibilité de composer soi-même sa salade-repas parmi un choix d'ingrédients variés et différents chaque jour ;
- l'animation par la Commission Sport Fleury Michon (au moins un référent par site) de temps forts et d'évènements autour de l'activité physique pour encourager la pratique d'une activité sportive :
  - 13 février 2020 : 87 salariés répartis en 22 équipes mixtes à l'occasion d'un tournoi de basketball entre collaborateurs Fleury Michon,
  - défi 24h Téléthon pour l'association « Défi24H - Téléthon - ANGERS - Etang St Nicolas » : 18 collaborateurs participants pour 254 km parcourus,
  - développement de l'activité physique via des infrastructures mises à disposition des salariés, comme par exemple la mise à disposition des infrastructures du Tennis Club Pouzauges du lundi au vendredi pendant la pause méridienne et en journée / soirée pour les courts extérieurs ;
- incitation à participer à des évènements sportifs locaux par la remise d'un t-shirt technique « Fleury Michon Manger Mieux » pour chaque salarié participant à sa première manifestation sportive sous les couleurs de l'entreprise : depuis 2017, 639 salariés ont participé à une manifestation sportive minimum, ce qui porte à 21 % la proportion de nos collaborateurs sportifs ;
- programme « Du sport pour moi » en partenariat avec le CHU de Nantes, s'inscrivant dans le cadre d'une étude de recherche menée par le CHU et déployée au sein de Fleury Michon entre novembre 2017 et novembre 2018. L'objectif principal de ce programme : promouvoir l'activité physique en entreprise, en accompagnant les salariés de façon guidée et personnalisée, via l'intervention d'un éducateur en activité physique adaptée, afin d'évaluer l'évolution quantitative et qualitative de l'activité physique. 85 salariés ont participé au programme pendant 12 mois. Pendant les six premiers mois, les participants ont bénéficié d'ateliers animés par l'éducateur ; pendant les six mois suivants, ils étaient tenus de continuer à pratiquer une activité physique de manière autonome. Des entretiens individuels avec l'éducateur ont cadré ce programme. En parallèle, des animations ont été organisées par le service Santé et Alimentation Durable (« Comprendre les bases de la diététique » et « Décrypter les étiquetages alimentaires ») et l'éducateur (« Intérêts et bienfaits de l'activité physique »). Le CHU de Nantes a communiqué des premiers résultats en décembre 2019. Ces résultats positifs restent confidentiels tant que l'étude n'est pas publiée. Le CHU de Nantes se rapproche de différentes revues scientifiques et les résultats paraîtront courant 2021 ;
- programme Fiitli (s'inscrivant dans la continuité du programme « Du sport pour moi ») : mise en place depuis 2019 du programme « Fiitli » (à l'initiative d'une start-up de la région Nantaise). En pratique, une plateforme en ligne propose aux salariés de s'inscrire à des cours d'activité physique, dispensés par des coachs professionnels sur différents créneaux de la semaine et à proximité de plusieurs sites Fleury Michon ; 126 collaborateurs ont participé au dispositif sur le dernier trimestre 2019, après le lancement officiel du projet. De janvier à mars 2020, 44 collaborateurs avaient déjà retenté l'expérience.

2.3.4.4 ENTRETENIR UN CLIMAT SOCIAL PERMETTANT L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN

L'organisation du dialogue social

Suite aux élections professionnelles de fin 2019, et malgré le contexte de la Covid-19, Fleury Michon a maintenu un dialogue social de proximité avec les orgnisations syndicales, en s'appuyant sur des instances représentatives telles que le CSE (Comité Social et Economique), le CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) et les RP (Représentants de Proximité). La vision humaine est une stratégie à long terme et se construit au travers d'accords responsables. Elle se traduit par une politique humaine volontariste avec des dispositifs plus avantageux que le minimum légal. Fleury Michon encourage ce dialogue social en proposant de nombreux espaces d'échanges et d'informations aux organisations syndicales notamment par le biais des différentes commissions existantes (GPEC formation seniors / économique, handicap…).

Les réunions de libre-échange, un atout du modèle social Fleury Michon

Afin d'assurer la communication de proximité de l'entreprise, la Direction a souhaité maintenir l'organisation de réunions de libre-échange où chacun peut exprimer en direct ses questionnements. Compte tenu du contexte Covid-19, ces réunions ont cependant été réduites en nombre et en effectif présent. D'autres temps de proximité (réunions hebdomadaires ou à la quinzaine, connaissance de l'entreprise, etc.) viennent s'ajouter à ces actions.

Les sujets abordés sont variés. Ils touchent aussi bien l'emploi, l'organisation et les conditions de travail, la situation économique du Groupe, le contexte concurrentiel, les projets et innovations, etc. Ces échanges permettent de faire de la pédagogie et de donner de la visibilité aux salariés. Ils permettent aussi d'ajuster la communication en fonction des besoins des collaborateurs (d'informations complémentaires sur certains sujets par exemple) ou de mettre en lumière des axes d'amélioration dans certains domaines.

Également, un nouveau format de communication a été testé en 2020, à travers des visioconférences animées par la Direction Générale, à destination de l'ensemble des salariés équipés d'ordinateurs. Ces réunions ont pour objectif de partager les messages relatifs à l'activité et à l'avancement des projets du Groupe. Suite aux retours positifs des salariés, ce dispositif sera maintenu en 2021.

Le bilan des accords collectifs

Au cours de l'exercice 2020, Fleury Michon a maintenu les discussions avec les organisations syndicales dans chacune de ses sociétés selon sa structure de représentation sociale : des réunions mensuelles de CSE, des réunions CSSCT, des réunions RP, des négociations et commissions (télétravail, insertion des travailleurs en situation de handicap, classification, GPEC, suivi des accords, formation et égalité professionnelle). Soucieux de travailler dans un climat social propice à la performance de l'entreprise et à l'épanouissement des salariés, Fleury Michon a signé différents accords. Les principaux accords et avenants signés en 2020 selon les sociétés du Groupe sont les suivants :

UES Vendée

- accord relatif au fonctionnement du Comité Groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne retraite collectif ;
- avenant n°1 à l'accord Groupe relatif à l'intéressement ;
- accord en faveur du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap et la sensibilisation des salariés de l'entreprise ;
- accord sur le télétravail ;
- accord sur la gestion des emplois, des parcours professionnels et sur la mixité des métiers (GEPPMM – GPEC) ;
- avenant n°5 à l'accord instituant des garanties collectives de prévoyance au bénéfice de l'ensemble du personnel non-cadre ;
- avenant n°3 à l'accord bons d'achats Fleury Michon.

CCP

- accord relatif au fonctionnement du Comité Groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne retraite collectif ;
- avenant n°1 à l'accord Groupe relatif à l'intéressement ;
- avenant à l'accord Intéressement CCP.

SIC

- accord relatif au fonctionnement du Comité Groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne retraite collectif ;
- avenant n°1 à l'accord Groupe relatif à l'intéressement ;
- accord suite Négociations Annuelles Obligatoires.

Room Saveurs

- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne groupe ;
- avenant n°1 à l'accord relatif au plan épargne retraite collectif ;
- avenant n°1 à l'accord Groupe relatif à l'intéressement.

Fleury Michon Amérique

- nouvelle entente sur le travail à 75 % (avec l'aide du gouvernement fédéral).

Proconi

- pas d'accord spécifique.

2.3.4.5 CONSERVER UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA VISION HUMAINE

En 2020, Fleury Michon n'a jamais cessé de chercher à mener une politique Ressources humaines des plus justes dans un contexte de crise sanitaire et économique mondiale liée à la Covid-19. Dans le domaine social, les principaux impacts ont été :

- mise en place d'une cellule de crise pour piloter de manière quotidienne l'activité durant le confinement ;
- hausse soudaine de l'activité Libre Service : renfort effectifs / hausse de l'absentéisme finalement assez raisonnable (UES : 7,72 % en 2020 contre 6,55 % en 2019 - Groupe : 7,76 % en 2020 contre 6,72 % en 2019) ;
- quasi arrêt de l'activité catering : forte baisse des effectifs au sein des entités FMA (Canada) et Marfo (Pays-Bas) et également sur le

site de Montifaut Traiteur (50 salariés 25 MOD / 25 MOI [1] mutés sur autres sites de l'UES entre juin et décembre 2020) ;

- baisse de l'activité gamme apéritif : activité partielle au sein de l'entité Paso ;
- forte diminution des ventes ultra frais : arrêt de l'atelier Ultra Frais au sein de la Société d'Innovation Culinaire (accord de performance avec 35 départs de l'entreprise) ;
- forte diminution des ventes activité de livrasion de plateaux repas en entreprises : baisse des effectifs et rassemblement de tous les salariés au sein de la société Room Saveurs (pas de salarié chez L'Esprit Frais et Good Morning en 2021) ;
- mise en place d'une prime de "reconnaissance" Groupe en juillet 2020 pour 1,1 million d'euros.

De manière générale, la politique Ressources humaines est clairement orientée vers la notion du « bien-vivre ensemble », du « bien-travailler ensemble » dans l'entreprise en privilégiant la proximité, le dialogue permanent et le développement des compétences.

L'entreprise cultive depuis des années cette politique autour de l'équilibre entre le développement économique et la vision humaine. L'employabilité de chaque salarié est un enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain. Fleury Michon est convaincu que les hommes et les femmes sont une richesse de l'entreprise et contribuent à sa réussite par les compétences, l'engagement, la motivation et le travail d'équipe. Les ressources humaines doivent contribuer à soutenir la transformation actuelle de l'entreprise, et instaurer une dynamique d'efficacité, de performance, d'innovation en favorisant la coopération et le développement professionnel des salariés. L'ambition est de devenir un employeur de référence dans notre domaine, afin d'attirer, d'intégrer et développer les talents.

La Politique Ressources humaines vise à :

- développer la performance et la responsabilité managériale alliant bienveillance et exigence ;
- proposer aux collaborateurs des parcours de formation motivants, individualisés et digitaux favorisant leur employabilité ;
- animer le dialogue social dans le respect et la proximité ;
- définir l'esprit d'équipe et généraliser la pratique des outils associés ;
- expliquer la vision, renforcer la confiance et la motivation au service de l'excellence de l'exécution ;
- stimuler la prévention de la sécurité des collaborateurs.

La culture de ce management, partagée tant en France qu'à l'International, s'inscrit par ailleurs dans le respect des valeurs de l'entreprise. Elle s'appuie sur la politique managériale de proximité, fondement de la culture de l'entreprise. Pédagogie-proximité-agilité sont des axes forts du management.

Fleury Michon travaille également au développement de l'employabilité, ainsi qu'à la formation professionnelle pour les salariés de ses sociétés intégrées. Les co-entreprises, co-détenues avec des partenaires étrangers, partagent le même état d'esprit que Fleury Michon.

Les équipes Ressources humaines et Talents, composées d'une quarantaine de personnes, sont chargées de mettre en œuvre et déployer la Politique Ressources humaines de Fleury Michon. Elle accompagne le développement du Groupe et les équipes sur les trajectoires professionnelles, les développements des compétences, la qualité de vie au travail, etc.

Être à l'écoute des clients, s'adapter à l'environnement, accompagner les changements, communiquer de façon interactive et former les équipes sont les maîtres mots des enjeux Ressources humaines. Le Groupe mène ses activités dans la recherche de l'excellence du service client et consommateur en s'appuyant sur cinq valeurs fondamentales.

Nos valeurs pour construire l'avenir

Ces 5 valeurs historiques sont d'autant plus actuelles et structurantes dans cette période de transition, portées par notre projet managérial, l'exigence et la bienveillance, l'esprit d'équipe et la responsabilisation de chacun comme acteur de la performance.

(1) MOD : Main d'Oeuvre Directe et MOI : Main d'Oeuvre Indirecte

Ces valeurs ont été définies avec des collaborateurs représentatifs de tous les salariés et de toutes les activités de l'entreprise. Des réunions de travail ont permis de dégager des valeurs qui reflètent un mode de fonctionnement partagé par le plus grand nombre. Au quotidien, ces valeurs sont vécues par chacun et chacune de manière informelle dans ses relations au travail, au travers de ses échanges et de sa collaboration avec ses pairs et sa hiérarchie.

La politique des Ressources humaines prend largement en compte cette dimension. Elle favorise la motivation au travail par :

- le management de proximité ;
- la responsabilisation des équipes ;
- le dialogue ;
- l'appropriation des projets par les équipes ;
- la co-gestion du parcours professionnel avec le salarié ;
- la formation ;
- la communication interne ;
- la reconnaissance de chacun.

Grâce à ces valeurs et les nombreux investissements en continue, Fleury Michon se distingue par l'obtention de résultats concrets en 2020 :

- baisse globale du turnover en 2020 après plusieurs années de tendance à la hausse ;
- Prix Humpact - une récompense pour les entreprises cotées créatrices d'emploi ayant déployé les politiques sociales les plus vertueuses en France : prix reçus pour Handicap et Seniors ;
- Happy Candidates - label qui note l'accueil et le respect de ses candidats : Fleury Michon classé 1er sur 158 entreprises dans le secteur des biens de consommation ;
- Trophée LSA – Meilleure force de vente : Fleury Michon classé 1re force de vente frais non laitier ;
- Palmarès capital des meilleurs employeurs 2021 en France pour les entreprises de plus de 500 salariés : Fleury Michon classé 7e sur 40 entreprises dans le secteur agroalimentaire.

4,11/5
Note globale

88,2%
De nos stagiaires et alternants nous recommandent

Grand prix Humpact 2020

Grand prix Humpact 2020

2.3.4.6 PROPOSER UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION ADAPTÉE

L'entreprise met en œuvre depuis de nombreuses années une politique de rémunération intégrant différents dispositifs (rémunération de base, prime de fin d'année, primes de contrainte, mutuelle, etc.) pour l'ensemble des collèges (ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres). Cette politique est le fruit de négociations, permettant ainsi de maintenir un équilibre entre développement économique et progrès humain.

Afin d'associer l'ensemble des collaborateurs au développement de l'entreprise et de renforcer l'esprit d'unité et de rassemblement, l'actionnariat familial et la Direction Générale ont mis en place en 2013 un dispositif de distribution de 30 actions gratuites pour tous les salariés en CDI et CDD (sous réserve de conditions d'ancienneté et de présence à date). Ce dispositif a été reconduit chaque année depuis pour les nouveaux arrivants. Cependant, les règles d'attribution ont été modifiées en 2020 (remise aux CDI avec 1 an d'ancienneté).

L'actionnariat existe depuis l'introduction en bourse par l'intermédiaire du FCPE actionnariat Fleury Michon qui représente 3,1 % du capital au 31 décembre 2020. Cette opération d'attribution d'actions a permis d'associer directement au capital de l'entreprise 100 % des salariés des filiales françaises du Groupe, présents en 2013 et sous conditions d'ancienneté. Pour cette initiative, Fleury Michon a reçu le prix « coup de cœur » de la Fédération française des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés (FAS) dans le cadre du Grand Prix de l'Actionnariat Salariés. L'attribution effective des 30 actions a eu lieu en 2017, avec 91 650 actions distribuées soit 2,01 % du capital social.

Depuis cette opération initiale, le Conseil d'administration a renouvelé chaque année et dans les mêmes conditions l'attribution de 30 actions gratuites à chaque nouveau salarié. À ce titre, 136 salariés ont bénéficié chacun de 30 actions Fleury Michon en 2020, soit 4 080 actions complémentaires distribuées.

En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire, une prime exceptionnelle, dite "reconnaissance", a été versée sous certaines conditions, pour un montant global de 1,1 million d'euros (entités UES Vendée, SIC et CCP) et 76 milles euros pour l'entité Paso.

En 2020, la composition de la rémunération variable des cadres (hors force de vente) a évolué en augmentant la part des objectifs collectifs. La rémunération variable individuelle des cadres se décompose en : 25 % d'objectifs collectifs groupe + 25 % d'objectifs collectifs de la Direction d'appartenance + 50 % d'objectifs individuels. Chaque cadre a reçu une information personnalisée sur ce sujet.

2.3.4.7 LE REPORTING SOCIAL DE FLEURY MICHON

Le périmètre

Par défaut, le périmètre du reporting social correspond au périmètre consolidé. Toutefois, certains indicateurs sociaux ne sont pas suivis au sein des entités Paso (France), Fleury michon Amérique (Canada) ou Marfo (Pays-Bas). Dans ce cas-là, la précision est apportée au niveau de chaque indicateur. Lorsque c'est le périmètre France qui est retenu, celui-ci représente 87 % des effectifs consolidés.

Le profil des effectifs

UN GROUPE PRINCIPALEMENT IMPLANTÉ EN FRANCE

EFFECTIFS PHYSIQUES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE AU 31 DECEMBRE 2020 (CDI ET CDD)

	2019	2020	2020
France	3 398	3 141	87 %
Europe hors de France (Slovénie, Suisse & Pays-Bas)	82*	273	8 %
Hors Europe (Canada)	340	181	5 %
TOTAL	3 820	3 595	100 %

* *Les données de Marfo (Pays-Bas) n'étaient pas intégrées en 2019*

À travers la pérennité de l'entreprise, Fleury Michon souhaite préserver de façon durable ses emplois. Dans un contexte économique difficile et instable, l'emploi est géré avec prudence. Les prévisions de départs en retraite sur les années à venir et l'évolution des marchés permettent une gestion pilotée et anticipée des effectifs nécessaires à l'activité. La politique d'emploi durable est mise en œuvre :

- en priorisant l'emploi de tous les salariés CDI ;
- en mettant l'accent sur la mobilité interne et en redéployant les ressources humaines au service de notre projet d'entreprise « Aider les Hommes à Manger Mieux chaque Jour » et de notre stratégie de développement pour répondre aux attentes des consommateurs ;
- en continuant à favoriser les parcours professionnels et à maintenir l'employabilité.

UN PROFIL D'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

EFFECTIFS PHYSIQUES AU 31 DECEMBRE 2020 [(1) (2)] - HORS CANADA

		Cadres	Agents de Maîtrise	Techniciens	Employés	Ouvriers	Total
CDI	Hommes	215	168	352	22	986	1 743
	Femmes	165	66	194	46	717	1 188
CDD	Hommes	0	0	9	11	103	123
	Femmes	1	3	13	3	67	87
Total CDI + CDD	Hommes	215	168	361	33	1 089	1 866
	Femmes	166	69	207	49	784	1 275
TOTAL FRANCE		381	237	568	82	1 873	3 141
Intérimaires France							135
CDI	Hommes	1	12	15	38	89	155
	Femmes	2	4	6	15	73	100
CDD	Hommes	0	4	4	1	2	11
	Femmes	0	0	0	3	4	7
Total CDI + CDD	Hommes	1	16	19	39	91	166
	Femmes	2	4	6	18	77	107
TOTAL SLOVÉNIE + SUISSE + PAYS-BAS		3	20	25	57	168	273

		Effectif
CDI	Hommes	1 898
	Femmes	1 288
CDD	Hommes	134
	Femmes	94
Total CDI + CDD	Hommes	2 032
	Femmes	1 382
TOTAL CONSOLIDÉ GROUPE (HORS CANADA)		3 414

(1) Nombre de salariés inscrits à l'effectif au 31 décembre. Salariés titulaires d'un CDI ou CDD.
(2) Les effectifs de Fleury Michon Amérique (Canada) ne sont pas inclus dans ce tableau car les statuts Cadres, Techniciens, Agent maîtrise ne sont pas applicables.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS EN 2020 (EN POURCENTAGE DES CDI) – FRANCE

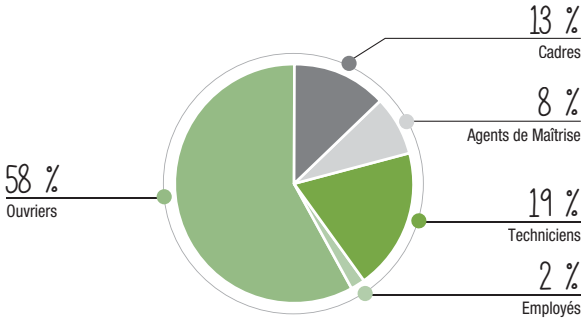

Les effectifs physiques (CDI et CDD) sont en baisse de 8 % au niveau du périmètre Groupe France entre 2019 et 2020. Cette diminution est due à la crise de la Covid-19 en 2020, qui a eu un impact positif sur les activités Libre Service, mais globalement négatif sur les activités catering aérien, plateaux repas, ultra frais et gamme apéritive.

Concernant l'International, les effectifs CDI restent stables malgré l'intégration de Marfo en 2020. Cela s'explique par la très forte diminution des activités catering aérien chez Fleury Michon Amérique (Canada) et Marfo (Pays-Bas) liée à la crise de la Covid-19. Compte tenu des faibles volumes de production, les entités ont, dans un premier temps, cessé le recours aux personnels intérimaires. Puis elles ont dû réduire leurs effectifs (principalement main d'œuvre directe). Un plan de départs volontaires a été opéré par Marfo (24 salariés - équivalents temps plein). Des licenciement ont eu lieu au sein de Fleury Michon Amérique (93 salariés). Ces mesures ont permis de préserver les actifs et les emplois et compétences clés nécessaires à la prochaine reprise de l'activité.

La répartition entre les différentes catégories de travailleurs est globalement stable par rapport à 2019 avec une légère évolution (+ 1 %) sur la population Techniciens.

L'objectif de l'entreprise restant sa pérennité économique et le maintien des emplois CDI en place. Fleury Michon s'appuie sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) mise en œuvre depuis 2007 par voie d'accord avec les organisations syndicales reconduit tous les 3 ans. Ceci permet de piloter la gestion de l'emploi dans l'entreprise en cohérence avec les besoins en compétences et l'évolution des métiers.

Du fait de la poursuite de la crise de la Covid-19, l'année 2021 s'annonce encore pleine d'incertitudes, et donc nous amène à être confiants mais prudents sur les effectifs dans les différentes sociétés.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PHYSIQUES CDI ET CDD AU 31 DECEMBRE 2020 POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ

FRANCE

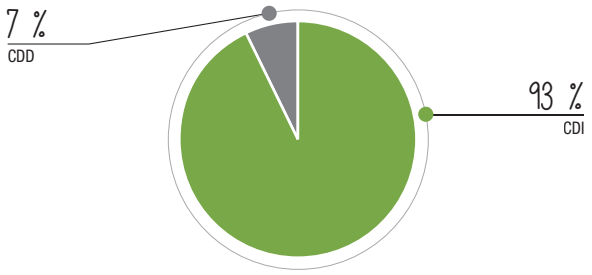

GROUPE CONSOLIDÉ

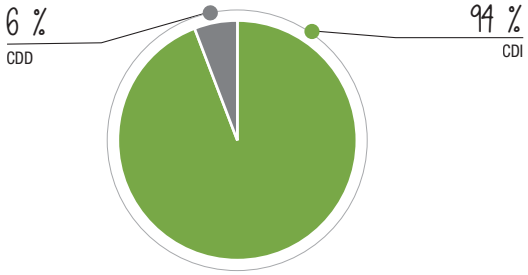

En cohérence avec sa politique de progrès humain, l'entreprise pilote le taux de précarité société par société. L'accord d'entreprise UES Vendée sur le temps de travail définit un taux de précarité prévisionnel. Cette projection du taux de précarité permet le pilotage des besoins en CDI et CDD au plus juste. Le taux de précarité est conforme à l'objectif maximum de 15 % fixé par l'accord d'entreprise, et reste inférieur au taux moyen du secteur industriel.

La qualité de la planification des effectifs est analysée annuellement. Elle permet de travailler dans une démarche de progrès et de prévoir au mieux les dimensionnements prévisionnels d'effectifs.

Cette gestion, au travers du taux de précarité, de la modulation annuelle du temps de travail et donc des compteurs d'heures, permet de donner une vision et de prévenir les modifications de volumes en atténuant ses impacts sur l'emploi. Des mobilités sont désormais régulièrement réalisées sur l'UES Vendée, comme ce fut le cas en 2020 pour le site de Montifaut Traiteur impacté par le catering aérien, au sein des sites de production (distants d'environ 20 à 25 km pour les sites vendéens). Cette flexibilité a permis de gérer les fluctuations conjoncturelles d'activités (saisonnalité de certaines gammes, arrêts et lancements de références…).

LA RÉPARTITION HOMMES/FEMMES DE LA PYRAMIDE DES AGES EN 2020 EN CDI

FRANCE + INTERNATIONAL

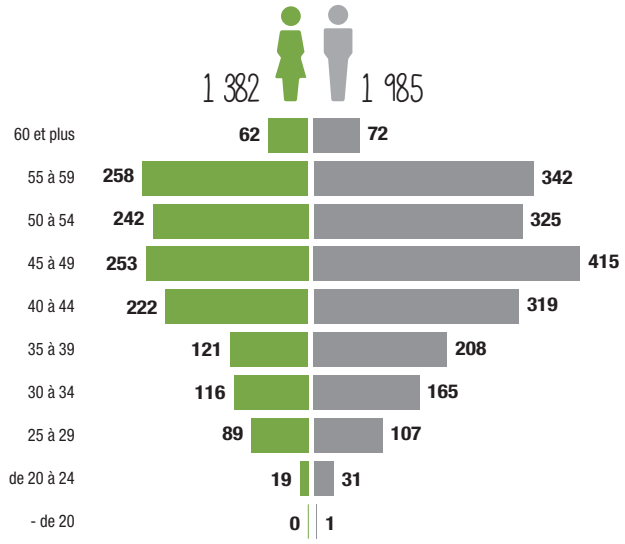

FRANCE

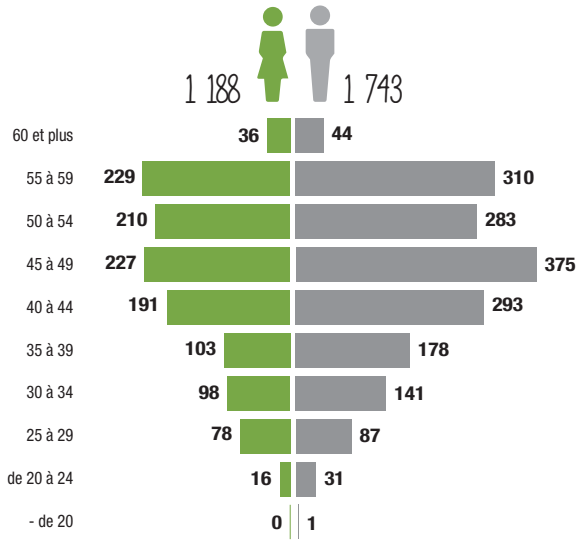

Les données « International » intègrent Fleury Michon Amérique (Canada) dont 181 salariés en CDI au 31 décembre 2020.

LES EMBAUCHES ET LES LICENCIEMENTS

RÉPARTITION DES EMBAUCHES EN 2019 ET 2020 SUR LES CONTRATS EN CDI POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ

Embauches		2019*	2020
CDI	Hommes	102	49
	Femmes	99	29
TOTAL FRANCE		201	78
CDI	Hommes	55	30
	Femmes	49	21
TOTAL CANADA + SLOVÉNIE + PAYS-BAS		104	51
CDI	Hommes	157	79
	Femmes	148	50
TOTAL CONSOLIDÉ GROUPE		305	129

** Les entités Paso (France) et Marfo (Pays-Bas) ne sont pas intégrées en 2019.*

RÉPARTITION DES DÉPARTS EN 2019 ET 2020 ET SUR LES CONTRATS EN CDI POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ

	2019*	2020
Départs volontaires	**148**	**142**
Démissions	57	58
Départs en retraite	88	79
Départ UES vers autre société Fleury Michon	3	5
Départs involontaires	**43**	**43**
Licenciements (économiques, faute, inaptitude, etc.)	24	35
Fin de période d'essai	9	4
Décès	10	4
Ruptures conventionnelles	**36**	**37**
TOTAL FRANCE	227	222
Départs volontaires	**82**	**125**
Démissions	80	120
Départs en retraite	2	5
Départ vers autre société Fleury Michon	0	0
Départs involontaires	**12**	**111**
Licenciements (économiques, faute, inaptitude, etc.)	10	110
Fin de période d'essai	2	0
Décès	0	1
Ruptures conventionnelles	**0**	**0**
TOTAL CANADA + SLOVÉNIE + PAYS-BAS	94	236
Départs volontaires	**230**	**267**
Démissions	137	178
Départs en retraite	90	84
Départs vers autre société Fleury Michon	3	5
Départs involontaires	**55**	**154**
Licenciements (économiques, faute, inaptitude, etc.)	34	145
Fin de période d'essai	11	4
Décès	10	5
Ruptures conventionnelles	**36**	**37**
TOTAL CONSOLIDÉ GROUPE	321	458

** Les entités Paso (France) et Marfo (Pays-Bas) ne sont pas intégrées en 2019.*

RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR MOTIF EN 2020 POUR LE GROUPE CONSOLIDÉ

L'année 2020 a été marquée par un plus grand nombre de départs sur le périmètre « International » chez Fleury Michon Amérique et Marfo du fait de la chute de l'activité catering aérien. Sur le périmètre France, les principales causes de départs restent majoritairement les retraites, et ensuite l'arrêt de l'activité Ultra Frais sur la SIC, et la baisse d'activité sur le pôle Business To Business sur Paris.

FRANCE + INTERNATIONAL

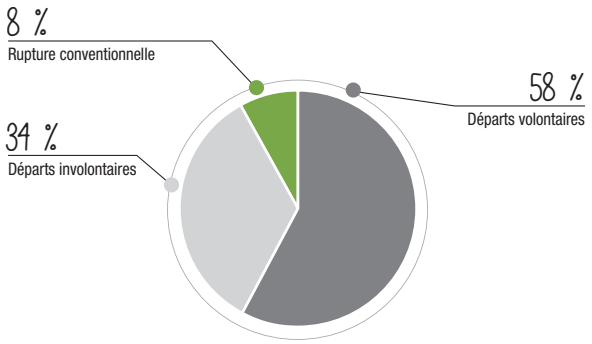

FRANCE

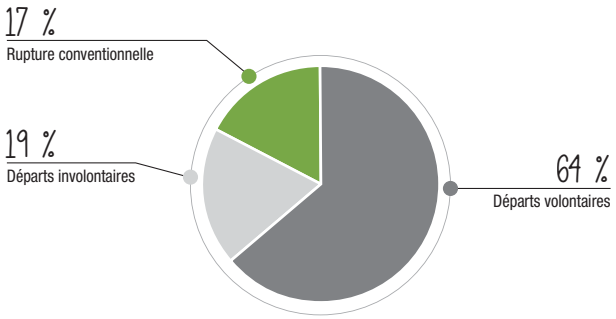

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES POUR LE GROUPE

	2019*	2020
FRANCE		
Taux de départs volontaires	65 %	64 %
CANADA + SLOVÉNIE + PAYS-BAS		
Taux de départs volontaires	87 %	53 %
CONSOLIDÉ GROUPE		
Taux de départs volontaires	72 %	58 %

* *Les entités Paso (France) et Marfo (Pays-Bas) ne sont pas intégrées en 2019.*

Après une hausse ces dernières années, le turnover au niveau France a nettement diminué en 2020 à 4,89 % contre 7,28 % en 2019. Le contexte d'incertitude liée à la crise de la Covid-19 peut être un facteur, avec globalement une situation d'activité favorable pour les salariés de l'entreprise, alors que de nombreuses entreprises autour de Fleury Michon mettaient largement en place du chômage partiel.

LES ABSENCES

Taux d'absentéisme 2020 (en %)

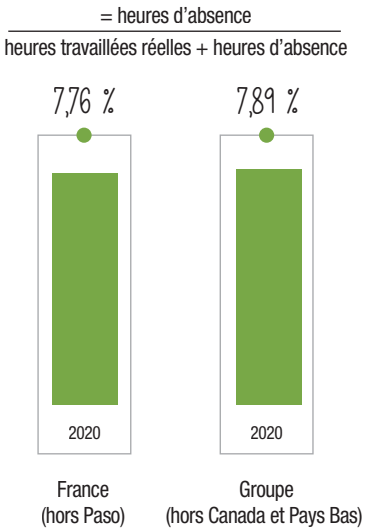

Répartition des absences par motif 2020

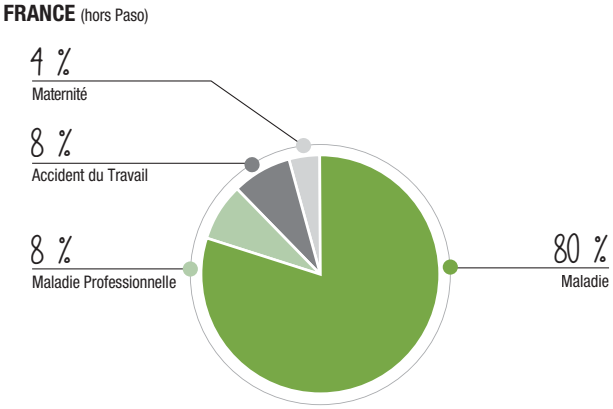

Le calcul de l'absentéisme chez Fleury Michon répertorie les absences pour causes de maladies, de maladies professionnelles, d'accidents de travail, d'accidents de trajet ainsi que de congés maternité / paternité. Concernant les chiffres d'absentéisme, on constate une augmentation globale du taux passant entre 2019 et 2020 de 6,72 % à 7,76 % pour la France. Ces résultats s'expliquent par l'augmentation de la catégorie « maladie » liée à la Covid-19. La part des accidents du travail a, quant à elle, diminué en 2020.

Une analyse plus précise est menée pour chaque site avec les différents acteurs de l'entreprise. La prévention est une pratique courante dans l'entreprise. Nous poursuivons le travail d'analyse au plus près des équipes et des ateliers en complément de la démarche « Ensemble vers le zéro accident ».

Afin de faciliter le retour ou le maintien à l'emploi des personnes en longue maladie ou en invalidité 1re catégorie, des démarches et un accompagnement sont réalisés par l'encadrement, le service Santé au travail, le service Ressources humaines, etc. Ainsi, des aménagements de postes ou d'horaires peuvent être mis en place pour répondre aux contraintes médicales du salarié.

En parallèle, le Service santé au travail poursuit sa politique de prévention en matière de santé au sens large. Sa mission pédagogique est de veiller à ce que chacun puisse, dans sa vie de tous les jours, adopter les bons réflexes. Il s'agit donc d'hygiène alimentaire, d'incitation à la pratique du sport ou encore de dépistage du cholestérol ou du diabète.

2.3.5 NOS TERRITOIRES : CONTRIBUER À LA VIE DE NOS TERRITOIRES

Ancré sur son territoire, Fleury Michon prend en compte les préoccupations sociales, environnementales et économiques, et interagit avec ses parties prenantes pour contribuer à la vitalité et au développement du territoire et au-delà au développement responsable de la société tout entière. L'implication de l'entreprise auprès de la société civile, de ses partenaires économiques, des associations et autres organisations est le reflet de cette démarche de progrès continu.

2.3.5.1 UNE EMPREINTE SOCIALE NATIONALE

L'empreinte socio-économique menée par Fleury Michon et ses conseils en 2020 a permis de quantifier les impacts territoriaux de Fleury Michon.

En tant qu'acteur économique majeur de l'agroalimentaire, Fleury Michon, par l'activité de ses entités FMLS, Société d'Innovation Culinaire (Cambrai) et Charcuterie Cuisinées de Plélan (Plélan), **représente un coefficient multiplicateur d'emplois de 3,7**.

Autrement dit, **un emploi direct chez Fleury Michon génère 2,7 emplois supplémentaires en France**. Ces emplois sont directement liés à l'activité de fonctionnement de Fleury Michon représentée par ses dépenses (achats, salaires, taxes) durant l'année 2020.

Le PIB généré (ou richesse produite) par ce même périmètre d'activité (FMLS, SIC, CCP), c'est-à-dire, la contribution à la valeur ajoutée totale des biens et services produits sur le territoire national, s'évaluant à 751 M€ en 2020, permet de soutenir 11 391 emplois en France, dont :

- 49 % en Pays de la Loire, et 37 % en Vendée ;
- 9 % en Bretagne.

En 2020, l'activité de Fleury Michon permet d'impacter socialement de nombreux secteurs, de par le soutien à l'emploi :

- agroalimentaire pour 34 % ;
- santé, éducation et social pour 16 % ;
- commerce et négoce pour 7 % ;
- transports et logisitique pour 6 %.

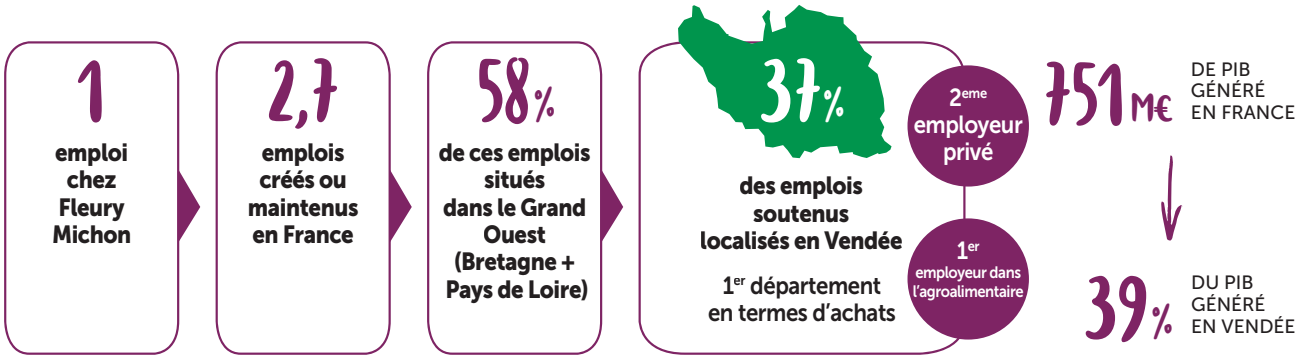

Source : cabinet Utopies sous la marque Local Footprint©, 2020.

2.3.5.2 UNE ORGANISATION QUI PERMET D'ASSURER LES RELATIONS ENTRE FLEURY MICHON ET SES TERRITOIRES

Une charte d'ancrage territorial

Parce que Fleury Michon est une entreprise centenaire et familiale, culturellement ancrée sur son territoire où elle s'est historiquement développée, nous avons la conviction que notre responsabilité passe :

- par une présence active dans la vie des territoires ;
- et par une implication dans les réseaux professionnels, associatifs, éducatifs, académiques, etc.

Nous sommes également convaincus qu'un tel engagement :

- est gage de confiance pour nos parties prenantes ;
- et qu'il contribue à prouver qu'un autre modèle d'entreprise est possible, un modèle responsable et conscient de son impact territorial.

De telles convictions s'inscrivent plus largement dans le projet de Fleury Michon : « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour ». Sur ses territoires d'implantation Fleury Michon tient à concilier son développement et sa pérennité avec l'intérêt collectif de ses parties prenantes. Nos objectifs s'articulent autour de deux axes :

- le développement économique pour :
  - pérenniser l'entreprise et conserver son indépendance,
  - préserver les emplois,
  - développer les compétences et l'employabilité sur les bassins d'emploi d'implantation,
  - agir sur l'attractivité des territoires d'implantation ;
- la responsabilité sociétale d'entreprise pour :
  - favoriser la vie locale et le lien entre les parties prenantes,
  - développer des actions éducatives en faveur d'une alimentation variée et équilibrée et favoriser les bons comportements (alimentaires, sportifs, etc.),
  - soutenir les actions au sein des communautés visant à l'insertion sociale des personnes en difficultés,
  - répondre à des demandes humanitaires.

La Politique d'Ancrage Territorial de Fleury Michon recouvre les territoires depuis les sites d'implantation jusqu'aux régions économiques.

Une politique de soutien aux associations locales

Egalement, la volonté de Fleury Michon de soutenir les associations présentes sur ses terrriotires se traduit par :

- par un soutien aux associations locales en lien avec notre Charte d'Ancrage Territorial ;
- et par une adéquation entre l'objet des associations locales soutenues et notre projet « Aider les Hommes à Manger Mieux Chaque Jour ».

Un tel engagement trouve tout son sens dans la promotion de trois thématiques de responsabilité sociétale d'entreprise : l'équilibre alimentaire, l'activité physique et l'investissement social.

Le Comité de pilotage de soutien aux associations locales est composé de 7 salariés et se réunit mensuellement. Cette instance autonome centralise les demandes, les analyse, et y apporte une réponse en fonction de règles précises. Sur ses territoires d'implantation, Fleury Michon encourage les initiatives locales à travers trois axes :

- privilégier et encourager les initiatives en lien avec notre projet d'entreprise ;
- répartir les subventions financières et les dons de produits sur nos territoires et par thématique ;
- favoriser les partenariats avec un bénéfice mutuel.

L'analyse de ces objectifs est réalisée en Comité de pilotage aux associations une fois par an.

Cette politique va des sites d'implantation jusqu'aux régions économiques, selon la portée des actions soutenues. Pour harmoniser et rendre équitables nos soutiens, le Comité de pilotage privilégie certains critères, dont :

- les projets associatifs sont portés par un parrain salarié chez Fleury Michon ;
- ces projets font la promotion de l'équilibre alimentaire, de l'activité physique ou de l'investissement social ;
- Fleury Michon ne doit pas être le seul financeur afin de favoriser la pérennité des associations soutenues ;
- l'entreprise veille à l'équité dans la répartition des soutiens en nombre et en valeur ;
- les associations réalisent des reporting de leurs actions à Fleury Michon.

2.3.5.3 DES PARTENARIATS AVEC DU SENS AU SERVICE DU MANGER MIEUX

Pour soutenir sa volonté forte de participer au développement local, les actions de Fleury Michon s'orientent vers des partenariats et mécénats avec du sens, en cohérence avec son identité et ses valeurs. Fort de son expertise en nutrition acquise auprès des sportifs de haut niveau depuis plus de 30 ans dans des sports comme la voile ou le cyclisme, Fleury Michon met aujourd'hui son savoir à disposition des associations locales. Une nutrition satisfaisante, matérialisée par de bons apports nutritionnels, ainsi qu'un niveau suffisant d'activité physique sont deux facteurs de protection de la santé. En tant qu'acteur de l'alimentation des Français, l'entreprise a conscience de son rôle à jouer pour contribuer à son niveau à la réalisation des objectifs nutritionnels de santé publique. Le rôle de l'éducation nutritionnelle dans l'adoption des bons comportements et réflexes alimentaires est primordial et l'apprentissage s'effectue dès le plus jeune âge : c'est pourquoi Fleury Michon a travaillé dès 2016 à la conception d'outils destinés à la sensibilisation et l'éducation à l'équilibre alimentaire et l'hydratation via la pratique de l'activité physique.

2

Un tissu d'associations sportives locales adhérentes à notre projet

Deux outils pédagogiques sont aujourd'hui diffusés sous un format ludique associant pratique sportive et apprentissages des fondamentaux de la nutrition. Des objectifs pédagogiques sont ciblés et élaborés en fonction de sous catégories d'âge (6-8 ans, 9-12 ans, et 12-18 ans).

Sur notre territoire, ce sont plus de 5 000 enfants qui sont sensibilisés chaque année *via* 22 clubs partenaires (2 543 enfants de janvier à mars 2020, en amont de la situation sanitaire Covid-19).

Ces outils permettent d'accroître la légitimité de l'entreprise en termes de prévention santé et, ainsi, de s'associer à des dispositifs plus larges.

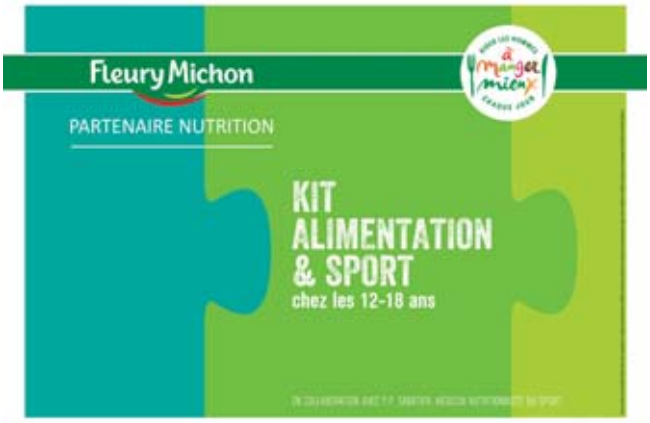

Ainsi, fin 2019, Fleury Michon devient partenaire des Ecoles Françaises de Cyclisme pour deux ans. Ce partenariat vient prolonger et amplifier nos actions sur le territoire sur la promotion du « Manger Mieux » auprès des enfants. À ce titre, Fleury Michon propose en collaboration avec la FFC (Fédération Française de Cyclisme), du contenu qualitatif au réseau des Écoles Françaises de Cyclisme et à ses 364 clubs labellisés.

Différentes actions sont mises en place afin de promouvoir l'équilibre alimentaire auprès des enfants et des adultes cyclistes, soit 104 000 licenciés. En collaboration étroite avec les équipes de Fleury Michon, et notamment ses nutritionnistes, différents supports pédagogiques ont ainsi été élaborés :

- des posters pour aborder, à l'oral, les thématiques de l'équilibre alimentaire, de l'hydratation et du goûter ;
- un livret d'activités pédagogiques à destination des encadrants des clubs afin de sensibiliser les enfants, de 6 à 12 ans, aux premières notions essentielles à travers des situations ludiques ;
- des fiches nutrition, plus techniques, pour approfondir ces notions.

En complément, et afin de créer du contenu nutrition exclusif pour tous les licenciés FFC, ces derniers auront accès, depuis leur espace licencié personnel, à 11 fiches traitant de thématiques nutrition spécifiques, avec par exemple, des fiches sur le petit-déjeuner, le ravitaillement, la collation, ou encore le dernier repas avant une épreuve.

Ce partenariat fait ainsi le lien avec notre ancrage territorial local *via* la diffusion à grande échelle d'une expertise Fleury Michon travaillée avec les clubs locaux en Vendée.

2.4 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT ET TABLEAU DE CORRESPONDANCE

2.4.1 LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société Fleury Michon (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC sous le n° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé, (ci-après le « Référentiel ») par l'entité dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000.

Nos travaux ont été effectués entre le 3 décembre 2020 et le 23 avril 2021 pour une durée d'environ 15 jours-hommes.

Nous avons mené 15 entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;

- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ;
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices [(1)] et couvrent entre 23% et 100 % des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests [(2)] ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 27 avril 2021
FINEXFI
Isabelle Lhoste
Associée

(1) Informations sociales : l'Unité Économique et Sociale de Fleury Michon, informations environnementales : Pouzauges (site des Aides Culinaires), Montifaut Jambon.

(2) Le profil des effectifs du groupe, Promouvoir la qualité de vie au travail, Favoriser l'employabilité des collaborateurs au sein du groupe, Gérer durablement les ressources, Réduire l'empreinte carbone des activités industrielles et logistiques, le Nutriscore.

2.4.2 LE TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Dans ce Chapitre est présentée la correspondance entre les indicateurs de l'article 225 du Grenelle II, les thèmes issus des référentiels GRI 4, ISO26000 et Objectifs de développement durable du Global Compact et les différents sous-chapitres concernés de ce Rapport annuel. L'ensemble des indicateurs issus du Grenelle II constitue le sôcle des indicateurs stratégiques RSE du Groupe Fleury Michon, ainsi que la trame de l'audit annuel réalisé.

Grenelle II – article 225	GRI 4	ISO 26000	Pacte Mondial	Rapport annuel
Organisation du travail				
Organisation du temps de travail	-	6.4.4		2.3.4.3
Absentéisme	LA 6	6.4.4		2.3.4.7
Relations sociales				
Organisation du dialogue social	LA 4	6.4.3 / 6.4.5	1 & 3	2.3.4.4
Bilan des accords collectifs	-	6.4.3 / 6.4.5	1 & 3	2.3.4.4
Santé et sécurité				
Conditions de santé et sécurité au travail	LA 5	6.4.6	3	2.3.4.1
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé & sécurité au travail	LA 8	6.4.6	3	2.3.4.4
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et gravité.	LA 6 / LA 7	6.4.6 / 6.8.8	3	2.3.4.1
Maladies professionnelles	LA 6 / LA 7	6.4.6 & 6.8.8	3	2.3.4.1
Formation				
Politiques mises en œuvre en matière de formation	LA 10 / LA 11	6.4.7 / 6.8.5	4	2.3.4.2
Nombre total d'heures de formation	LA 9 / HR 2	6.3.5 / 6.4.7	4	2.3.4.2
Égalité de traitement				
Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	LA 3 / LA 12 / LA 13	6.3.7 / 6.3.10 / 6.4.3 / 6.4.4	5	2.3.4.5
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	LA 12	6.3.7 / 6.3.10 / 6.4.3	10	Informations 2020 non disponibles à la date d'émission du rapport
Politique de lutte contre les discriminations	LA 12 / HR 3	6.3.6 / 6.3.7 / 6.3.10 / 6.4.3	10	2.3.4.5
Promotion et respect des stipulations des conventions OIT				
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	HR 4	6.3.3 / 6.3.4 / 6.3.10 / 6.4.5 / 6.6.6	8 & 10 & 16	Adhésion au Pacte Mondial depuis 2003
Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	HR 3	6.3.6 / 6.3.7 / 6.3.10 / 6.4.3	1 & 10	Fleury Michon s'engage à respecter scrupuleusement les conventions internationales en vigueur sur ces points fondamentaux.
Élimination du travail forcé ou obligatoire	HR 6	6.3.3 / 6.3.4 / 6.3.5 / 6.3.10 / 6.6.6	1 & 10	
Abolition effective du travail des enfants	HR 5	6.3.3 / 6.3.4 / 6.3.5 / 6.3.7 / 6.3.10 / 6.6.6 / 6.8.4	1 & 10 & 16	

Grenelle II – article 225	GRI 4	ISO 26000	Pacte Mondial	Rapport annuel
Informations environnementales				
Politique générale en matière environnementale				
Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales. Le cas échéant démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	G4-1	6.2 / 6.5	13 & 6 & 7 & 14 & 15	2.3.3
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	G4-43	6.6.7 / 6.5	13 & 4 & 11	2.3.3.1
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	EN 30 / EN 31	6.5	13 & 6 & 7 & 14 & 1	2.3.3.1
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	EC 2	6.5.5 / 6.8.7	7 & 8 & 9	Fleury Michon n'enregistre pas de provision pour risques relatifs à l'environnement.
Pollution et gestion des déchets				
Mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	EN 10 / EN 20 / EN 21 / EN 22 / EN 24 / EN 26 / EN 31	6.5.3 / 6.5.4 / 6.5.5	6 & 14 & 15	Compte tenu de son activité, Fleury Michon considère que ses rejets dans l'air et les sols ne sont pas susceptibles d'affecter l'air et les sols.
Mesures de prévention, de recyclage, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	EN 23 / EN 24 / EN 25 / EN 27 / EN 28	6.5.3 / 6.5.4 / 6.5.5	12	2.3.3.3
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	EN 24	6.5.3	14 & 15	2.3.3.3
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire				2.3.3.3
Utilisation durable des ressources				
Consommation d'eau	EN 8 / EN 9	6.5.4	13	2.3.3.3
Approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	EN 8 / EN 9	6.5.4	13	2.3.3.3
Consommation de matières premières	EN 1 / EN 2	6.5.4	13	2.3.2.1
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières	EN 1 / EN 2	6.5.4	13	2.3.3.3
Consommation d'énergie	EN 3 / EN 4 / EN 6 / EN 7	6.5.4 / 6.5.5	7	2.3.3.3
Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	EN 3 / EN 4 / EN 6 / EN 7	6.5.4 / 6.5.5	7	2.3.3.3
Utilisation des sols	EN 11	6.5.4 / 6.5.6	15	Fleury Michon n'intervient pas directement sur l'utilisation des sols. L'un des axes d'action consiste à travailler en partenariat avec les agriculteurs locaux afin de promouvoir une agriculture durable, par exemple en les conseillant sur les plans de fumure dans le cadre des plans d'épandage des boues de station d'épuration.

Grenelle II – article 225	GRI 4	ISO 26000	Pacte Mondial	Rapport annuel
Changement climatique				
Les postes significatifs d'émissions de Gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment l'usage des biens et services qu'elle produit	EN 15 / EN 16 / EN 17 / EN 18 / EN 19	6.5.5	13	2.3.3.3
Adaptation aux conséquences du changement climatique	EC 2	6.5.5	13	Compte tenu de ses lieux d'implantation géographique, Fleury Michon n'est pas directement impacté à moyen terme. Le Groupe est cependant conscient que cela pourrait néanmoins affecter ses approvisionnements. La problématique étant complexe et ne présentant pas de risque majeur à court terme, cet impact et les adaptations nécessaires n'ont pas encore été quantifiés et identifiés.
Protection de la biodiversité				
Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité	EN 11 / EN 12 / EN 13 / EN 14 / EN 26	6.5.6	14 & 15	2.3.2.2
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du Développement Durable		**6.8**	**12 & 9**	**2.3.1.1**
Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société				
En matière d'emploi et de développement régional	EC 6 / EN 7 / EC 8 / EC 9 / SO 1	6.4.3 / 6.6.6 / 6.7.8 / 6.8.5 / 6.8.7 / 6.8.9	1	2.3.5.1
Sur les populations riveraines ou locales	EC 6 / EC 7 / EC 8 / EC 9 / HR 8 / SO 1 & SO 2	6.4.3 / 6.5.3 / 6.6.6 / 6.7.8 / 6.8.3 / 6.8.5 / 6.8.7 / 6.8.9		2.3.5
Relations avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines (NB : parties prenantes)		**5**	**17**	**2.3.5**
Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	G4-26 / G4-37			2.3.5
Actions de partenariat ou de mécénat	EC 7	6.3.9 / 6.8.7 / 6.8.9		2.3.5
Sous-traitance et fournisseurs				
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	LA 14 / LA 15 / EN 33 / HR 5 / HR 9 / HR 11	6.3.3 / 6.3.4 / 6.3.5 / 6.3.7 / 6.3.10 / 6.4.3 / 6.6.6 / 6.8.4	1 & 2 & 13	2.3.2.1
Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants de leur RSE	LA 14 / LA 15 / G4-12 / EN 32 / EN 33 / HR 5 / HR 9 / HR 11 / SO 9 / SO 10	6.3.3 / 6.3.4 / 6.3.5 / 6.3.7 / 6.3.10 / 6.4.3 6.6.6 / 6.8.4	1 & 2& 13	2.3.2.1

Grenelle II – article 225	GRI 4	ISO 26000	Pacte Mondial	Rapport annuel
Loyauté des pratiques		6.6		
Actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption	G4-56 / G4-58 / SO 3 / SO 4 / SO 5	6.6.3 / 6.6.6	16	2.1.5
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	EN 27 / PR 1 / PR 2 / PR 3 / PR 4 / PR 6 / PR 7 / PR 8 / PR9	6.5.3 / 6.5.4 / 6.5.5 / 6.7.3 / 6.7.4 / 6.7.5 / 6.7.6 / 6.7.7 / 6.7.9 / 6.8.8		2.2 & 2.3.1
Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme	HR 1 / HR 2 / HR 7 à HR 12	6.3.3 / 6.3.4 / 6.3.5 / 6.3.6 / 6.3.7 / 6.3.8 / 6.6.6 / 6.6.7 / 6.8.3	17	Adhésion au Pacte Mondial depuis 2003